Soixante-douzième année - N° 3705 — 26 moharrem 1404 (2 novembre 1983).

ROYAUME DU MAROC

BULLETIN OFFICIEL

ÉDITION DE TRADUCTION OFFICIELLE

Le prix du numéro : 3 DH. — Numéro des années antérieures : 4,50 DH.
Les tables annuelles sont fournies gratuitement aux abonnés.

ÉDITIONS	TARIFS D'ABONNEMENT AU MAROC 6 mois	AU MAROC 1 an	TARIFS D'ABONNEMENT A L'ÉTRANGER
Édition générale	40 DH	70 DH	*Par voie ordinaire ou aérienne, les tarifs prévus ci-contre sont majorés des frais d'envoi, tels qu'ils sont fixés par la législation postale en vigueur.*
Édition des débats de la Chambre des Représentants		60 DH	
Édition des annonces légales, judiciaires et administratives	40 DH	70 DH	
Édition de traduction officielle	35 DH	60 DH	

DIRECTION ET ADMINISTRATION
Abonnement et publicité
IMPRIMERIE OFFICIELLE
Rabat-Chellah
Tél. 650-24 — 650-25
651-79 et 654-13
C.C.P. 101-16 à Rabat

L'édition de traduction officielle contient la traduction officielle des lois et règlements ainsi que le texte en langue étrangère des accords internationaux lorsqu'aux termes de ces accords, ledit texte fait foi, soit seul, soit concurremment avec le texte arabe.

SOMMAIRE

Pages

TEXTES GÉNÉRAUX

Banque du Maroc. — Rapport sur l'exercice 1982.

Rapport sur l'exercice 1982 présenté à Sa Majesté le Roi par Son Altesse Moulay Hassan ben El Mehdi, gouverneur de la Banque du Maroc 630

Prophylaxie de la tuberculose des bovidés.

Arrêté du ministre de l'agriculture et de la réforme agraire n° 788-83 du 18 ramadan 1403 (30 juin 1983) modifiant l'arrêté du ministre de l'agriculture du 4 mai 1957 prescrivant les mesures à prendre en vue de la prophylaxie de la tuberculose des bovidés. 670

Lait frais. — Prix de vente.

Arrêté du ministre de l'agriculture et de la réforme agraire n° 1274-83 du 1er kaada 1403 (11 août 1983) fixant le prix de vente du lait frais 670

Périmètres d'irrigation. — Formule d'indexation du prix d'eau.

Arrêté conjoint du ministre de l'agriculture et de la réforme agraire, du ministre de l'intérieur, du ministre des finances et du ministre de l'équipement n° 1154-83 du 5 hija 1403 (13 septembre 1983) fixant la formule d'indexation du prix de l'eau applicable dans les périmètres d'irrigation 671

TEXTES PARTICULIERS

Société de banque et de crédit. — Augmentation de capital.

Arrêté du ministre des finances n° 1195-83 du 4 moharrem 1404 (11 octobre 1983) autorisant la Société de banque et de crédit à continuer à exercer son activité après augmentation de son capital 672

Banque marocaine pour le commerce et l'industrie. — Augmentation de capital.

Arrêté du ministre des finances n° 1196-83 du 4 moharrem 1404 (11 octobre 1983) autorisant la Banque marocaine pour le commerce et l'industrie à continuer à exercer son activité apres augmentation de son capital 672

Algemene bank Marokko. — Augmentation de capital.

Arrêté du ministre des finances n° 1197-83 du 4 moharrem 1404 (11 octobre 1983) autorisant l'Algemene bank Marokko à continuer à exercer son activité après augmentation de son capital 672

Banque marocaine pour l'Afrique et l'Orient. — Augmentation de capital.

Arrêté du ministre des finances n° 1198-83 du 4 moharrem 1404 (11 octobre 1983) autorisant la Banque marocaine pour l'Afrique et l'Orient à continuer à exercer son activité après augmentation de son capital 672

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

Société générale marocaine de banque. — Augmentation de capital.

Arrêté du ministre des finances n° 1199-83 du 4 moharrem 1404 (11 octobre 1983) autorisant la Société générale marocaine de banque à continuer à exercer son activité après augmentation de son capital 673

Transfert de la gestion des sinistres de la société d'assurances « l'Europe » à la société d'assurances « Al Wataniya ».

Arrêté du ministre des finances n° 1236-83 du 13 moharrem 1404 (20 octobre 1983) portant approbation du transfert à la société d'assurances « Al Wataniya » de la gestion des sinistres de la société d'assurances « l'Europe » 673

ORGANISATION ET PERSONNEL DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

TEXTES COMMUNS

Arrêté du Premier ministre n° 3-33-83 du 22 hija 1403 (30 septembre 1983) modifiant et complétant l'arrêté du 19 septembre 1951 portant réglementation sur les fonctionnaires logés 674

TEXTES PARTICULIERS

Ministère des pêches maritimes et de la marine marchande.

Arrêté du ministre des pêches maritimes et de la marine marchande n° 1078-83 du 15 joumada II 1403 (30 mars 1983) portant organisation des concours d'entrée à l'Institut supérieur d'études maritimes .. 674

Ministère des postes et télécommunications.

Arrêté du ministre des postes et télécommunications n° 1212-83 du 7 hija 1403 (15 septembre 1983) portant règlement des cycles de formation des inspecteurs et des receveurs de 2e catégorie 675

Secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre chargé des affaires administratives.

Arrêté du secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé des affaires administratives n° 609-83 du 14 chaabane 1403 (27 mai 1983) modifiant l'arrêté n° 234-71 du 1er avril 1971 fixant le nombre de postes téléphoniques des catégories B nécessaires à la bonne marche des services du secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre chargé des affaires administratives 675

TEXTES GENERAUX

RAPPORT

SUR L'EXERCICE 1982

présenté à Sa Majesté le Roi

par Son Altesse Moulay Hassan BEN EL MEHDI

Gouverneur de la Banque du Maroc

SIRE.

En application de l'article 64 du dahir du 23 hija 1378 (30 juin 1959), j'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté le rapport concernant l'année 1982, vingt-quatrième exercice de l'Institut d'émission.

En 1982, la lutte contre l'inflation, encouragée dans la plupart des grands pays par les résultats obtenus l'exercice précédent, est restée l'objectif prioritaire et a justifié l'accentuation des politiques restrictives, principalement dans le domaine monétaire, en dépit de leur incidence néfaste sur la croissance et l'emploi. Effectivement, si la hausse des prix a continué de se ralentir, la récession est devenue quasi générale, le chômage s'est encore amplifié tandis que les effets d'une telle évolution s'étendaient à l'ensemble du monde, touchant les pays exportateurs de pétrole dont les surplus financiers se sont considérablement réduits. L'aggravation des difficultés économiques a été à l'origine d'une crise des paiements qui, bien que maîtrisée dans ses aspects les plus aigus, a laissé subsister la menace d'une déstabilisation du système financier international. En effet, les politiques monétaires et budgétaires ont contribué, surtout au premier semestre, au maintien de taux d'interêt très élevés, notamment aux Etats-Unis, qui a entraîné une nouvelle appréciation du dollar. Dans le même temps, la stagnation de l'activité provoquait un recul des prix des matières premières et une contraction des échanges mondiaux de sorte que plusieurs débiteurs importants, parmi lesquels notamment les grands Etats latino-américains et plusieurs pays Est-européens, se sont trouvés dans l'impossibilité de faire face à leur engagements extérieurs. Ce sont cependant les pays en développement qui ont été les plus affaiblis par cette nouvelle année de crise et se trouvent désormais confrontés non plus seulement à des problèmes de liquidité mais de solvabilité dont la résolution ne peut plus, en raison même de l'interdépendance croissante des économies, reposer uniquement sur une simple extension des facilités de paiement mais exige l'adoption de mesures radicales impliquant l'ensemble de la communauté internationale.

Dans les pays appartenant à l'Organisation de coopération et de développement économique, le processus de désinflation en cours a été poursuivi et les quelques tentatives d'en différer les contraintes ou de mener d'autres politiques ont dû être peu à peu abandonnées. Ainsi, l'accentuation des restrictions monétaires en présence de lourds déficits budgétaires, la compression de la consommation comme la faiblesse de l'investissement due notamment à la dégradation de la situation financière des entreprises, au renchérissement des ressources et à l'absence de perspective de reprise ont entraîné une baisse globale en termes réels de 0,5 % du produit national brut qui n'avait déjà progressé que de 1 % au cours de chacune des deux dernières années. Dans la zone O.C.D.E., la récession a été la plus forte au Canada avec 5 % et moins marquée aux Etats-Unis et en Allemagne où elle s'est établie à 1,8 % et à 1,2 %; en revanche, la France, le Royaume-Uni et surtout le Japon ont enregistré des taux de croissance respectivement de 1,5 %, de 1,2 % et de 2,5 %. Dans un tel contexte, le chômage s'est fortement développé et a dépassé dans la plupart des cas ses niveaux de 1975. Progressant en un an de 20 %, il a touché plus de 30 millions de personnes ou 8,5 % de la population active et pour l'Europe Occidentale seule plus de 16 millions. En contrepartie, de nouveaux progrés ont pu être acquis dans la lutte contre l'inflation. Ainsi, la hausse des prix a-t-elle été ramenée en moyenne de 10,6 % à 8 % de 1981 à 1982. L'amélioration la plus notable a eu lieu au Japon et aux Etats-Unis où les indices n'ont progressé que de 2,7 % et 6,2 % au lieu de 4,9 % et 10,3 % respectivement. Dans les pays appartenant à la Communauté économique européenne cependant, l'inflation, quoiqu'en légère baisse au total, est demeurée généralement forte, notamment en Italie et en France où elle a atteint 16,6 % et 11,8 % respectivement qu'elle n'a pas dépassé 5,3 % en Allemagne.

La stagflation subie par les pays industrialisés et les politiques restrictives qu'ils ont suivies ont étendu leurs effets au reste du monde. C'est ainsi que dans les pays de l'Est la croissance économique s'est encore réduite et n'a été que de 1,8% en moyenne.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

L'U.R.S.S. a pu maintenir un taux de croissance de 3 %, grâce surtout à l'extension de ses exportations, notamment de pétrole, alors que dans les autres pays du groupe, la production qui avait déjà subi une baisse de 1 % en 1981 a de nouveau fléchi en liaison avec de sérieuses difficultés de paiements. Cependant, les échanges commerciaux de cette zone avec le reste du monde se sont soldés par un excédent global estimé à 16 milliards de dollars selon le GATT.

Dans les pays en développement, les mêmes difficultés ont persisté tout en gagnant en acuité, surtout dans le domaine financier. D'une manière générale en effet, ces pays ont souffert du recul du commerce mondial et de la montée du protectionnisme qui ont entravé leurs exportations, de la baisse des cours des produits de base qui a en amoindri la valeur, du renchérissement de leurs importations et, enfin, pour les non-producteurs de pétrole, du coût élevé de leurs approvisionnements en énergie. Aussi, leurs termes de l'échange se sont-ils gravement détériorés et l'amenuisement de leurs ressources, accentué par un service de la dette extérieure considérablement alourdi par l'appréciation du dollar et le niveau encore élevé des taux d'intérêt internationaux, a pesé sur les rythmes de croissance. Ceux-ci ont en outre été souvent freinés par les mesures d'ajustement que justifiaient notamment le déséquilibre des comptes extérieurs et la persistance d'une forte inflation qui, en moyenne, s'est chiffrée à 30 % environ dans les pays non pétroliers. Ainsi, l'expansion de leur produit intérieur brut s'est encore ralentie, ne dépassant probablement pas 1 %, taux le plus bas observé depuis de très nombreuses années et dont découle une nouvelle réduction du revenu par habitant. Davantage intégrés aux marchés extérieurs, les pays semi-industrialisés du Sud-Est asiatique et d'Amérique latine ont été les plus affectés par la dégradation de la conjoncture dans les pays développés mais les risques que faisait courir au système financier international l'importance de leurs engagements leur ont permis de s'assurer de nouveaux financements lorsqu'en milieu d'année leur liquidité s'est trouvée gravement compromise. De même, les pays à faible revenu sont demeurés lourdement handicapés par leur très lente croissance et l'affaiblissement de leur solvabilité.

La généralisation du marasme et le renforcement du protectionnisme qu'elle a suscité se sont traduits par un reflux des échanges mondiaux et une baisse des prix du pétrole et de la quasi totalité des autres materes premières, alors que ceux des biens manufacturés continuaient d'augmenter. Une telle évolution a abouti à une forte réduction des excédents des paiements courants des pays producteurs de pétrole, permis la réapparition d'un surplus dans les pays industriels tandis que s'améliorait quelque peu, tout en demeurant fortement déséquilibrée, la position extérieure des pays en développement importateurs d'hydrocarbures.

Le commerce mondial s'est dans l'ensemble ressenti de l'atonie de la demande et de celle de la production ainsi que du niveau élevé des taux d'intérêt qui a perturbé les marchés des changes, valorisé le dollar et rendu plus coûteuse la constitution de stocks. Ces facteurs ont plus spécialement affecté les pays exportateurs de produits de base dont les cours se sont inscrits en net retrait. La régression des échanges est apparue d'autant plus préoccupante qu'elle s'est accompagnée d'une multiplication de réactions et de pratiques protectionnistes. Ainsi, la Communauté économique européenne a-t-elle rendu plus restrictif l'accès à ses marchés pour de nombreux produits manufactures mais a été contrainte de limiter ses livraisons de produits sidérurgiques aux Etats-Unis; de même, le Japon a dû restreindre certaines de ses exportations vers les autres pays industriels. Dans ces circonstances, le commerce mondial a diminué de 2 % en volume en raison principalement d'un nouveau repli des ventes de pétrole et a retrouvé ainsi son niveau de 1979. En valeur, il a été estimé à un peu plus de 1.800 milliards de dollars, accusant un recul de 6 % qui s'explique par la baisse conjuguée du tonnage et des prix des biens primaires ainsi que par l'appréciation du dollar. Le commerce des articles manufacturés, qui constitue la moitié des transactions, a fléchi de 1 % en volume alors qu'il avait encore progressé de 3 % en 1981. Celui des produits minéraux a diminué de 7 % en volume, contre 9 % précédement, du fait essentiellement de la contraction de 9 % des exportations d'hydrocarbures. Quand aux denrées agricoles, les seules à s'accroître, leur progression n'a été que de 1 % au lieu de 4 % en 1981. Selon les estimations préliminaires, les prix sur le marché mondial ont baissé de 5 % pour le pétrole et de 9 % pour les autres matières premières, revenant ainsi à leur plus bas niveau depuis une trentaine d'années. Cette baisse a affecté en particulier les prix des denrées de base exportées par les pays en développement qui ont chuté de 13,5 %.

Compte tenu de la diminution des livraisons de brut et des prix du baril, l'excédent des paiements courants des pays pétroliers s'est limité à 20 milliards de dollars au lieu de 71 milliards en 1981 et 115 milliards en 1980. Au déficit de 3,7 milliards des balances des paiements des pays industriels a succédé cette année un surplus de 11 milliards. Cette amélioration d'ensemble a résulté pour l'essentiel du renforcement de l'excédent du Japon, passé de 6,2 à 13,5 milliards de dollars, et surtout de l'évolution favorable du compte courant de l'Allemagne qui, pratiquement équilibré en 1981, a dégagé un solde positif de 10,5 milliards cette année. Au contraire, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, les résultats excédentaires se sont réduits respectivement de 11 à 5 milliards et de 19,8 à 12,5 milliards tandis que le déséquilibre des paiements de la France demeurait proche de 6,5 milliards et que celui de l'Italie revenait de 7,3 à 6,5 milliards. Simultanément, le compte courant extérieur des pays en développement non producteurs de pétrole a encore laissé, malgré une sensible contraction du déficit global des balances commerciales, un solde négatif de 90 milliards de dollars au lieu de 100 milliards un an auparavant. Dans ces conditions, le marché mondial des capitaux s'est encore retréci parallèlement a la diminution de l'offre de ressources, en provenance en particulier des pays pétroliers, et d'une constante augmentation de la demande, émanant surtout des pays en développement dont la dette a dépassé 600 milliards de dollars. A lui seul, l'amortissement des emprunts a atteint en capital et intérêts quelques 130 milliards, versés pour prés de la moitié par les nouveaux pays industriels tels que le Mexique, le Brésil et l'Argentine.

Aussi, le financement des déséquilibres des paiements courants s'est-il révélé encore plus ardu qu'en 1981, d'autant plus que sont apparus importants les besoins nés des déficits budgétaires des grands pays industriels et que s'est accrue la défiance du marché international des capitaux à l'égard d'un nombre grandissant de pays dont la solvabilité s'est altérée. Face aux difficultés de remboursement éprouvées par ces derniers et engendrées par l'amenuisement de leurs ressources, le système bancaire international a été confronté à une très grave crise qui l'a amené à se montrer plus restrictif dans l'octroi de ses prêts et à rechercher des solutions aux problèmes de financement en ce qui concerne l'évaluation des risques, le volume de ses interventions ainsi que l'extension des cofinancements avec les organismes financiers internationaux. Dans l'immédiat, les banques internationales se sont trouvées contraintes de rééchelonner les dettes de certains pays, notamment latino-américains et Est-européens. Face à une crise dont l'envergure a fait craindre que ne se déclenche un processus analogue à celui des années trente, les grands pays industriels ont fini par accepter de développer le rôle des institutions financières internationales et de contribuer au renforcement de leurs ressources.

Les consultations menées à cet effet et qui se sont intensifiées au cours du second semestre de 1982 ont abouti début 1983 à la décision de porter la capital du Fonds monétaire international à 90 milliards de D.T.S. en relevant de 47,5 % les quotes-parts des pays membres. Parallèlement, le Groupe des Dix, auquel s'est jointe la Suisse, s'est engagé à mettre à la disposition du Fonds, dans le cadre des Accords généraux d'emprunts, une ligne de crédit de l'équivalent de 17 milliards de D.T.S., au lieu de 6,4 milliards précédemment, dont l'utilisation réservée jusque-là aux seuls pays du groupe est désormais étendue à tous les membres de cet organisme. Dans le cadre de ses opérations courantes, le Fonds a bénéficié d'un second prêt de 4 milliards de dollars octroyé par l'Agence monétaire de l'Arabie Saoudite. En regard, le F.M.I. a enregistré de nombreuses demandes de crédits et ses nouveaux engagements ont atteint 5,4 milliards de D.T.S. Ce montant apparait cependant bien en deçà des 13,1 milliards de D.T.S. que cet organisme a consenti au cours de la période allant de mars 1982 à février 1983. Les principaux accords ont été conclus avec les nouveaux pays industriels d'Amérique latine, Argentine, Chili, Mexique puis Brésil, pour un montant total de 10,4 milliards de D.T.S. En revanche, aucune allocation nouvelle de D.T.S., que continuent de réclamer instamment les pays en développement, n'a été décidée en raison de l'opposition des pays developpés.

Pendant l'exercice qui a pris fin le 30 juin 1982, la Banque mondiale a, pour sa part, augmenté le volume de ses autorisations de prêts de 8,8 milliards à 10,3 milliards de dollars et celui de ses versements de 5,1 à 6,3 milliards. Cependant, afin de renforcer sa situation financière et de faire face à l'expansion continue de ses programmes, la Banque a recouru plus largement que par le passé au cofinancement du secteur bancaire privé. Cette technique d'intervention représente désormais 40 % des prêts de la Banque mondiale et de l'Association internationale de développement (AID) et constitue une gêne supplémentaire pour les pays bénéficiaires en raison du relèvement des coûts qu'elle entraine. La B.I.R.D. a en outre institué en janvier une commission d'engagement dont le taux fixé initialement à 1,50 % fût ramené en décembre à 0,75 % et d'autre part décide en juillet de faire appel, en plus de ses emprunts traditionnels de longue durée, aux ressources à court terme. Devant l'instabilité du loyer de l'argent sur les marchés de capitaux, elle a également décidé en juillet d'assortir ses nouveaux prêts de taux d'intérêts variables révisables tous les six mois. De juillet 1981 à juin 1982, l'A.I.D. a porté ses déblocages de 1,9 à 2,1 milliards de dollars alors que les ouvertures de nouveaux crédits n'ont atteint que 2,7 milliards de dollars au lieu de 3,5 milliards en 1981, la contribution des Etats-Unis, principal pourvoyeur de fonds, ayant diminué du tiers pour être ramenée à 2,7 milliards de dollars.

En definitive, si les institutions financières internationales ont pu contribuer à résorber momentanément les graves effets de la crise des paiements de l'été 1982 et si un accord a pu être conclu en ce qui concerne le renforcement de leur ressources et, par là même, de leur rôle, il n'en demeure pas moins que la solution durable du processus récessif passe par une concertation internationale prenant en compte les problèmes des pays en voie de développement. Ceux-ci, confrontés à une baisse continue des cours des matières premières et à la nécessité de faire face aux exigences du développement, ne peuvent en effet, grâce aux seules politiques d'ajustement, être en mesure d'honorer

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

leurs engagements financiers. Plus encore que les pays industrialisés, ils ont pâti au surplus des retombées de la récession économique mondiale et d'une hausse du dollar qui, dans de nombreux cas, a renchéri leurs importations et élevé le coût de leur endettement. Cette évolution a été d'autant plus défavorable que demeurait faible l'aide publique et que se sont restreintes les diverses sources de financement.

De fait, dans le domaine de la coopération, la communauté internationale n'a pas réalisé de progrès significatif vers l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial. Pas plus que le sommet de Cancun d'octobre 1981, celui de Versailles tenu en juin 1982 n'a donné lieu à une relance des négociations Nord-Sud auxquelles les pays en développement attachent la plus grande importance comme ils l'ont réaffirmé lors de leur réunion qui s'était déroulée en février à New Delhi dans le cadre des rapports Sud-Sud. En outre, aucune percée n'a été effectuée ni en faveur des pays les moins avancés ni pour la mise en œuvre d'une politique globale de soutien des prix des matières premières et l'accord sur le Fonds commun de stabilisation des cours des produits de base qui devait entrer en vigueur le 1er avril 1982 n'a pas été ratifié. De même, le Conseil mondial de l'alimentation, après sa réunion en juin au Mexique, n'est pas parvenu à un consensus sur la constitution de réserves céréalières au bénéfice des pays menacés de disettes. Enfin, bien que les négociations menées depuis 1974 sur le droit de la mer aient abouti en décembre à l'élaboration d'un traité, le désaccord sur l'exploitation des fonds marins est loin d'être résolu et plusieurs grandes nations industrialisées refusent encore de souscrire aux principales dispositions de la Convention. Mais, bien plus encore que les approches partielles, la réforme du système monétaire international désorganise depuis de nombreuses années déjà apparaît toujours aussi ardue tant que demeurent fortes les tensions et les incertitudes pesant sur l'économie mondiale.

D'ailleurs, l'instabilité a persisté sur les marchés des changes, entretenue par les hauts taux d'intérêt et les fluctuations du dollar qui a continué de jouer un rôle prééminent. Durant les premiers mois de l'année, le dollar a en effet bénéficié aux Etats-Unis d'une rénumération élevée et d'un recul sensible de l'inflation. Ses variations ont ainsi dominé les marchés des changes et il s'est en définitive apprécié à l'égard de toutes les monnaies, mais plus particulièrement vis-à-vis de celles des pays en développement. De même, les taux d'intérêt servis sur le dollar ont encore joué un rôle directeur entraînant à la hausse ceux des autres monnaies. Au second semestre, bien que les taux aient été orientés à la baisse à partir de juillet, l'anticipation d'une accentuation de cette tendance ainsi que la crainte d'un bouleversement du système financier international ont contribué à renforcer encore la fermeté de la devise américaine. A partir de novembre cependant, la médiocrité des perspectives économiques, notamment aux Etats-Unis, a été à l'origine d'un repli des cours du dollar dont l'avance par rapport aux principales monnaies du Système monétaire européen s'est finalement établie à 13,4 % en moyenne. Pénalisé surtout par les bas taux d'intérêt pratiqués au Japon et également par le ralentissement de l'activité économique, le yen s'est affaibli par rapport au dollar pendant les dix premiers mois de l'exercice et, malgré un net raffermissement à partir de novembre, s'est déprécié en un an de 6,4 %. Le fonctionnement du S.M.E. a été perturbé par le comportement du dollar du fait de l'ampleur de ses fluctuations vis-à-vis de l'une ou de l'autre des monnaies du mécanisme et des incidences de sa hausse continue sur les comptes extérieurs des pays membres. Bien que sa vigueur ait contenu l'appréciation des monnaies les plus fortes du panier, mark et florin notamment, les tensions ont nécessité comme en 1981 des réaménagements des cours pivots. C'est ainsi que le 24 février le franc belge a été dévalué de 8,5 % et la couronne danoise de 3 % et le 12 juin, la lire italienne de 2,75 % et le franc français de 5,75 % ; à cette dernière date, le mark et le florin ont été réévalués de 4,25 % l'un et l'autre. Relativement ferme jusqu'en novembre grâce à sa rénumération appréciable et aux progrès enregistrés au Royaume-Uni en matière de paiements extérieurs et de maîtrise de l'inflation, la livre sterling a été ensuite éprouvée par le repli du prix du pétrole ainsi que par la perspective d'un fléchissement du loyer de l'argent et au terme de l'année s'est dépréciée de 15,6 % à l'égard du dollar. Pour sa part, compte tenu des niveaux de l'inflation et du déficit extérieur en Espagne, la peseta a été dévaluée de 8 % le 4 décembre et sa décote annuelle au regard du dollar a atteint 23,2 %. Sur le marché de l'or, les prix ont été d'abord orientés à la baisse, revenant de 400 dollars l'once à 297 dollars en juin. En effet, face à une offre qui se maintenait à un niveau élevé, la demande n'a marqué qu'un accroissement modéré en raison surtout du niveau attractif des taux d'intérêt et de la vigueur concomitante du dollar. En revanche, à partir de juillet, le fléchissement des taux d'intérêt a permis une nette reprise des cours de l'or qui se sont établis à 448 dollars en fin d'exercice.

Dans un contexte international marqué par une crise aigüe tant au plan économique que financier et qui s'est traduite par un marasme quasi généralisé, l'activité économique interne affectée en 1981 par une récession consécutive à une grave sécheresse s'est nettement redressée et la croissance enregistrée se révèle la plus élevée depuis 1977. Cette expansion a été animée par la consommation privée qui s'est amplifiée à la suite de l'amélioration des revenus agricoles et du ralentissement de la hausse des prix ainsi que par le renforcement des investissements publics. Elle a été cependant freinée par la baisse sur le marché mondial de la demande et du commerce dont le recul n'a pas manqué d'avoir des effets négatifs sur notre économie largement ouverte sur l'étranger.

En effet, les activités tournées vers l'exportation, notamment les industries minières et manufacturières, ont pâti de la conjoncture internationale, en particulier de la contraction de la demande, de la chute des cours des matières premières et des mesures protectionnistes adoptées par les pays de la Communauté économique européenne. Finalement, les recettes d'exportation n'ont enregistré qu'une augmentation limitée. En revanche, les importations se sont fortement développées sous l'effet d'une vive demande de produits alimentaires et énergétiques et de biens d'équipement à des prix en hausse. Dans ces conditions les dépenses d'importation se sont avérées d'autant plus lourdes que la plupart des devises étrangères, et en particulier le dollar, se sont nettement appréciées. En conséquence, l'aggravation du déficit commercial ainsi que l'alourdissement de la charge de la dette ont entraîné une détérioration sensible du solde négatif des paiements courants. La couverture de ce déséquilibre n'a pu être assurée que par un recours substantiel au financement extérieur.

Dans le domaine des finances publiques, les charges du Trésor ont été globalement maintenues à un niveau proche de celui de l'exercice antérieur grâce principalement à un ralentissement des dépenses ordinaires et les recettes ont été renforcées du fait des nouvelles mesures fiscales adoptées. Ces dispositions qui s'inscrivent dans le cadre du programme d'ajustement arrêté d'un commun accord avec le Fonds monétaire international ont eu pour effet de contenir le déficit de caisse du Trésor sans toutefois que soient réalisés totalement les objectifs visés

Sur le plan monétaire, les entrées de capitaux extérieurs ont permis une augmentation des réserves de change, une réduction des créances sur le Trésor et c'est essentiellement le développement des crédits à l'économie qui a été à l'origine d'une expansion de la masse monétaire dont la modération a contribué à ralentir la hausse des prix.

Face aux perturbations des marchés de change, caractérisés à la fois par l'appréciation du dollar et la hausse des taux d'intérêt qui a entraîné celle des autres monnaies, le dirham s'est déprécié en un an de près de 15 % à l'égard de la devise américaine.

La production

Sur la base de données encore provisoires, le produit intérieur brut calculé aux prix du marché de 1969 s'est établi à 33 497 millions de dirhams, marquant en un an une progression de 5,6 % au lieu d'un recul de 1,3 % en 1981 (1). Cette sensible reprise de la croissance est imputable en premier lieu au redressement des résultats de l'agriculture qui avait été gravement touchée par la sécheresse en 1981. De même, la branche des Administrations publiques et dans une moindre mesure le secteur tertiaire ont connu des améliorations. En revanche les activités secondaires ont quasiment stagné pour la deuxième année consécutive. Au total, la structure de la production est demeurée sensiblement la même, les activités primaires et secondaires en constituant toujours les deux cinquièmes (2).

Après la mauvaise campagne de 1981 où les récoltes avaient baissé de 22,9 % et en dépit de conditions climatiques encore peu favorables en raison du retard des pluies, la production agricole s'est accrue de 19 % cette année. De fait, les principales céréales ont fourni 47,6 millions de quintaux au lieu de 20,2 millions. Ces quantités se sont encore révélées insuffisantes en regard des besoins ; aussi a-t-il été nécessaire d'effectuer à nouveau d'importants et onéreux achats de céréales à l'étranger qui ont porté sur 19 millions de quintaux. Les légumineuses et les cultures industrielles ont donné pour leur part des résultats satisfaisants. Par contre, la production d'agrumes et de primeurs a fléchi et les recettes d'exportation à ce titre se sont légèrement amenuisées compte tenu d'une réduction des tonnages partiellement compensée par une hausse des prix. En ce qui concerne le cheptel, déjà amputé de près d'un tiers l'année précédente, il s'est encore réduit de 12,2 % et sa composition est affectée par le manque d'animaux jeunes.

Sous l'effet de l'atonie de la demande et de la chute des cours, l'activité minière a accusé une nouvelle baisse, de 5,5 %, imputable à la contraction de la production de phosphates et dans une moindre mesure à celle d'autres produits miniers tels que le plomb et le manganèse.

La valeur ajoutée du secteur énergétique a marqué une hausse de 6,3 % qui a intéressé toutes les sources d'énergie. En effet, la production d'électricité, dont les neuf dixièmes ont été fournis par les centrales thermiques du fait de la faiblesse persistante de l'hydro-électricité, a progressé de 6 %, l'extraction d'anthracite de 4,6 % et le raffinage de pétrole de 3,5 %.

La production de l'industrie manufacturière qui avait déjà stagné en 1981 a subi un fléchissement de 2,8 %. Il convient de signaler toutefois que l'indice qui retrace l'évolution de ce secteur a été établi en 1969 et ne rend pas compte de l'activité des nombreuses unités créées depuis lors. De ce fait, il est vraisemblable que les industries de transformation se soient développées et qu'elles aient contribué plus qu'il n'apparaît à la croissance.

(1) Voir annexes statistiques 1 et 2.

(2) Les statistiques provisoires de la comptabilité nationale comportent au niveau sectoriel des différences notables avec les données correspondantes fournies officiellement par ailleurs.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

Déprimée depuis plusieurs années et encore en retrait de 2,4 % en 1981, l'activité du bâtiment et des travaux publics s'est accrue de 4,9 % en 1982.

Quand à l'activité du secteur tertiaire, restée pratiquement stable l'exercice précédent, elle a connu une augmentation de 3,2 % ayant intéressé l'ensemble des branches.

Enfin le rythme d'accroissement des services non marchands des Administrations publiques estimé à 14,1 % s'avère plus rapide que celui des deux dernières années.

Converti en dirhams courants par application de l'indice des prix à la production dont la hausse moyenne a été estimée cette année à 9,2 % au lieu de 10,8 %, le produit intérieur brut s'est élevé à 88 519 millions de dirhams contre 76 737 millions, enregistrant ainsi une progession de 15,4 % au lieu de 9,4 % en 1981. Le produit national brut, qui englobe en outre les revenus extérieurs nets estimés à 1 249 millions, est passé de 77 188 millions à 89 768 millions, marquant une avance de 16,3 % au lieu de 7,8 % seulement l'année précédente (1).

La demande

Du côté des emplois, la dépense nationale brute s'est établie à 100 262 millions, en élargissement de 15,8 % au lieu de 13,1 % un an plus tôt et a excédé de 11 743 millions le produit intérieur brut. Les besoins d'investissement ont en effet nécessité un apport extérieur en biens et services, les importations s'étant révélées encore largement supérieures aux exportations et ayant aggravé de 19,4 % le déséquilibre vis-à-vis de l'étranger, passé de 12,8 % à 13,3 % du produit intérieur brut.

De fait, la consommation totale évaluée à prix courants à 79 799 millions a augmenté de 13,9 % au lieu de 15,7 % en 1981, reflétant à la fois un accroissement en volume et une hausse des prix. Elle a représenté 90,1 % du produit intérieur brut au lieu de 91,3 % l'an passé.

La formation brute de capital fixe, chiffrée à 20 363 millions de dirhams, s'est renforcée en un an de 20,2 % au lieu de 14,7 % en 1981, traduisant notamment l'effort d'investissement de l'Etat. Ce mouvement favorable a intéressé tous les équipements, particulièrement le matériel et l'outillage, et a permis de porter de 22,1 % à 23 % le taux d'investissement. Compte tenu d'un accroissement des stocks de 100 millions, les investissements se sont élevés à 20 463 millions.

En regard, l'épargne intérieure brute, en hausse de 31,1 % par rapport à l'année précédente, s'est fixée à 8 720 millions et l'épargne nationale brute, en expansion de 40,4 %, a atteint 9 969 millions. A ce niveau, elle a couvert 48,7 % des investissements, laissant ainsi apparaître un important besoin de financement (1).

Les relations financières avec l'étranger

La balance commerciale a laissé un déficit de 13 549 millions de dirhams, en aggravation de 29,6 % par rapport à l'année précédente. En effet, les importations ont atteint 25 989 millions, marquant ainsi une expansion de 15,7 % due à l'alourdissement de la facture énergétique et au net développement des achats d'autres produits, en particulier de biens d'équipement. Les exportations, en s'élevant à 12 440 millions, n'ont augmenté que de 3,6 % en raison de la stabilité des recettes notamment des produits alimentaires et d'une régression de celles des phosphates. Ce mouvement a entraîné, en dépit de l'accroissement des revenus du tourisme et du quasi maintien des transferts des travailleurs marocains à l'étranger à leur niveau de 1981, une détérioration du compte courant de la balance des paiements dont le déficit, passé de 9 630 millions à près de 11 900 millions, a représenté 13,4 % du produit intérieur brut au lieu de 12,6 % un an plus tôt. La couverture de ce déficit a nécessité un nouvel et substantiel recours aux financements extérieurs, en particulier auprès du Fonds monétaire international, et en définitive la balance des paiements a dégagé un solde excédentaire de 1 315 millions venant renforcer les réserves de change.

Les finances publiques

La situation de trésorerie de l'Etat s'est traduite par un déficit de caisse de 10 487 millions de dirhams au lieu de 12 830 millions un an plus tôt, ne représentant plus de la sorte que 11,8 % du produit intérieur brut au lieu de 16,7 % en 1981. Ce résultat apparaît d'autant plus encourageant qu'il découle d'une progression des recettes ordinaires deux fois plus rapide que celle des dépenses courantes et d'un vif développement des dépenses d'équipement portées à 12,5 milliards. Les besoins du Trésor ont été intégralement couverts par appel aux capitaux extérieurs mais le Trésor a réduit ses engagements à l'égard de la Banque du Maroc.

(1) Voir annexes statistiques 3 à 5.

(1) Voir annexes statistiques 6 et 7.

La monnaie et le crédit

La politique monétaire a été marquée en 1982 par une volonté de rigueur et de mesure. Tout en maintenant l'encadrement du crédit, les autorités monétaires ont pris un ensemble de dispositions en faveur des exportations, de l'habitat et de l'investissement en général, afin de soutenir l'activité économique et d'accompagner la croissance sans pour autant exacerber les fortes pressions qui continuaient de s'exercer sur les équilibres fondamentaux. L'augmentation des avoirs extérieurs et des crédits à l'économie, conjuguée à une baisse des créances sur le Trésor, a été à l'origine d'un accroissement modéré de la masse monétaire, de 11,2 % d'une fin d'année à l'autre mais de 14,4 % en moyenne annuelle, qui demeure cependant inférieur au taux de progression du produit intérieur brut.

L'AGRICULTURE

L'agriculture occupe toujours une place déterminante dans l'économie en raison de l'influence qu'elle exerce à la fois sur la production intérieure, la balance commerciale et les finances publiques. Outre ses liens étroits avec les autres secteurs, ses produits interviennent pour le quart dans les exportations tandis que l'insuffisance de la production agricole est à l'origine de 16 % des importations. Enfin, le budget de l'Etat supporte de lourdes charges pour l'équipement du secteur, en matière d'hydraulique en particulier, et pour le soutien des prix des denrées de base au titre duquel les subventions ont atteint 1,2 milliard de dirhams en 1982. L'agricultue joue un rôle social tout aussi important en procurant près de la moitié des emplois et du fait que le monde rural représente 57 % de la population.

Le secteur agricole continue d'être largement dépendant des aléas climatiques, près de 90 % de la superficie totale cultivable étant non irriguée. Après la sécheresse de 1981, les Pouvoirs publics ont pris une série de mesures visant à alléger les charges des agriculteurs et à assurer leur approvisionnement en moyens de production. Ainsi, il a été décidé l'exonération de l'impôt agricole relatif à l'exercice budgétaire 1982, le réechelonnement des dettes envers la Caisse nationale de crédit agricole et le relèvement des prix des céréales, des cultures industrielles et des oléagineux. De même, il a été décidé la suppression des droits et taxes frappant l'importation des produits phytosanitaires et du matériel agricole. Enfin, la durée maximum des prêts à l'investissement a été portée à 20 ans.

Calculée sur la base des prix de 1969, la valeur ajoutée du secteur a atteint 3 961 millions de dirhams au lieu de 3 328 millions en 1981 et apparaît ainsi en progression de 19 %. Sa part dans le produit intérieur brut est passée de 10,5 % à 11,8 %. Cette amélioration a concerné toutes les cultures à l'exception toutefois des agrumes, de la canne à sucre, des vins et de l'élevage.(1)

Céréales

Les conditions climatiques de la campagne céréalière 1981-1982 ont été caractérisées par un retard et une insuffisance des pluies. Ce n'est qu'après un automne chaud et sec que des précipitations abondantes ont été enregistrées en décembre ; puis, aux fortes chaleurs de février et mars ont succédé des pluies d'intensité moyenne en avril et mai. Par régions, l'Oriental qui avait été le moins touché par la sécheresse de l'année précédente n'a été véritablement arrosé qu'en avril, trop tardivement pour les cultures, tout en permettant de redresser la situation hydraulique. Bien qu'inhabituelles, ces circonstances atmosphériques ont eu des effets bénéfiques sur la production des quatre principales céréales qui s'est élevée à 47,6 millions de quintaux au lieu de 20,2 millions seulement au terme de la campagne antérieure. Ce bon résultat a pu être acquis grâce à l'opération de labour collectif lancée afin de rattraper le retard accusé par le labour qui a permis notamment la mobilisation de près de 23 000 tracteurs et l'emblavement de quelque 2 millions d'hectares, soit la moitié environ des superficies réservées aux céréales. Celles-ci ayant connu une quasi stagnation d'une campagne à l'autre, les rendements ont été multipliés par 2,4 pour atteindre 11,5 quintaux à l'hectare. Cette amélioration a intéressé toutes les variétés et la structure de la production des quatre principales céréales reste toujours dominée par l'orge qui entre pour 49 % dans le total, suivi par le blé dur avec 29,5 % et le blé tendre avec 16,3 %.

Pour satisfaire la demande interne, la production nationale a dû être complétée par des importations qui ont porté sur 19 millions de quintaux au lieu de 26,5 millions un an auparavant, pour une valeur de 1 728 millions de dirhams, en baisse de 27,6 %.

(1) Voir annexes statistiques 8 à 19.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

Les quantités de céréales commercialisées de mai à décembre 1982 par les intermédiaires agréés auprès de l'Office national interprofessionnel des céréales et légumineuses ont atteint 6,7 millions de quintaux au lieu de 3,7 millions au cours de la période correspondante de 1981 en raison d'une part de l'accroissement de la production et d'autre part du relèvement des prix officiels au quintal, passés de 135 à 140 dirhams pour le blé dur et le blé tendre et de 96 à 100 dirhams pour l'orge et le maïs. Ces majorations semblent avoir été dictées par les hausses de 30 % du gas-oil et de 15 % du salaire minimum agricole garanti intervenues en cours de campagne.

Quant à la récolte des céréales secondaires, elle a totalisé 1,4 million de quintaux, en progression de 72 % d'une année à l'autre. De même, les exportations de 75 600 quintaux, essentiellement d'alpiste, se sont accrues de 25 %.

Légumineuses

En dépit d'une légère baisse des superficies emblavées, la récolte des légumineuses qui a bénéficié des pluies abondantes du début de l'hiver et du printemps s'est fixée à 2,2 millions de quintaux ; elle a été ainsi multipliée par 3,3 d'une campagne à l'autre en raison d'une nette amélioration des rendements passés de 2,2 à 7,5 quintaux à l'hectare. Cet accroissement sensible a concerné toutes les espèces et particulièrement les petits pois et les pois-chiches dont les tonnages se sont respectivement chiffrés à 218 000 et 509 000 quintaux. La production de fèves, principale variété cultivée avec 44,5 % du total des légumineuses, s'est élevée en un an de 388 000 à 987 000 quintaux et celle des lentilles, de 47 000 à 253 000 quintaux, le rendement ayant plus que quadruplé.

Primeurs

La persistance de la chaleur jusqu'en décembre a entraîné le mûrissement précoce des tomates d'automne qui ont été marquées par la prédominance de petits calibres. Evaluées à 115 000 tonnes, les quantités de primeurs exportées ont subi d'une année à l'autre une baisse de l'ordre de 3,4 % imputable principalement au recul des expéditions de pommes de terre, revenues de 28 000 à 21 000 tonnes sous l'effet conjugué du retard de la récolte et de l'importance de la demande intérieure. A l'inverse, les livraisons de 90 000 tonnes de tomates à l'étranger apparaissent en hausse de 5,9 % en dépit de l'incidence défavorable des fortes pluies sur la variété d'hiver. La France et dans une moindre mesure l'Allemagne fédérale sont demeurées nos principaux clients et ont absorbé ensemble plus de 90 % des expéditions de primeurs. Celles-ci ont procuré une recette de 324,4 millions de dirhams, en diminution de 3,4 % imputable au recul des tonnages, le prix moyen étant resté stable.

Agrumes

Un automne chaud et sec et de fortes pluies au début de l'hiver ont influencé la campagne agrumicole 1981-1982 et se sont traduits par un retard notable des cueillettes notamment des variétés précoces et un grossissement insuffisant des fruits. Dans ces conditions, la production s'est légèrement contractée d'une année à l'autre en revenant de 1 003 000 à 995 000 tonnes. Ces mêmes facteurs auxquels s'est ajoutée une perturbation du circuit de distribution par la vague de froid et de gel qui a frappé l'Europe à partir de janvier ont eu pour effet de freiner les exportations, tombées à 605 000 tonnes, en régression de 12,3 %. Celle-ci a intéressé toutes les variétés et particulièrement les oranges dont le volume a été réduit en un an de 13,8 % et s'est établi à 420 000 tonnes. De même, celui des petits fruits s'est trouvé ramené de 200 000 à 181 000 tonnes.

La Communauté économique européenne et l'Union soviétique ont à nouveau acquis ensemble 82 % environ des ventes d'agrumes. Les recettes de la campagne ont été évaluées F.O.B. à 1 172 millions de dirhams et n'ont que peu varié en raison d'une baisse des tonnages compensée par une amélioration de 13,5 % des prix moyens.

Le marché intérieur a absorbé près de 380 000 tonnes, en progression de 18,4 %. Sur ce total, 98 500 tonnes ont été destinées aux usines de transformation.

Cultures industrielles

La production globale des cultures industrielles s'est élevée à 2 845 000 tonnes, en hausse de 3,2 % d'une campagne à l'autre.

Sur une superficie presque équivalente à celle de l'année écoulée, la récolte betteravière s'est chiffrée à 2 314 800 tonnes, en expansion de 9,5 % à la faveur d'une amélioration de 7,7 % des rendements.

En revanche, le volume de cannes produites, de 509 900 tonnes, s'est contracté de 18 % malgré une extension de 5 % des superficies. Aussi, les rendements sont-ils revenus en un an de 85,9 à 66,9 tonnes à l'hectare par suite de l'insuffisance des pluies et de l'irrigation.

Les quantités de sucre extraites sont passées d'une campagne à l'autre de 353 050 tonnes à 374 700 tonnes marquant un développement de 6,1 %. A elle seule, la betterave en a fourni plus de 85 %, l'extension de certaines sucreries et l'entrée en fonction de la nouvelle unité de Zemamra ayant permis un bon étalement de la campagne de traitement. Pour faire face à une consommation de sucre de l'ordre de 600 000 tonnes, il a été nécessaire d'importer 270 000 tonnes au lieu de 310 000 tonnes en 1981 pour une valeur de 519 millions de dirhams représentant moins de la moitié de celle de l'an dernier par suite principalement de la chute des cours sur le marché mondial.

Le grave déficit en eau des deux dernières années a complétement détruit la récolte de coton dans le Gharb et le Haouz au terme de la campagne 1981-1982. Toutefois, la cueillette de coton, avec 199 500 quintaux, s'est redressée de 6,5 %, en dépit du fait qu'elle ait été limitée aux périmètres du Tadla et des Doukkala, les rendements s'étant au total améliorés de 16,4 à 19 quintaux à l'hectare.

Il convient par ailleurs de signaler que les Pouvoirs publics ont décidé de majorer les prix de toutes les cultures industrielles; ainsi, la tonne de betterave est passée de 150 à 155 dirhams, celle de canne à sucre de 100 à 105 dirhams et le quintal de coton de 350 à 359 dirhams.

Oléiculture

Bénéficiant de conditions climatiques relativement favorables et notamment des chaleurs d'automne, la campagne oléicole 1981-1982 a porté sur un volume estimé à 350 000 tonnes, en accroissement de 26,3 %, et a permis la production de 25 000 tonnes d'huile au lieu de 23 000 tonnes un an auparavant.

De même, les premières estimations de la cueillette entamée à la fin de l'exercice 1982 évaluent le récolte d'olive de 1982-83 entre 450 000 et 500 000 tonnes, soit l'une des meilleures des dix dernières années, et les quantités d'huile extraites se situeraient autour de 45 000 tonnes.

Oléagineux

Après les mauvais résultats de la campagne écoulée, la production d'oléagineux, de 470 000 quintaux, a connu un net essor de 77,4 % consécutif à une extension des superficies de 46 700 à 49 500 hectares et à une amélioration des rendements de 66,7 %. Cette évolution favorable a intéressé uniquement l'arachide, principale variété cultivée, dont la récolte est passée d'une année à l'autre de 178 000 à 407 300 quintaux, en accroissement de 128,8 %, alors que celle de tournesol, avec 62 800 quintaux, a régressé de 27,9 % en raison de la baisse simultanée des surfaces et des rendements. Aussi, le prix de soutien du quintal de cette dernière variété a-t-il été relevé de 240 à 256 dirhams.

Viticulture

Sous l'effet des vagues de chaleur et du vieillissement des vignes, la production vinicole a encore chuté en 1982, ne portant que sur 350 00 hectolitres au lieu de 514 000 un an auparavant et 910 000 en 1980. En revanche, les exportations, avec 534 000 hectolitres, ont connu une légère hausse de l'ordre de 5,3 % pour une recette de 51,5 millions de dirhams accrue de 7,5 % à la suite d'un redressement des prix. Parallèlement, le marché local a absorbé 256 000 hectolitres au lieu de 264 000 en 1981 pour une valeur stagnant autour de 28 millions de dirhams.

Elevage

La grave sécheresse qui a frappé le pays au cours de la campagne 1980-1981 a sérieusement affecté l'effectif du cheptel dont les trois principales races ont chuté de 29 % en 1981 et de 12,2 % en 1982. En effet, le recensement effectué en octobre-novembre a dénombré près de 16,3 millions de têtes au lieu de 18,5 millions un an auparavant et 26 millions en 1980. Afin d'enrayer ce déclin continu et de favoriser la reconstitution du bétail, un certain nombre de mesures ont été prises dont notamment l'interdiction d'abattre les brebis et l'importation de jeunes bovins d'embouche; de même, il a été renoncé cette année encore au sacrifice de l'Aïd El Adha.

Par ailleurs, en 1982, la production contrôlée de viande rouge n'a atteint que 140 000 tonnes, en baisse de 9,3 %. A l'inverse, l'aviculture a connu une nette reprise, fournissant quelque 110 000 tonnes de viande blanche au lieu de 75 000 tonnes seulement un an auparavant, soit un accroissement de l'ordre de 47 %.

La production de lait, évaluée à près de 700 millions de litres, s'est amenuisée de 4 % environ tandis que le coût des importations de produits laitiers a augmenté de 31,2 % en s'élevant à 458 millions de dirhams pour un tonnage de 42 400 tonnes, en hausse de 11,6 %.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

Pêche

Avec une double façade maritime s'étendant sur quelque 3 500 kilomètres et une zone économique exclusive de 200 milles marins, les captures potentielles optimales sont estimées à 1,5 million de tonnes. Le niveau des prises atteint à peine 30 % de ces possibilités et les quantités débarquées en 1982 n'ont pas dépassé 274 000 tonnes au lieu de 400 000 tonnes environ en 1981. De même, les exportations de produits frais ou en conserve ont porté sur un volume de 108 000 tonnes, en baisse de 10 %, mais leur valeur a stagné autour de 931 millions de dirhams par suite d'une amélioration des prix.

Soucieux de stimuler la pêche et de renforcer son apport tant au niveau de l'alimentation qu'à celui des exportations et de l'emploi, l'Etat a décidé de confier à un ministère la tâche prioritaire d'organiser ce secteur et d'établir un plan à long terme de son développement. A cet égard, de nombreuses mesures ont été prises parmi lesquelles l'élaboration d'un nouveau code des investissements maritimes en vue d'encourager l'équipement des ports, l'extension de la chaîne de froid et la modernisation de la flotte nationale.

LES MINES ET L'ENERGIE

Le secteur minier s'est ressenti en 1982 de la dégradation de la conjoncture internationale et plus encore de la baisse de la demande mondiale de phosphates qui a affecté sensiblement la production et les exportations de ce minerai. L'activité d'extraction, après deux années de recul, a marqué de nouveau un repli, de 6,9 %. De même les ventes à l'étranger qui s'étaient inscrites en forte progression un an plus tôt ont diminué en valeur de 7,4 % du fait notamment de la chute des cours des phosphates.

Dans le domaine de l'énergie, la production s'est accrue de 5 %, soit à un rythme double de celui observé en 1981. Ce mouvement a résulté d'un accroissement de la production d'électricité et d'une reprise du raffinage du pétrole, liée d'ailleurs elle-même en large partie à l'expansion des besoins des centrales thermiques dont l'activité a été d'autant plus intense qu'elle devait pallier l'importante contraction des apports des unités hydroélectriques. En conséquence, le taux de dépendance à l'égard de l'extérieur s'est élevé de 83 % à 87 % et la facture pétrolière a représenté l'équivalent de plus de la moitié des exportations.

(Base 100 en 1969)	1979	1980	1981	1982
Indices				
– de l'extraction minière	156	149	145	135
– de la production d'énergie	268	272	279	293

Mines

L'atonie de la demande internationale a exercé un effet défavorable sur l'extraction qui s'est contractée pour la troisième année consécutive. Déjà en baisse de 4,5 % en 1980 et de 2,7 % en 1981, son indice a de nouveau fléchi de 6,9 % par suite des mouvements de recul des phosphates et dans une moindre mesure du plomb et du manganèse qui n'ont pu être totalement compensés par l'évolution favorable des autres minerais. C'est ainsi que la part du secteur minier dans le produit intérieur brut est revenue en un an de 2,9 % à 2,6 %.

Dans le même temps, les cours mondiaux des produits de base ont fortement baissé par rapport à leur niveau de 1981, parallèlement à la régression de l'activité industrielle des pays développés. Cependant, l'appréciation du dollar, principale monnaie de facturation de nos exportations minières, a atténué l'incidence de la chute des prix. Dans ces conditions, la valeur carreau-mine (1) est tombée à 4 172 millions de dirhams, marquant une baisse de 10,3 % imputable principalement à la diminution des tonnages, passés de 19,6 millions de tonnes à 18,3 millions. Cette évolution a concerné notamment les phosphates dont la valeur de la production marchande s'est inscrite en retrait de 11,8 % et la part dans le total a été ramenée de 83,4 % à 82 %. Celle des autres produits a également diminué de 2,4 % en raison de l'arrêt de l'exploitation de la pyrrhotine et du tassement de l'activité dans les mines de plomb, de manganèse et de fluorine (2).

Les livraisons de phosphates à l'étranger se sont contractées de 10,6 % en volume et de prés de 9 % en valeur et le produit des ventes des autres minerais ne s'est accru que de 2 % environ en dépit d'une expansion de plus de 18 % des tonnages expédiés. Au total, les recettes d'exportation ont été évaluées par la direction des mines à 4 070 millions de dirhams contre 4 397 millions en 1981, soit une diminution de 7,4 %. A eux seuls, les phosphates ont représenté 84,6 % de ce montant.

Près de 23 % des quantités extraites ont été fournies aux unités locales de transformation, pour un volume excédant légèrement 4,2 millions de tonnes dont la progression de 10,5 % s'explique essentiellement par l'extension de la demande de phosphates émanant des usines d'acide phosphorique et d'engrais. Leur valeur est cependant revenue à 833 millions de dirhams, en fléchissement de 3,6 % dû à l'arrêt de la production de pyrrhotine et à la baisse des prix du plomb et du cuivre.

Face à la variabilité des cours sur le marché mondial et à la conjoncture défavorable aux matières premières, le processus de valorisation des ressources minérales, notamment en ce qui concerne les phosphates et le cuivre, a été poursuivi.

Phosphates

L'extraction des phosphates, en augmentation de 5 % en 1981, s'est établie cette année à 21,4 millions de tonnes, marquant une réduction de 2,3 %. La production marchande s'est fixée à 19,6 millions de tonnes, s'inscrivant en baisse de 3,4 %. Quant aux exportations, elles ont porté sur 14 millions de tonnes de phosphates naturels, en diminution de 10,6 % pour une recette de 3 445 millions de dirhams. Elles ont porté également sur 3,5 millions de tonnes de produits dérivés dont la part dans le total ne cesse d'augmenter compte tenu de l'évolution de la demande mondiale de plus en plus axée sur les produits transformés. Les cours des phosphates naturels ont défavorablement varié, le prix moyen à la tonne revenant en un an de 49 à 40 dollars mais ce sont surtout les prix des produits dérivés qui ont été les plus affectés. Le marché mondial, où la concurrence apparaît toujours vive, a été déprimé, la production et la consommaion s'étant amenuisées. Néanmoins les ventes du Maroc, en baisse seulement de 3,8 %, ont été moins éprouvées que celles de son principal concurrent, les Etats-Unis, en régression de 9,3 %. Aussi sa part a-t-elle pu être maintenue à 27 % alors que celle des Etats-Unis s'est trouvée ramenée à quelque 35 %.

De fait, presque tous nos partenaires ont réduit leur demande mais la répartition géographique des ventes de phosphates naturels n'a guère été modifiée. Ainsi les pays d'Europe occidentale restent les principaux clients, avec près de 68 % du total, bien qu'ils aient restreint leurs acquisitions de 10,5 millions de tonnes à 9,5 millions. En revanche, la part des pays Est-européens a diminué de 18,2 % à 16,5 % par suite d'une réduction de leurs commandes de près de 19 % tandis que s'est accrue celle du marché asiatique où l'Inde et le Japon ont été les principaux acquéreurs. Les acheteurs les plus importants demeurent l'Espagne et la France avec respectivement 2,1 millions de tonnes et 1,9 million suivies de la Pologne avec 1,5 million et de la Belgique avec 1,4 million, ces quatres pays absorbant près de la moitié des expéditions totales.

Sur le marché intérieur, les quantité écoulées ont représenté 4 millions de tonnes et 22,2 % de la production globale au lieu de 18,7 % l'exercice précédent et 12,7 % en 1980. En effet, après avoir déjà augmenté de 50 % en 1981 à la suite de l'importante extension de la capacité de traitement de Maroc Phosphore I, les fournitures aux usines chimiques, installées à Safi, ont été encore accrues de plus de 11 %.

La production d'acide phosphorique a pu ainsi être portée à plus de 1 million de tonnes, en hausse de 37,4 %, et celle d'engrais à 565 000 tonnes, en progression de 31,4 %. Les exportations de ces produits se sont élevées respectivement à 664 500 tonnes et à près de 432 800 tonnes, accusant des avances de 23 % et de plus de 60 %; elles ont rapporté globalement 2 053 millions de dirhams, soit 26 % de plus qu'en 1981.

Au total, les recettes du groupe O.C.P. au titre du phosphate et de ses dérivés se sont établies à un montant voisin de celui de 1981 et ont procuré la contrevaleur de 5 498 millions de dirhams. A ce niveau, elles ont constitué plus de 44 % de l'ensemble des exportations et correspondu à 83 % de la facture pétrolière.

Soucieux de sauvegarder sa place de premier exportateur avec près d'un tiers du commerce mondial des phosphates et de développer en même temps ses ventes de produits transformés, l'Office Chérifien des Phosphates a poursuivi la politique qu'il mène depuis plusieurs années visant à accéder au rang de premier producteur mondial et à porter à 30 % en 1985 le taux de valorisation. A cette fin, l'année a été marquée, d'une part, par l'équipement de plusieurs recettes souterraines à Khouribga et à Youssoufia, d'autre part, par l'entrée en production du gisement de Ben Guerir en mars et la reprise en juillet de l'activité des mines de Boucraâ. Parallèlement, le potentiel de traitement a été renforcé avec la mise en service de l'usine de séchage d'Oued Zem d'une capacité de 6 millions de tonnes. En ce qui concerne la transformation, des aménagements ont été apportés aux usines Maroc-Phosphore I et II afin d'en accroître la productivité tandis que s'est poursuivie l'édification du complexe chimique de Jorf Lasfar. Enfin, pour suppléer à la fermeture de la mine de Kettara, répondre à l'accroissement des besoins en soufre nécessaire au traitement des phosphates et donc limiter les importations de ce

(1) La valeur carreau-mine est égale au prix F.O.B. de la tonne de minerai diminué des frais de transport, de chargement et de déchargement supportés depuis la mine jusqu'au port d'embarquement.

(2) Voir annexes statistiques 20 et 21.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

produit, chiffrées en 1982 à plus d'un million de tonnes, des recherches ont été menées à Jbilet dans le Sud.

Autres produits miniers

La valeur carreau-mine de la production minière hors phosphates a atteint 753 millions de dirhams et a fléchi de 2,4 % après avoir déjà enregistré un recul de 12 % en 1981. Cette évolution défavorable a résulté du repli des cours de la plupart des produits notamment ceux du plomb, du cuivre et de l'argent puisque l'extraction a porté sur 1,2 million de tonnes, en progression de 17,5%. Ce mouvement à la hausse a intéressé surtout le fer, la barytine et, dans une moindre mesure, le cuivre.

En revanche, les exportations, en passant de 613 à 625 millions de dirhams en valeur et de 721 100 tonnes à 856 000 tonnes en volume ont marqué des améliorations respectives de 1,9 % et de 18,7 %. Ce résultat tient principalement à la forte expansion des expéditions de fer de faible valeur marchande et à un moindre degré de celles de cuivre et de fluorine.

Ainsi, les minerais autres que les phosphates, de par leur nombre, leur hétérogénéité et les quantités produites relativement peu importantes apparaissent de plus en plus marginaux, d'autant que leur exploitation, étroitement liée à la conjoncture internationale qui leur a été presque constamment défavorable depuis de nombreuses années, devient, faute de transformation locale systématique, précaire et d'une rentabilité incertaine. C'est dans ce cadre que s'inscrit le processus de valorisation qui a marqué de nouveaux progrés en 1982 notamment en ce qui concerne le cuivre, le plomb et les métaux précieux. Quant aux prospections, elles ont abouti cette année à la découverte de gîtes d'antimoine à Fnideq, de magnésite dans la région de Chaouen et de wolfram à Sidi Bou Azzou.

Plomb

Parallèlement à la poursuite de la récession dans l'industrie automobile et à l'absence notamment d'achats soviétiques et américains, les stocks de plomb se sont accrus et les cours, orientés à la baisse, ont subi de fortes fluctuations. Dans de contexte, et malgré l'ouverture en cours d'année des mines de Sidi Lahcen et de Zgounder, la production, en se limitant à 148 500 tonnes, a reculé de 11,8 % et les exportations, en tombant à 52 900 tonnes, ont régressé de 39,8 %. Quant aux recettes, déjà réduites d'environ 27 % en 1981, elles se sont repliées à nouveau de près de moitié et n'ont guère dépassé 103 millions de dirhams.

Barytine

L'extraction de la barytine, en hausse de 45 % en 1981, a atteint 536 900 tonnes et s'est développée de prés de 16 % grâce notamment à la mise en exploitation du gisement de Zelmou dans la province de Figuig. Le Maroc est ainsi passé au premier rang des producteurs africains et au cinquième dans le monde. Toutefois, les livraisons à l'étranger qui ont porté au total sur 310 100 tonnes ont fléchi de 5,6 % mais, en raison de l'appréciation du dollar, leur produit s'est amélioré de 8,8 % et s'est élevé à 100,5 millions de dirhams. Le retrait de la demande extérieure de ce minerai qui est principalement employé dans les forages pétroliers s'explique par le ralentissement de la demande et par la vive concurrence de l'Espagne, de la Turquie et de la Chine.

Cuivre

Grâce à l'extension de la capacité de production de concentré de cuivre intervenue en 1981 lors de l'entrée en service de l'usine d'enrichissement de Bleida, il a été produit cette année un tonnage de 63 300 tonnes, soit un quasi triplement d'un exercice à l'autre. La totalité de la production de concentré de cuivre est destinée à être traitée ultérieurement dans un complexe métallurgique qu'il est prévu d'édifier à Essaouira, à proximité des gisements de gaz de Meskala, et dont la capacité sera de l'ordre de 45 000 tonnes de cuivre-métal et de quelque 15 tonnes d'or et d'argent.

Le marché mondial du cuivre a été déprimé parallèlement à la diminution des utilisations dans les pays industriels et au gonflement des stocks et les cours se sont repliés dès février, ne marquant qu'une faible reprise en fin d'année. Dans cette conjoncture, les exportations ont pratiquement triplé en tonnage, passant de 20 600 tonnes à 61 200 tonnes, mais les recettes, évaluées à 103,5 millions de dirhams, en doublant ont augmenté à un rythme moins rapide.

Manganèse chimique

L'extraction, tombée à 94 100 tonnes, a fléchi de 14,2 % et dans le même temps les exportations, en revenant à 80 300 tonnes, ont diminué de 18,2 %. Toutefois, compte tenu du raffermissement du dollar, les recettes d'exportation sont restées pratiquement stables d'une année à l'autre aux alentours de 62 millions de dirhams.

Divers

En ce qui concerne les autres minerais, principalement la fluorine, le cobalt, l'argent, le fer et le zinc, les tonnages produits, de 405 500 tonnes, ont globalement augmenté de 35,8 % et les quantité exportées, chiffrées à 351 300 tonnes, de 89 %. Toutefois, la valeur de la production estimée à un peu plus de 248 millions de dirhams a accusé un recul de 7,7 % en raison principalement de la baisse des cours de certains métaux et les recettes à l'exportation, en atteignant 257 millions de dirhams, ne se sont améliorées au total que de près d'un quart.

Réduite de 6,5 % en 1981, l'extraction du cobalt est restée de l'ordre de 6 300 tonnes. Quant aux exportations, limitées à 5 700 tonnes, elles ont régressé de 8,1 % et ont rapporté 78,1 millions de dirhams, soit une baisse de 16,5 % due à une détérioration des prix.

Bien que l'extraction n'ait pas dépassé 50 200 tonnes, en diminution d'un quart environ, les expéditions à l'étranger de fluorine se sont élevées à 70 100 tonnes marquant une augmentation de 31,8 % tandis que les recettes correspondantes, de 64,4 millions de dirhams, se sont accrues de 46,8 %.

La production d'argent, de 27 tonnes en 1982, a accusé un redressement de 27,2 % consécutif à l'ouverture de la mine de Zgounder près de laquelle a été installée une unité d'une capacité de traitement de 73 000 tonnes de minerai permettant la production de 32 tonnes d'argent-métal. Avec près de 29 tonnes, les quantités exportées se sont élargies de 45,4 % mais n'ont procuré que 42,9 millions de dirhams, soit 21,6 % de plus que l'année précédente, reflétant ainsi la nette détérioration des cours, particulièrement au cours du premier semestre.

La reprise de la demande de fer a permis de porter de 50 000 tonnes à 224 000 tonnes environ la production de ce minerai. De fait, les exportations, notamment vers l'Espagne, ont avoisiné 234 000 tonnes et plus que triplé d'une année à l'autre pour une recette de 24,5 millions de dirhams plus de quatre fois supérieure à celle de l'an dernier.

La basse conjoncture mondiale qui a caractérisé le zinc en 1982 a influé sur son extraction et sur ses exportations. Celles-ci se sont établies à 17 800 tonnes, en progression de 6,4 %, pour une valeur de 24,5 millions de dirhams, en hausse de 3,3 %. L'activité des mines, grâce à l'ouverture des centres de Tiouit et de Sidi Lahcen, s'est développée de plus de moitié, l'extraction passant de 14 600 à 22 400 tonnes, tandis que les réserves se sont trouvées renforcées par la découverte d'un important gisement à Tiouili dans la région d'Oujda.

Energie

Reflétant la croissance de l'activité économique, la consommation totale d'énergie primaire a marqué, après la quasi stagnation observée en 1981, une hausse de 1,5 % et s'est élevée à 4 743 000 tonnes-équivalent-pétrole (T.E.P.) au lieu de 4 673 000 un an auparavant (1). Les produits pétroliers ont couvert 87 % de la demande au lieu de 83 % précédemment alors que l'apport de l'électricité hydraulique a été limité à 3 % au lieu de 6 % et que les parts du charbon et du gaz naturel sont restées stables, de l'ordre respectivement de 9 % et 1 %.

La production nationale, chiffrée à 619 000 T.E.P., a accusé un recul de 19 % de sorte qu'elle n'a satisfait que 13 % de la demande. Son fléchissement s'explique par la chute de 43 % de la production d'électricité hydraulique consécutive à l'insuffisance des réserves des barrages.

Dans ces conditions, le déficit en énergie s'est élargi de 5,5 % et le taux de dépendance vis-à-vis de l'étranger s'est élevé de 83 % à 87 %. Néanmoins, les tonnages d'hydrocarbures importés sont restés sensiblement équivalents à ceux de l'an dernier alors que la facture énergétique s'est accrue de 17,2 % sous l'effet principalement de la hausse du dollar. Aussi, compte tenu de l'importance des subventions à ce titre, les Pouvoirs publics ont décidé de relever les prix de la plupart des produits énergétiques tout en poursuivant les efforts de recherche et de mise en valeur des ressources nationales.

Produits pétroliers

L'extraction locale de pétrole, en amenuisement continu, ne s'est élevée qu'à 15 200 tonnes; celle du gaz naturel a elle aussi diminué en revenant de 84,9 millions de mètres-cube à 78,6 millions. Au total, la production locale d'hydrocarbures a représenté l'équivalent de 74 000 T.E.P., ou 12 % des ressources d'origine nationale et seulement 1,6 % de la consommation des produits énergétiques. Les besoins en produits pétroliers ont en

(1) Voir annexes statistiques 22 à 25.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

effet atteint 4 095 000 T.E.P., accusant une hausse annuelle de 5,1 % au lieu de 0,8 % en 1981 résultant principalement de la demande de l'Office National de l'Electricité en vue de compenser la baisse des apports hydroélectriques. Dans cet ensemble, les ventes d'essence, contrariées probablement par le niveau des prix, ont stagné tandis que celles de fuel et de gas-oil qui représentent près des quatre cinquième du total ont nettement repris. En effet, les utilisations de gas-oil, presque stables l'an dernier, se sont élargies de 4,8 % et celles de fuel, de 7,4 % au lieu de 4,6 %. A elles seules les centrales thermiques dont les besoins ont augmenté de prés de 20 % ont absorbé 46 % du fuel consommé et 22 % du total des produits pétroliers. Les livraisons de gaz liquéfiés, dont les prix n'ont pas subi de majoration en 1982, se sont développées de 8,1 %.

Les importations d'hydrocarbures ont porté sur 4 408 000 tonnes, sans variation sensible d'un exercice à l'autre, et ont été effectuées pour 81 % auprés des pays du Moyen-Orient. Cependant, leur coût s'est élevé à 6 592 millions de dirhams, s'inscrivant en hausse de 17,2 % par suite en particulier du raffermissement du dollar. La facture pétrolière a représenté un peu plus du quart des importations totales, nécessité l'équivalent de près de 53 % des recettes d'exportations et dépassé celles du secteur minier de près de 70 %.

Le raffinage de pétrole par les deux usines de Mohammedia et de Sidi Kacem a porté sur quelque 4,3 millions de tonnes, en accroissement de 2,8 %.

La majoration du coût des importations de pétrole a amené les Pouvoirs publics à relever à compter du 10 novembre les prix intérieurs. De ce fait, les tarifs ont été augmentés de 5,9 % pour l'essence ordinaire, de 5,6 % pour le super carburant, de 6,3 % pour le gas-oil, de 7,1 % pour le pétrole lampant et de 7,6 % pour le fuel. Comme en 1981, cette mesure n'a pas concerné le gaz butane et le propane dont les barèmes sont demeurés inchangés. En dépit des hausses intervenues au cours des douze derniers mois, la Caisse de compensation a déboursé en 1982 au titre des produits pétroliers 855 millions de dirhams.

Electricité

La production globale nette d'énergie électrique, assurée essentiellement par l'Office National de l'Electricité, a été estimée à 5 750 millions de kWh au lieu de 5 366 millions précédement, et a enregistré une progression de 7,2 % contre 8,7 % un an plus tôt. Elle a été fournie dans une grande proportion par les installations thermiques par suite de la forte contraction des apports d'origine hydraulique. En effet, ceux-ci qui avaient déjà chuté de 32 % en 1981 se sont à nouveau fortement réduits de 43 % et se sont limités à 572 millions de kWh, marquant ainsi le niveau le plus bas depuis une trentaine d'années et représentant moins du tiers de la capacité installée. En conséquence, leur contribution à la production énergétique totale qui était de plus de 30 % en 1980 est tombée à 18,7 % l'année suivante et à moins de 10 % en 1982 où elle n'a couvert que 3 % des besoins nationaux. La production d'origine thermique a atteint 5 178 millions de kWh, accusant une avance de 18,6 %, inférieure toutefois à celle de 1981. Le potentiel productif s'est trouvé au demeurant renforcé par la mise en service de la seconde tranche de la centrale de Mohammedia.

La consommation a été évaluée à 5 026 millions de kWh, en hausse de 6,2 %, soit un taux comparable à celui de l'exercice précédent. Un important relèvement des tarifs, modulé selon les différents utilisateurs, est intervenu succédant aux importantes majorations des deux dernières années.

Charbon

Après avoir augmenté de 3,5 % en 1981, les quantités d'anthracite extraites ont à nouveau progressé de 4,6 % en s'établissant à 735 000 tonnes. Les ventes globales, à l'inverse, apparaissent en baisse de 8,5 % et n'ont porté que sur 735 000 tonnes au lieu de 803 000 tonnes l'an dernier. En effet, si la demande des sucreries et des sociétés minières s'est développée en un an de plus de 42 %, les achats de l'O.N.E. qui représentent près des neuf dixièmes du total des ventes intérieures se sont repliés de quelque 9 % par suite notamment d'une réduction des enlévements de la centrale thermique de Jerada ; de même, les exportations ont fléchi de 32 %. Les prix de vente de l'anthracite ont été majorés de 25 % au 1er septembre. Enfin, les importations de coke destinées pour une large part à l'industrie sont passées à 66 200 tonnes.

•

En raison du poids des importations énergétiques dans la balance commerciale et de la nécessité de réduire la dépendance vis-à-vis de l'extérieur, une impulsion nouvelle a été donnée à la prospection de pétrole et de gaz, le programme en matière d'hydroélectricité a été poursuivi de même qu'ont été accélérés les travaux d'études relatifs à la valorisation des schistes bitumineux; enfin un intérêt nouveau a été accordé aux énergies renouvelables.

Les travaux de forage ont connu un net regain dans la région de Taza et surtout dans les bassins d'Essaouira et du Gharb en vue de déterminer l'importance des réserves de gaz de Meskala et de détecter de nouveaux gisements de pétrole. Des campagnes de recherches ont également été menées au large d'Essaouira et de la zone s'étendant d'Agadir à Tarfaya.

Une usine d'essai de traitement des schistes bitumineux de Timahdit a été mise en chantier en octobre. Il est prévu de construire, en cas de succès du procédé, des unités industrielles d'extraction d'huile de schistes et d'édifier une centrale thermique d'une puissance de 1 000 mégawatts. Des 1983, la capacité de production de l'électricité sera accrue par la mise en service de l'usine de Lalla Takerkoust dans la région de Marrakech et sera renforcée en 1984 par l'entrée en production des troisième et quatrième tranches de l'usine thermique de Mohammedia.

Un centre chargé de promouvoir le développement des énergies renouvelables a été créé à Marrakech et les premières réalisations utilisant l'énergie solaire ont été effectuées.

Enfin, dans la perspective d'un recours à l'énergie nucléaire, la construction d'une unité destinée a extraire de l'oxyde d'uranium à partir de l'acide phosphorique est en cours à Safi et il est prévu qu'elle soit opérationnelle au cours de 1985.

L'INDUSTRIE - LE TOURISME

L'industrie

Sur la base de chiffres provisoires, l'activité industrielle apparaît en recul en 1982, la valeur ajoutée de ce secteur accusant une diminution de 2,8 % et l'indice de production, une baisse de 3,4 % (1). Celui-ci, basé sur la structure de 1969, ne prend en compte ni les modifications intervenues depuis lors, ni les créations d'activités nouvelles. C'est ainsi qu'il ne couvre pas la bonneterie, la confection, la fabrication de produits pharmaceutiques et d'acide phosphorique et la chimie du chlore. Dans ces conditions, il répercute exclusivement l'évolution des industries qui prédominaient au moment de son élaboration et ne reflète pas les variations de l'année de l'ensemble de l'appareil industriel.

De fait, au niveau de certaines branches, des différences apparaissent avec les indications recueillies par ailleurs. Néanmoins, seuls les indices officiels seront retenus dans les développements qui suivent.

L'évolution globale de l'industrie manufacturière apparaît encore en 1982 différenciée d'une branche à l'autre. C'est ainsi que l'activité des secteurs de l'alimentation, de la métallurgie et des textiles s'est inscrite en baisse alors que celle de la chimie, des matériaux de construction et des autres industries a été, au total, mieux orientée.

Les perspectives apparaissent plus encourageantes compte tenu des efforts entrepris en vue de la relance de la croissance industrielle, en particulier par l'adoption d'une loi sur l'integration-compensation, de mesures d'encouragement à l'exportation et par l'institution d'un nouveau code des investissements industriels. De fait, le montant des investissement agréés s'est renforcé en passant en un an de 1 509 à 2 165 millions de dirhams, enregistrant de la sorte une augmentation de 43,4 %, portant sur 925 dossiers au lieu de 739 et permettant la création de 30 493 emplois au lieu de 24 534 en 1981.

Biens d'équipement et biens intermédiaires

Industrie des métaux

Dans la métallurgie, le mouvement de reprise observé au cours des deux dernières années a fait place en 1982 à un recul de 8,4 %. A la progression de 3,9 % réalisée par la branche du « matériel de transport » se sont en effet conjuguées les baisses de l'ordre 11 % subies par les « produits de l'industrie métallurgique » et les « ouvrages en métaux »

La production des fonderies, en augmentation de 2,2 % l'an passé, a accusé une contraction de 11,3 % et celle de la chaudronnerie et de la menuiserie métallique qui avait marqué une expansion de 30 % en 1981 a subi une chute de 18,6 %. Il en a été de même en ce qui concerne la production et la réparation de matériel ferroviaire qui a diminué de 34 %. De leur côté, les fabrications d'emballages métalliques, affectées par la réduction de l'activité des conserveries de poissons, ont fléchi de 1,4 % en dépit du vif essor des conserveries végétales.

(1) Voir annexe statistique 26.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

Le montage de véhicules automobiles, passé en un an de 16 226 à 16 690 unités, a enregistré une légère reprise et l'assemblage de véhicules utilitaires, favorisé par un accroissement des commandes publiques, s'est amélioré de 13,5 %.

Industries chimiques, parachimiques et de transformation du caoutchouc et des matières plastiques

Selon l'indice officiel, l'activité dans le secteur de la chimie et parachimie, qui avait progressé de 2,8 % en 1981, est restée stable en 1982. Cet indice, qui ne tient pas compte de la production de l'acide phosphorique, ni de celle d'autres engrais ni de la transformation du chlore et de la soude, en essor remarquable, ne reflète pas l'activité globale de ce secteur. En effet, à l'exception des commandes de gaz comprimés, réduites du fait du ralentissement de la métallurgie, la plupart des autres branches ont bénéficié d'une reprise de la demande intérieure et d'une bonne orientation des exportations. Elles ont en outre procédé à d'importants investissements visant aussi bien le renouvellement des équipements ou l'extension des installations existantes que la création de nouvelles unités.

De surcroît, la fabrication d'acide sulfurique, celle d'oxygène et d'acétylène et la production de gaz carbonique ont enregistré des variations qui apparaissent souvent contradictoires avec les données fournies par l'indice lui même dans d'autres branches. Ces distorsions semblent s'expliquer par l'apparition de nouvelles et importantes activités postérieurement à l'élaboration de l'indice. Il en est ainsi notamment de l'acide phosphorique dont la production est passée de 738 700 tonnes à 1 015 169 tonnes, en expansion de 37 % après avoir déjà progressé de 29 % en 1981, et des produits issus de la chimie du chlore et de la soude dont les fabrications se sont nettement élargies.

Les fabrications de pneumatiques apparaissent en redressement de 5 % selon l'indice et de 30 % si l'on tient compte de toutes les entreprises, qui s'explique par les commandes pour le montage des véhicules et pour l'exportation. En revanche, la production d'articles divers en caoutchouc, déjà en fort recul l'exercice précédent, a régressé de 13,7 %. Enfin, la transformation des matières plastiques a enregistré un accroissement de 8,4 % qui résulte notamment d'un fléchissement de la bouteillerie et d'une amélioration de la sacherie et des tubes.

Matériaux de construction – Bâtiment et travaux publics

Matériaux de construction

La transformation des minéraux de carrières a continué de progresser ; son indice spécifique a en effet augmenté de 1,3 % au lieu de 4,5 % en 1981. La production de briques et de tuiles a régressé de 14,7 % tandis que celle des produits en amiante-ciment s'est accrue de 21,7 %. De son côté, la production de ciment, qui s'est élevée à 3 739 000 tonnes au lieu de 3 605 000 tonnes, s'est inscrite en hausse de 3,7 % contre 1,6 % précédemment. Les ventes ont totalisé 3 728 500 tonnes au lieu de 3 581 200 tonnes, accusant une progression de 4,1 %.

Bâtiment et travaux publics

Etroitement tributaire de la construction de logements et de l'importance des marchés publics, l'activité du bâtiment et des travaux publics a évolué d'une façon satisfaisante, la valeur ajoutée de l'ensemble du secteur s'étant améliorée de 4,9 % en volume et de 15,2 % à prix courant. Les autorisations de construire se sont élevées sur la base de chiffres provisoires à 20 367, en accroissement de plus de 59 %, pour une valeur déclarée de 3,7 milliards de dirhams, en extension de 45 %. La surface totale de planchers ressort à plus de 5 millions de mètres carrés, en élargissement de 25 %. Enfin, la formation brute de capital fixe du secteur a égalé 11 343 millions de dirhams, en accroissement de 19,4 % et à elle seule celle des travaux publics, de 5 176 millions de dirhams, apparaît en élargissement de 25,1 %.

Biens de consommation

Industries alimentaires

Selon les trois indices spécifiques du secteur, l'activité des industries alimentaires a globalement fléchi de 5 % en raison de la détérioration de la conjoncture dans l'industrie des boissons et dans les conserveries de poissons en butte encore à des difficultés d'approvisionnement et à un rétrécissement des débouchés extérieurs. Une meilleure évolution a marqué les conserveries de fruits et légumes et l'industrie du sucre.

L'indice des « industries alimentaires », qui avait enregistré une avance de 3,7 % en 1981, a baissé de 1 %. Les quantités de sucre produit sont passées de 353 050 à 374 700 tonnes à la suite d'un accroissement des récoltes de betteraves et malgré une contraction de celles de canne. Cette production a permis de réduire les importations et de couvrir 53 % de la consommation de sucre, elle même en avance de 2 % par rapport à 1981. L'activité des minoteries industrielles, renforcée cette année par l'entrée en service de deux nouvelles unités dont la production n'est pas reprise dans l'indice, a fléchi de 2,9 %. Le mouvement de baisse a été plus accentué pour le couscous et les pâtes alimentaires, en réduction de 21,4 %. En revanche, la production de biscuits, de chocolat et de confiserie s'est accrue respectivement de 11,8 % et 4,4 % à la faveur notamment d'une demande suscitée par le lancement de nouveaux produits.

Les « autres industries alimentaires » ont dans l'ensemble progressé de 4,2 % au lieu de 2,7 % grâce surtout à l'expansion de 70,7 % des conserveries de fruits consécutive au redressement des exportations et qui a compensé ainsi le mouvement de baisse observé dans les autres branches à l'exception des corps gras, en amélioration de 2,2 %. En effet, si la cadence des unités de trituration de graines oléagineuses s'est infléchie de 11,5 %, celle des raffineries qui traitent surtout des huiles brutes importées s'est développée de 7,5 % afin de faire face à une consommation passée en un an de 177 209 à 180 000 tonnes. Les conserveries de poissons, affectées par une campagne de pêche peu satisfaisante et par un rétrécissement de certains débouchés européens ainsi que par une vive concurrence s'exerçant notamment sur les marchés africains, ont enregistré un recul de 5,6 %.

L'activité des « boissons et tabacs » a accusé un repli de 11,4 % imputable a toutes les branches et notamment aux boissons non alcoolisées et aux tabacs, en chute respectivement de 21,5 % et de 6,5 %.

Industrie pharmaceutique

Diversement orientée selon les laboratoires, l'activité de l'industrie pharmaceutique a progressé dans l'ensemble à la faveur d'un accroissement de la demande engendré à la fois par l'élargissement de la consommation et par la fabrication dans le cadre du processus de substitution aux importations de nouveaux médicaments destinés aussi bien au marché local qu'à l'exportation.

Industries textiles

La production des industries textiles, telle qu'elle est recensée par l'indice, a baissé de 0,9 % à la suite d'un manque de vigueur de la demande et serait probablement meilleure si l'indice prenait en considération l'ensemble de la rubrique et notamment la bonneterie et la confection qui, tournées vers les marchés extérieurs, ont enregistré de nouveaux progrès. Les exportations ont d'ailleurs été bien orientées dans l'ensemble après l'aboutissement des négociations avec la C.E.E. et l'ouverture de nouveaux débouchés, notamment vers le Moyen-Orient.

L'industrie de la laine a marqué une avance de 10,5 % englobant un accroissement de 29,9 % du tissage et une réduction de 6 % de la filature. De même, le travail de la soie artificielle et des fibres synthétiques, en recul de 1,8 % l'année précédente, a progressé de 14,4 % à la faveur d'une amélioration de la demande intérieure et extérieure. En revanche, l'industrie du coton a subi une nouvelle contraction de 18,1 % résultant d'une chute de 34 % de la production de filés de coton et d'une légère avance de 2,1 % de celle du tissage.

Bénéficiant d'une conjoncture plus favorable, les usines de bonneterie et de confection ont encore accéléré leur cadences. Les exportations ont été accrues grâce à la fixation par la C.E.E. de nouveaux contingents en hausse mais par suite aussi d'une meilleure adaptation aux exigences des marchés européens.

Industrie des savons et détergents

L'indice de cette branche a laissé apparaître une avance de 5,6 % due notamment à l'essor des détergents, les savonneries ayant connu au contraire une baisse d'activité égale à 10,6 % consécutive à une forte diminution des exportations que n'a pu compenser l'accroissement notable des ventes sur le marché local.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

Industries des papiers et cartons

Etroitement dépendante de ses possibilités d'écoulement sur les marchés extérieurs, l'industrie de la pâte à papier a été durement affectée par la contraction de ses exportations et, en dépit d'une bonne orientation de la demande intérieure, a vu ses cadences se réduire de 15,1 % par rapport à l'exercice précédent. Si la fabrication du papier et carton a progressé de 4,6 %, au stade de la transformation le rythme d'activité a accusé une contraction imputable à la réduction des commandes de l'OCE.

Industrie du cuir

En amélioration de 18 % d'une année à l'autre, l'industrie du cuir a retrouvé son niveau d'activité de 1980. Le tannage des cuirs lourds a diminué de 4,1 % en raison d'une insuffisance des approvisionements en peaux brutes mais la peausserie a intensifié ses cadences, enregistrant une hausse de 29,6 %. Les fabrications de chaussures, stimulées par une bonne orientation de la demande locale et étrangère, se sont développées de 18,5 % après la baisse de 7 % observée en 1981.

Industries diverses

Dans les industries diverses, les résultats globaux ont été plutôt médiocres, le travail du bois n'ayant pas enregistré de variations sensibles tandis que l'activité de la branche du matériel électrique et électronique s'est inscrite en repli de 6,9 %.

•

L'importance croissante de l'industrie dans l'activité économique du pays est imparfaitement reflétée par les statistiques officielles relatives à ce secteur sur lequel est fondé l'espoir de renforcer l'approvisionnement du marché intérieur et les exportations, tout en offrant de nouveaux emplois. Dans ces conditions, il apparaît souhaitable que soient élaborées de nouvelles données plus significatives.

Le tourisme

La reprise du tourisme amorcée en 1981 s'est confirmée cette année puisque le nombre des visiteurs recensés s'est élevé à plus de 1,9 million, s'inscrivant en progrès de 15,6 %. Ce mouvement d'ensemble recouvre des rythmes différents selon qu'il s'agisse d'entrées de nationaux résidant à l'extérieur, en hausse de 46 %, ou d'arrivées d'étrangers, en augmentation de 6,8 % (1).

Le résultat ainsi obtenu apparaît satisfaisant du fait qu'il a été acquis dans un environnement économique peu propice et dans un contexte de ralentissement général du tourisme mondial. Le Maroc, en effet, continue de tirer profit de sa proximité des pays de l'Europe de l'Ouest, de l'amélioration de la qualité des prestations offertes et plus encore, vraisemblablement, du niveau relativement peu élevé et de la stabilité des prix du secteur hôtelier.

Cette orientation favorable s'est traduite par un regain de l'activité du secteur et une progression des recettes en devises. C'est ainsi que le nombre global des nuitées, qui avait fléchi de 2,8 % en 1981, s'est accru de 8,5 % pour s'établir à 8,2 millions de même que s'est légèrement amélioré le taux de fréquentation des établissements hôteliers, passé de 38,7 % à 39,4 %. Pour leur part, les recettes des voyages ont été estimées par l'Office des changes à la contrevaleur de 2 480 millions de dirhams; elles ont augmenté de 21 % au lieu de 14,8 % en 1981 et représenté 14,1 % des recettes sur biens et services.

Le flux touristique

En atteignant 1 903 735 entrées au lieu de 1 646 610 un an auparavant, l'affluence touristique s'est développée de 15,6 % au lieu de 8,5 % en 1981. Sur ce total, le tourisme de croisière n'a porté que sur 88 327 passagers et en dépit d'une hausse de 11,1 % n'entre plus que pour 4,6 % dans le flux global. Aussi, la vive accélération constatée est-elle entièrement imputable au tourisme de séjour au titre duquel ont été enregistrées 1 815 408 arrivées. En particulier, celles des nationaux résidant à l'extérieur, chiffrées à 527 600, ont progressé de 46 % en un an et ont constitué 27,7 % de l'ensemble. Le nombre des touristes étrangers a atteint 1 287 809 et augmenté de 6,8 % au lieu de 9,9 % l'an dernier de sorte que sa part est revenue de 73,2 % à 67,7 %. Avec un effectif de 400 000 visiteurs environ, accru de près de 15 % par rapport à l'exercice précédent, les français forment encore le groupe le plus important. Un mouvement également favorable a intéressé le tourisme en provenance d'Espagne, d'Italie, des Etats-Unis et du Moyen Orient mais une tendance inverse a été observée en ce qui concerne les scandinaves, les allemands, les belges et les néerlandais. La répartition saisonnière des entrées fait apparaître la prépondérance du second semestre et notamment de la période d'été qui avait connu en 1981 un creux à caractère exceptionnel. La reprise de l'activité touristique mais également l'allongement de la durée de résidence se reflètent dans l'extension de 8,5 % du nombre des nuitées recensées, faisant suite à la baisse de 2,8 % en 1984. Dans ce total, la part de la clientèle étrangère est demeurée pratiquement stable autour de 78 %. Enfin, le tourisme de séjour a été drainé, principalement cette année encore, par la région d'Agadir à hauteur de près d'un tiers, par celle de Tanger et de Tétouan pour un peu plus de 20 % et par celle de Marrakech pour 15 %.

Par ailleurs, Sebta et Tanger demeurent de loin les points d'accès les plus utilisés bien qu'ils n'aient canalisé que 57,5 % des passages au lieu de 60 % en 1981. Par mode de transport, l'usage des voies maritime et terrestre reste prépondérant mais ne s'est développé que de 11,3 % alors que la voie aérienne a marqué une avance de près de 22 % due sans doute à la mise en vigueur de tarifs promotionnels et drainé, au profit surtout de l'aéroport de Casablanca, 45 % du trafic au lieu de 43 % précédemment.

Infrastructure d'accueil et politique touristique

En 1982, la capacité d'hébergement a été portée à 62 000 lits environ avec la mise en service de 1 563 lits, soit une augmentation de 2,6 % au lieu de 7,7 % en 1981. Ce ralentissement paraît s'expliquer par l'attente de la mise en œuvre du code des investissements du secteur, 18 000 lits étant en chantier à fin 1982.

L'extension de la capacité hôtelière, qui a bénéficié pour les deux tiers aux villes d'Agadir et de Rabat, a été consacrée principalement à l'hébergement de moyenne catégorie.

Enfin, le taux de fréquentation des établissements agréés s'est redressé, passant de 38,7 % à 39,4 %, en raison de l'amélioration du coefficient d'occupation des hôtels classés 4 et 5 étoiles qui représentent 44 % de la capacité totale d'accueil. Par régions, la fréquentation la plus élevée, de l'ordre de 52 %, a été relevée à Agadir et la plus faible, d'environ 29 %, à Tanger-Tétouan.

Le secteur du tourisme qui constitue un apport important à la balance des paiements demeure largement tributaire de la conjoncture économique mondiale et à ce titre les résultats d'une année ne peuvent être considérés comme définitifs. Aussi, le renforcement de la prospection de la clientèle étrangère de même que la stimulation du tourisme intérieur et la formation de personnel qualifié en vue de l'amélioration du service doivent-ils être des objectifs constants. A cet égard, les Pouvoirs publics ont entrepris de refondre le code des investissements touristiques en vue d'accroître les incitations financières et fiscales de nature à susciter une adhésion accrue de l'initiative privée et à relancer l'activité du secteur.

•

LES PRIX - LES SALAIRES LA POPULATION - L'EMPLOI

Prix

L'évolution des prix s'est caractérisée en 1982 par une relative détente intervenue à la faveur d'une amélioration de l'offre interne qui s'est traduite en particulier par un ralentissement du renchérissement des produits agricoles. Dans le même temps, les cours d'un grand nombre de matières ont enregistré une baisse sur les marchés mondiaux mais plusieurs devises, en particulier le dollar, se sont nettement appréciées.

Une décélération a été observée aussi bien au stade de la production qu'à celui du commerce de détail. Ainsi, l'indice du coût de la vie a marqué d'une fin d'année à l'autre une hausse de 6,7 % au lieu de 13,2 % un an plus tôt et en moyenne annuelle, de 10,5 % au lieu de 12,5 %. De même, l'indice des prix à la production qui s'était accru de 13,8 % en 1981 a laissé apparaître, selon les statistiques provisoires, une avance limitée à 5,8 %.

Indice du coût de la vie

Le coût de la vie est officiellement suivi à l'aide d'un indice de 210 articles et services consommés par cinq catégories socio-économiques réparties dans les huit plus grandes villes du pays. Limité à la consommation de certaines couches de la population urbaine et établi sur des bases remontant à plus de dix ans maintenant, cet indice retient dans une trop forte proportion certaines denrées alimentaires et sa représentativité apparaît de plus en plus altérée.

(1) Voir annexe statistique 27.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

Le renchérissement du coût de la vie, de 9,4 % en 1980 et de 12,5 % en 1981, ressort cette année à 10,5 %. Cette décélération dénote un certain relâchement des tensions sur les prix de détail consécutif au redressement de la production agricole (1).

Au cours de l'année, l'évolution saisonnière de l'indice a été marquée par un mouvement ascendant très accentué pendant le premier trimestre, suivi d'un fléchissement au cours du second trimestre puis d'une reprise, toutefois moins soutenue qu'au cours des années précédentes.

La tendance au ralentissement du coût de la vie n'a pas concerné toutes les villes dont la plupart ont enregistré des taux plus élevés que la moyenne générale et seules Casablanca, Tétouan et Kénitra ont connu des hausses proches ou inférieures à celles-ci.

L'analyse de la variation globale par groupe de produits telle qu'elle est illustrée par le tableau ci-après montre que le renchérissement des produits alimentaires a été à l'origine de 70 % de l'alourdissement du coût de la vie.

	Pondération %	Moyenne annuelle 1981	Moyenne annuelle 1982	Variation brute %	Variation pondérée * %
Alimentation	54	248,5	280,8	13,0	7,4
Habillement	8,5	206,7	218,4	5,7	0,4
Habitation	13,5	204,6	217,7	6,4	0,8
Entretien, hygiène et soins	5,5	172,8	191,8	11,0	0,4
Transports, loisirs et divers	18,5	250,6	269,6	7,6	1,5
Indice général	100	235,2	260,0	10,5	10,5

* Variation absolue de l'indice du groupe × pondération / Indice général de l'année précédente.

Ceux-ci ont en effet subi une augmentation de 13 %, inférieure néanmoins à celle de 14,9 % observée en 1981 et imputable pour moitié à la viande dont les cours ont accusé une poussée de 26 %. De fait, les produits céréaliers n'ont subi qu'une hausse de 3,8 % au lieu de 25,2 %, les corps gras une avance de 10 % au lieu de 25 %, les produits laitiers, une augmentation de 11 % au lieu de 19,3 % et le sucre, de 8,2 % au lieu de 31,3 % l'année précédente. De même, les prix des légumes frais et secs ont été relevés respectivement de 13 % et 24 % au lieu de 33 % en 1981.

Habituellement sensible à l'incidence des prix des carburants, le poste « transport, loisirs et divers » qui s'était ressenti de la forte majoration de 1981 a été affecté par une nouvelle hausse de 7,6 % qui est toutefois la plus faible depuis 1976.

De même, les groupes « habillement » et « habitation » ont été affectés par des accroissements respectifs de 5,7 % et 6,4 %, moins rapides cependant que ceux des dernières années.

Reflétant principalement un renchérissement des soins médicaux de 11,4 %, la rubrique « entretien, hygiène et soins » a augmenté à un rythme plus vif, de 11 % au lieu de 8,3 % en 1981.

Par ailleurs, à l'exception de quelques raréfactions momentanées et localisées de certaines denrées alimentaires, les marchés ont été régulièrement approvisionnés et les majorations illicites limitées grâce à un dispositif de contrôle renforcé. D'une manière générale, l'offre et la demande ont évolué dans des conditions relativement favorables tandis que les prix administrés ont été soit maintenus à leur niveau précédent, soit relevés dans des proportions moins importantes qu'en 1981 en raison du maintien des subventions de l'Etat. A ce titre, les versements nets de l'Office national interprofessionnel des céréales et légumineuses et de la Caisse de compensation ont atteint respectivement 520 millions et 1 480 millions de dirhams, dont 386 millions pour le sucre, 118 millions pour les produits laitiers, 213 millions pour les corps gras et 855 millions pour les produits pétroliers.

Indice des prix à la production industrielle, énergétique et minière

L'indice des prix à la production industrielle, énergétique et minière retrace l'évolution des prix hors-taxes de 171 produits témoins classés en 22 branches de la comptabilité nationale, réparties entre les mines, l'énergie et les industries de transformation. Ayant pour base la structure de la production de 1975, cet indice, utilisé comme reflateur de ces branches, ne peut tenir lieu d'indice de prix de gros. De même, il est estimé tardivement et soumis à d'amples révisions. Dans ces conditions, il doit être interprété avec prudence d'autant que son évolution et celles de ses composantes n'apparaissent pas toujours conformes aux variations dégagées par ailleurs pour les secteurs auxquels il se réfère.

A en juger par les estimations officielles provisoires, l'indice des prix à la production industrielle, énergétique et minière apparaît en hausse limitée à 5,8 % qui résulte d'une chute des cours des produits miniers et d'une moindre progression des prix de l'énergie et des produits industriels (1).

C'est ainsi que l'indice relatif aux industries de transformation a enregistré une augmentation de 8,6 % au lieu de 11,8 % l'an passé, la moins rapide de celles des trois dernières années. Dans ce groupe, les prix des produits des industries alimentaires ont progressé de 11 %, ceux de l'habillement et des textiles se sont accrus de 4,3 %, ceux des produits métallurgiques de 8 % et enfin ceux des autres industries légères de 8,5 %.

De même, l'indice relatif à l'énergie a progressé de 10,2 % en raison principalement de la majoration des prix du pétrole brut et raffiné et des combustibles solides.

En revanche, l'indice des mines, contrairement à la forte poussée des trois dernières années, a reculé de 5,7 % à la suite d'un fléchissement généralisé des cours des produits miniers, particulièrement en ce qui concerne les phosphates et le plomb.

Salaires

Le salaire minimum garanti a été relevé de 15 % à compter du 1er mai 1982. Pour les ouvriers et employés de l'industrie, il est passé de 2,36 à 2,72 dirhams par heure, soit 21,76 dirhams pour une journée de 8 heures, et pour les travailleurs agricoles, de 12,20 à 14 dirhams par jour.

Dans le domaine social, l'âge de la retraite a été fixé, à compter du 6 mai 1982, à 60 ans et obligation a été faite aux employeurs de pourvoir au remplacement des retraités. L'extension du régime de sécurité sociale aux travailleurs de l'agriculture a été mise en application à partir du 1er juillet 1982.

Population - Emploi

La population légale, telle qu'elle a été recensée en septembre 1982, ressort à 20 419 555 habitants, dont 61 935 étrangers, au lieu de 15 379 259 en 1971. La population marocaine a augmenté de 33,3 % en un peu plus d'une décennie.

La population rurale, avec 11 689 156 personnes au lieu de 9 969 534 en 1971, s'est accrue en moyenne de 1,4 % tandis que la population urbaine, passée de 5 409 725 habitants à 8 730 399, a progressé à un rythme plus rapide de 4,4 % en raison de l'effet conjugué de l'accroissement naturel, de l'exode rural et de l'extension des périmètres et de la création de nouveaux centres. Aussi compte-t-on 27 villes de plus de 50 000 habitants et 14 de plus de 100 000 et le taux d'urbanisation qui était de 29,3 % en 1960 et de 35,1 % en 1971 est passé à 42,7 % en 1982.

Sur le marché du travail persiste un déséquilibre structurel et bien qu'il soit difficile, faute de données exhaustives, d'en apprécier l'évolution effective, les informations fragmentaires disponibles permettent d'avancer qu'en 1982 le bon déroulement de la campagne agricole s'est sans doute traduit par une amélioration de l'emploi en milieu rural et que quelques progrès ont été réalisés en milieu urbain. En effet, les recrutements recensés dans l'industrie, le commerce et les services ont porté sur 18 610 postes au lieu de 16 972 l'année précédente alors que les licenciements par suite de fermetures d'établissements et de compressions de personnel ont touché 5 881 travailleurs contre 5 485 en 1981; au total, l'excédent des emplois créés est passé de 11 487 à 12 729 postes, procurés principalement par le bâtiment et les travaux publics et par les industries alimentaires. Par ailleurs, la réduction de la durée de travail a concerné 7 508 salariés au lieu de 13 903 un an plus tôt.

Le mouvement d'émigration s'est intensifié parallèlement à une nette progression des départs vers la France, principal pays d'accueil qui a fourni en 1982 quelque 18 500 contrats d'embauche au lieu de 12 000 en moyenne depuis 1975.

Le nombre de conflits collectifs officiellement recensés est passé de 1 062 à 1 105, occasionnant une perte de 290 087 journées de travail contre 303 921 un an plus tôt. Les débrayages ont affecté essentiellement l'industrie et le secteur bancaire.

(1) Voir annexe statistique 28.

(1) Voir annexe statistique 29.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

LE COMMERCE EXTERIEUR

Les échanges commerciaux avec l'étranger ont pâti d'une conjoncture internationale difficile et en particulier de la contraction de la demande, des mesures protectionnistes adoptées par les pays de la Communauté économique européenne, de l'appréciation du dollar et de la baisse des cours des matières premières, notamment des phosphates; face à une vive demande interne, le déficit commercial s'est averé d'une ampleur exceptionnelle et constitue un handicap sérieux pour le développement du pays, largement ouvert sur l'extérieur. Les échanges ont atteint 38,4 milliards de dirhams, en progrés de 11,5 % d'une année à l'autre et bien que leur part dans le produit intérieur brut soit revenue de 44,9 % à 43,4 % elle reste fort élevée. Au surplus, les importations sont apparues plus de deux fois supérieures aux exportations et le taux de couverture avoisine à peine 48 %.

C'est qu'en effet le rythme de croissance des importations a été sans commune mesure avec celui des exportations. En raison principalement de la régression sensible des recettes des phosphates et de la stabilité de celles des produits alimentaires et malgré l'augmentation des ventes de demi-produits et de biens de consommation, les exportations évaluées à 12,4 milliards de dirhams n'ont progressé que de 3,6 % alors que les importations avec 26 milliards de dirhams se sont inscrites dans le même temps en hausse de 15,7 %, par suite notamment de l'alourdissement de la facture énergétique et surtout du net développement des achats de biens d'équipement. Dans ces conditions, le déficit du commerce extérieur, calculé sur la base C.A.F.-F.O.B., a atteint la somme considérable de 13,6 milliards de dirhams, en aggravations de 29,6 % et représentant plus de 13 mois d'exportations au lieu de 10 mois au terme de l'exercice précédent (1).

A l'exception de la contraction des acquisitions de produits alimentaires due à la bonne récolte agricole et à la baisse de certains cours, l'élargissement des autres importations est imputable non pas aux tonnages qui n'ont que faiblement varié mais à la hausse des prix d'achat. Cette évolution s'est accompagnée d'un assouplissement des mesures de restriction qui s'est traduit par la simplification des procédures administratives, une certaine libéralisation du programme général d'importations matérialisée par la dispense de licences pour quelques produits et enfin par la suppression de la taxe à l'importation sur les biens d'équipement ainsi que du dépôt de fonds préalable pour certaines marchandises.

Les exportations, quant a elles, sont restées pratiquement stables d'une année à l'autre. Cette stabilité recouvre des mouvements divergents mais a été déterminée en définitive par la baisse soit des prix, soit des quantités notamment pour les phosphates, les produits agricoles et ceux de la pêche. La concurrence et le renforcement des mesures de protection adoptées en particulier par les pays membres de la Communauté économique européenne ont eu pour effet la limitation du volume des exportations. Celles-ci n'ont pourtant cessé de faire l'objet de mesures incitatives tels qu'un assouplissement du régime fiscal, une amélioration du système de couverture de change à terme, un allégement des procédures des régimes économiques en douane, l'institution d'un crédit réescomptable de financement a moyen terme, le maintien hors encadrement des prêts à l'exportation à un taux peu élevé et la possibilité de réescompte sans plafond de ces créances. Enfin, le Centre marocain de promotion des exportations a poursuivi son action de prospection des marchés extérieurs et il a été procédé en 1982 à l'installation de conseillers économiques auprès de nos représentations officielles à l'étranger.

En dépit des effort déployés pour améliorer et diversifier les exportations et des mesures prises qui, il est vrai, n'ont pas encore atteint leur plein effet, la production exportable ne s'est pas développée. Cette situation est d'autant plus préoccupante que les termes de l'échange ont continué à se dégrader. La détérioration enregistrée cette année a été de 2,8 %, l'indice des valeurs moyennes à l'exportation ne s'étant élevé qu'à 102 alors que celui à l'importation ressortait à 105.

en millions de dirhams	1978	1979	1980	1981	1982
Importations (1) F.O.B.	10 878	12 609	14 778	19 760	22 870
Exportations (2) F.O.B.	6 261	7 622	9 645	12 003	12 440
Solde	−4 617	−4 987	−5 133	−7 757	−10 430
Couverture (%)	57,6	60,4	65,3	60,7	54,4

(1) Non compris les biens importés sans contrepartie.

(1) et (2) y compris le carburant de soute servant à l'avitaillement des navires et aéronefs.

Calculé sur la base C.A.F.-F.O.B., c'est-a-dire en incorporant les frais d'assurance et de transport comptabilisés pour 3 119 millions de dirhams au lieu de 2 695 millions en 1981 et sans tenir compte des recettes de même nature, le taux de couverture des importations par les exportations qui avait déjà reculé de 6,8 % l'année dernière s'est encore réduit de 10,5 % en 1982 en revenant de 53,5 % à 47,9 % seulement.

(1) Voir annexes statistiques 30 à 35.

Par ailleurs, l'analyse des soldes nets par catégorie de produits fait ressortir, qu'à l'exception de la balance alimentaire dont le déficit s'est atténué de 1 097 millions en raison essentiellement de la baisse des importations de blé et de sucre et à l'exclusion d'une légère réduction du solde des biens de consommation, les autres rubriques ont présenté d'un exercice à l'autre des soldes négatifs accrus ou positifs en baisse. En effet les déficits dégagés par l'énergie, les demi-produits et les biens d'équipement se sont au total alourdis de 3 176 millions de dirhams, alors que l'excédent laissé par les produits bruts s'est amenuisé de 1 020 millions par suite en particulier de la contraction des ventes de phosphates.

en millions de dirhams	1978	1979	1980	1981	1982
Produits alimentaires	+ 17	+ 139	− 234	− 1 573	− 476
Energie et lubrifiants	−1 694	−2 493	−3 494	− 5 582	− 6 536
Produit bruts	+1 476	+1 429	+2 139	+ 2 368	+ 1 348
Dem produits	−2 191	−2 315	−2 187	− 1 794	− 2 175
Biens d'équipement	−3 354	−3 264	−3 143	− 3 831	− 5 672
Biens de consommation	− 354	− 202	− 229	− 40	− 38
Total	**−6 100**	**−6 706**	**−7 148**	**−10 452**	**−13 549**

La répartition géographique du commerce extérieur n'a pas subi de changement notable par rapport à l'année précédente et les échanges sont demeurés orientés dans une forte proportion vers les pays d'Europe.

Importations

Les importations C.A.F. qui s'étaient déjà inscrites en hausse de 33,7 % en 1981 se sont encore accrues de 15,7 % en s'élevant à 25 989 millions de dirhams et ont représenté 67,6 % du total des transactions. En outre, les quantités importées ont subi une diminution de 1,8 % traduisant ainsi un relèvement des prix d'une année à l'autre.

L'accroissement en valeur des importations s'explique dans une large mesure par les acquisitions de biens d'équipement dont le coût total s'est renforcé de 48,7 % et par la lourde charge de la facture énergétique en augmentation de 15,4 %. D'importantes majorations ont également concerné les débours au titre des produits bruts, en expansion de 23,6 %, des demi-produits, de 24,3 % et des biens de consommation, de 20,2 % ; à l'inverse, une baisse de 24,2 % a intéressé les achats de denrées alimentaires.

A la suite de ces divers mouvements, la structure des importations s'est trouvée légèrement modifiée en faveur des biens d'équipement dont la part dans le total des importations est passée de 17,2 % à 22,1 % ; en revanche, celle des produits alimentaires a été ramenée de 20,5 % à 13,4 % et les parts des autres produits sont demeurées pratiquement inchangées.

Produits alimentaires

Fortement atténués grâce à une meilleure récolte agricole, les achats de produits alimentaires effectués parfois à des cours en baisse se sont établis à 3 495 millions de dirhams, en fléchissement de 24,2 % en valeur et de 24 % en volume. Leur part dans le total des importations est ainsi tombée en un an de 20,5 % à 13,4 %. Chiffrées à 1 728 millions de dirhams au lieu de 2 388 millions, les acquisitions de céréales, dont le blé représente plus de 83 %, ont porté sur un tonnage réduit de 27,8 % et ont coûté 27,6 % de moins qu'un an auparavant. De même, les approvisionnements en sucre facturés pour 519 millions contre 1 054 millions se sont contractés de 50,8 % en valeur et de 12,9 % seulement en tonnage, reflétant ainsi une importante chute des prix. Les commandes des autres biens, d'un montant de 1 248 millions, ont augmenté globalement de 6,6 % à la suite notamment d'une variation en hausse des produits laitiers et du café et en baisse du thé et des tabacs.

Produits énergétiques

Les importations de produits énergétiques qui constituent 27,2 % des achats globaux et représentent l'équivalent de 56,8 % des exportations se sont élevées à 7 066 millions, en augmentation de 15,4 % malgré une stagnation des tonnages autour de 4,7 millions de tonnes. Pour une quantité de 4,4 millions de tonnes sensiblement égale à celle de 1981, l'huile brute de pétrole intervient pour plus de 93 % dans cette rubrique et a nécessité une dépense de 6 592 millions de dirhams, en hausse de 17,2 % due à une vive appréciation du cours du dollar américain. A l'inverse, les importations des autres produits se sont infléchies en valeur de 5,4 % et ont augmenté en volume de 1,6 %.

Produits bruts

Représentant 11,7 % des achats globaux, les entrées de produits bruts, qui s'étaient alourdies de 24,7 % l'exercice précédent, ont atteint 3 038 millions de dirhams, faisant apparaître une hausse de 23,6 % imputable à l'extension de 19,3 % des quantités reçues mais aussi à la majoration des prix. Les produits d'origine animale et végétale ont tota-

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

lisé, 1 858 millions, en accroissement de 16,4 % déterminé par le gonflement de la charge des achats, notamment des huiles végétales et des oléagineux, des bois bruts et du coton. Néanmoins, leur part dans le total de ce poste est revenue de 65 % à 61,2 %, celle des produits minéraux s'est renforcée à la suite d'une augmentation de 37 % de leur valeur, chiffrée à 1 180 millions, consécutivement aux approvisionnements en soufre nécessaires à la production d'acide phosphorique, passés de 589 millions à 829 millions. Un mouvement à la hausse a été observé en ce qui concerne les fibres textiles synthétiques dont le coût s'est établi à 219 millions contre 169 millions en 1981.

Demi-produits

Venant au troisième rang des importations après l'énergie et les biens d'équipement, les achats de demi-produits, avec 4 836 millions de dirhams, se sont accrus de 24,3 % en valeur et 17,8 % en volume en raison de l'accroissement qui a concerné l'ensemble de la rubrique qu'il s'agisse de produits métallurgiques, chimiques, textiles ou de papiers et cartons.

Biens d'équipement

Suscitées par l'effort d'investissement, les acquisitions de biens d'équipement, évaluées à 5 739 millions de dirhams, se sont élargies de 48,7 % alors qu'elles avaient déjà augmenté de 21,7 % précédemment. Presque tous les postes ont participé à cette évolution et à eux seuls les achats de bateaux sont passés de 140 millions à 981 millions.

Biens de consommation

Comptabilisées pour 1 815 millions de dirhams ou 7 % des importations, les fournitures de biens de consommation se sont inscrites en hausse de 20,2 % au lieu de 14,7 % un an auparavant. Ce mouvement a intéressé l'ensemble des produits du groupe et en particulier les voitures de tourisme, les médicaments et les appareils récepteurs de radio et de télévision dont le coût global s'est élevé à 665 millions de dirhams, soit 36,6 % du total de la rubrique.

Exportations

Les exportations ont globalement fléchi de près de 6,9 % en tonnage et ont procuré des recettes de 12 440 millions de dirhams, en accroissement d'à peine 3,6 % par rapport à l'année précédente où elles avaient progressé de 24,4 %. Cette évolution, principalement imputable à l'affaissement des ventes de produits bruts et particulièrement des phosphates, a résulté également de la stagnation des exportations de denrées alimentaires. En revanche les livraisons de demi-produits et de biens de consommation se sont nettement développées.

En dépit de ces différentes fluctuations, la part des produits bruts demeure encore prépondérante dans le total des exportations. Atteignant 35,3 % contre 40,2 % un an plus tôt, elle est restée largement supérieure à celle des produits alimentaires qui ont constitué 24,3 % des expéditions contre 25,3 % en 1981, alors que la part des demi-produits ressortait à 21,4 % au lieu de 17,5 % et celle des biens de consommation à 14,3 % au lieu de 12,2 %

Produits alimentaires

Les exportations de produits alimentaires se sont réduites de 9,8 % en volume et ont été ramenées de 3 040 millions à 3 019 millions, marquant une baisse de 0,7 % par suite d'une quasi stagnation de l'apport des agrumes passé de 1 072 millions à 1 086 millions et surtout d'un net retrait des revenus au titre des conserves de poissons et de primeurs qui, en s'établissant respectivement à 400 millions et à 322 millions, ont décliné de 14 % et de 3,6 %. A l'inverse, les ventes de poissons frais et de conserves de fruits et de légumes se sont améliorées de 9,9 % en passant de 767 millions à 843 millions.

Produits bruts

Les exportations de matières premières, en hausse de 17,4 % en 1981, ont été sévèrement affectées cette année par le fléchissement des envois de phosphates du fait du comportement du marché mondial. Les recettes se sont inscrites pour 4 386 millions de dirhams, accusant une baisse de 9,1 %. Les ventes de phosphates ont rapporté 3 445 millions représentant 78,5 % de la rubrique et 27,7 % du total des exportations; elles ont subi une diminution de 10 % en valeur et de 10,6 % en volume, le tonnage expédié n'ayant atteint que 14 millions de tonnes. Les livraisons des autres minerais ont été caractérisées par des évolutions divergentes mais se sont au total légèrement raffermies de 1,2 %, en s'établissant à 669 millions au lieu de 661 millions l'an dernier. Les expéditions de produits d'origine animale et végétale, en revenant de 337 millions à 272 millions, ont également régressé de 19,3 % du fait d'un repli des exportations de pâte à papier et d'un arrêt de celles de coton.

Produits semi-finis et finis

Les quantités livrées à l'étranger de produits manufacturés ont fortement augmenté, de 37,7 %, mais les recettes correspondantes, d'un montant de 4 506 millions de dirhams, ne se sont redressées que de 25,3 % et leur part relative est passée de 30 % à 36,2 %. Les ventes de demi-produits ont atteint 2 661 millions et progressé de 27 % grâce essentiellement aux livraisons d'acide phosphorique et d'engrais qui, estimées respectivement à 1 586 millions et 467 millions, se sont développées en un an de 18,2 % et 62,2 %. Pour leur part, les biens de consommation ont porté sur un montant de 1 777 millions, en renforcement de 20,9 % consécutif à la hausse des expéditions de vêtements confectionnés, d'articles de bonneterie et de chaussures; en revanche, celles de tapis ont été nettement orientées à la baisse.

Répartition géographique des échanges

La répartition géographique des échanges qui n'a pas subi de modification sensible par rapport à l'année précédente met une nouvelle fois en évidence une détérioration vis-à-vis de la quasi totalité des partenaires commerciaux. En outre, les transactions commerciales se sont effectuées cette année encore pour plus des deux tiers avec les pays européens qui ont absorbé plus de 76 % des ventes et fourni 61 % des achats.

Les transactions avec la Communauté économique européenne ont représenté 46 % des échanges globaux et se sont soldées par un déficit accru passé, en un an, de 3 229 millions à 4 143 millions de dirhams. En effet, les importations en provenance du Marché Commun, déjà en hausse de 22,6 % en 1981, ont augmenté de 19,5 % pour s'établir à 10 913 millions de dirhams, alors que le montant des exportations, chiffré à 6 770 millions, a progressé dans de moindres proportions, de 14,7 %. Cette nouvelle détérioration du commerce avec l'Europe des Dix tient principalement à une expansion des achats de biens d'équipement conjuguée à un recul marqué des recettes tirées des expéditions, notamment des phosphates.

Les échanges avec la France qui demeure à l'importation comme à l'exportation le principal partenaire ont laissé un déficit de 3 439 millions contre 2 937 millions au terme de l'exercice écoulé. Atteignant 6 420 millions, les importations ont représenté 24,7 % des achats globaux et les ventes, d'un montant de 2 981 millions, ont constitué 24 % des exportations totales.

Le déficit constaté avec les autres principaux partenaires s'est fortement creusé; il est passé de 6 711 millions à 8 728 millions de dirhams par suite de l'aggravation de la position débitrice à l'égard des pays arabes et surtout de l'URSS en raison de la nette augmentation des importations parallèlement à une diminution des exportations. De même, le déséquilibre des échanges avec l'Espagne, le Japon et la Pologne s'est élargi sous l'effet d'une extension des achats plus rapide que celle des ventes alors que la position vis-à-vis des Etats-Unis s'est améliorée grâce à la fois à un accroissement des exportations et à une légère baisse des importations.

L'élargissement de la C.E.E. à la Grèce et prochainement à l'Espagne et au Portugal accentue la précarité des acquis à un moment où cette entité connaît une crise aigüe, l'entraînant vers le renforcement des tendances au protectionnisme et à l'autosuffisance. Une telle attitude tranche avec le désir mutuel de réaliser le rééquilibrage des relations économiques entre les deux partenaires, la ligne d'action que la Communauté souhaite poursuivre dans la région méditérranéenne et les thèses tiers-mondistes qu'elle soutiendrait. Elle va à l'encontre du développement du Maroc qui entretient avec le Marché Commun, dans de multiples domaines, des rapports de plus en plus étroits en raison, en particulier, de la proximité géographique et d'une longue tradition commerciale. Il apparaît ainsi nécessaire de procéder à un réexamen de nos relations avec cet ensemble économique en vue d'obtenir un meilleur respect des accords initiaux, de lever les entraves à l'exportation et surtout, en prenant en compte l'esprit qui a toujours présidé à notre coopération, de rétablir un climat de confiance, seul susceptible de sauvegarder le présent et de préserver l'avenir.

C'est qu'en effet, il n'est pas possible de procéder rapidement à une réorientation en profondeur du courant des échanges et l'ampleur autant que le caractère structurel atteints par le déficit commercial ne peuvent manquer de nourrir l'inquiétude.

Aussi, des mesures d'ajustement d'envergure devront-elles être prises et viser un renforcement de la production pour mieux faire face aux besoins du marché intérieur et augmenter les exportations, et dans le même temps un strict contrôle de la nature et du volume des importations.

LES RELATIONS FINANCIERES AVEC L'ETRANGER

Les relations financières avec l'étranger se sont déroulées dans un environnement extérieur particulièrement maussade, caractérisé par la récession, un affaiblissement continu de la demande mondiale, un nouveau recul des prix des matières premières, un renchérissement des biens d'équipement ainsi que par des niveaux élevés des taux d'intérêt et du cours du dollar. Une telle évolution avait incité les Pouvoirs publics à rechercher des mesures d'ajustement et à conclure à cet égard un accord avec le Fonds monétaire international. En fait, le compte courant de la balance des paiements s'est

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

nettement détérioré, traduisant l'accentuation du déficit commercial et le développement de la charge d'intérêts au titre de la dette extérieure. Il s'est établi à 11 898 millions de dirhams en dépit de l'augmentation des transferts privés et des revenus des voyages. Finalement, la balance des paiements a laissé un solde excédentaire de 1 315 millions grâce à l'ampleur des concours reçus du reste du monde (1).

Parallèlement, le montant global net des avoirs extérieurs détenus par le système bancaire, évalué à 2 266 millions de dirhams au lieu de 1 093 millions en 1981, s'est fortement élargi en relation avec le renforcement tant des disponibilités nettes convertibles passées de 1 263 millions de dirhams à 2 248 millions que de la position en devises inconvertibles, devenue créditrice de 18 millions de dirhams après avoir été négative de 170 millions en 1981. Au total, le volume des réserves nettes de change a représenté à fin 1982 l'équivalent d'un peu plus d'un mois d'importations C.A.F. contre seulement deux semaines à l'issue de l'exercice antérieur. La même tendance à la hausse a caractérisé l'évolution des avoir bruts qui se sont élargis de 2 999 millions à 3 823 millions, assurant ainsi 1,8 mois d'achats à l'étranger au lieu de 1,6 mois en 1981.

La balance des paiements

Le déficit du compte des biens et services s'est encore creusé. Ce résultat défavorable qui trouve son origine dans un nouvel accroissement du déficit commercial, des dépenses gouvernementales à l'étranger et des paiements d'intérêts au titre des emprunts extérieurs a été enregistré malgré l'expansion continue des revenus procurés par le tourisme et l'excédent de 5 865 millions, supérieur de 6,1 % à celui enregistré l'année précédente, laissé par les paiements de transferts. Le solde négatif du compte courant extérieur s'est alourdi de près du quart en atteignant 11 898 millions de dirhams ou 13,4 % du produit intérieur brut au lieu de 12,5 % douze mois plus tôt. Toutefois, en raison d'entrées nettes de capitaux non monétaires d'un montant inégalé jusqu'alors, la balance des paiements a globalement dégagé un surplus de 1 315 millions, le premier depuis 1974.

Soldes en millions de dirhams	1978	1979	1980	1981	1982
Biens et services	−8 737	−9 568	−9 984	−15 157	−17 763
Paiements de transfert	+3 118	+3 599	+4 395	+ 5 527	+ 5 865
Opérations courantes	−5 619	−5 969	−5 589	− 9 630	−11 898
Capitaux non monétaires	+5 593	+5 764	+4 612	+ 8 284	+10 328
Allocations D.T.S.	−	+ 79	+ 79	+ 78	−
Recours aux facilités du F.M.I.	−	−	+ 781	+ 821	+ 2 885
Balance des paiements	− 26	− 126	− 117	− 447	+ 1 315

Les biens et services

En dépit d'un essor appréciable des recettes procurées par le tourisme, les opérations sur biens et services ont dégagé un déséquilibre de 17 763 millions de dirhams au lieu de 15 157 millions l'année précédente. Cette forte détérioration tient à l'accélération des décaissements au titre des revenus des investissements et davantage encore au nouvel alourdissement du déficit commercial.

Le solde négatif des transactions sur marchandises F.O.B. est passé de 8 053 millions à 10 674 millions, niveau sans précédent. Ainsi, les exportations chiffrées à 12 304 millions ne se sont accrues que de 4,2 % en raison d'une progression des ventes de demi-produits et de biens finis conjuguée à une quasi stagnation de celles des denrées alimentaires et à une contraction des livraisons de phosphates. En revanche, les importations qui ont atteint 22 978 millions ont marqué une nette avance de 15,7 % imputable à la majoration de la facture énergétique et à un nouvel accroissement des acquisitions de biens d'équipement.

Les dépenses de transports et d'assurances ont été comptabilisées pour 3 134 millions et les recettes de même nature pour 580 millions. Au total, le déficit de cette rubrique s'est élevé à 2 554 millions au lieu de 2 160 millions l'année précédente.

Les apports de devises au titre des voyages ont été estimés à 2 480 millions. Les dépenses correspondantes s'étant établies à 500 millions, le solde excédentaire de ce poste s'est renforcé de plus du quart en se chiffrant à 1980 millions. Les recettes ayant transisré par le circuit bancaire ont porté sur 2 139 millions.

Le déficit de la rubrique des revenus des investissements est passé en un an de 3 633 millions à 3 915 millions sous l'effet exclusivement du gonflement de la charge en intérêts de la dette extérieure, relevée de 3 538 à 3 732 millions.

(1) Voir annexe statistique 36.

Quant aux paiements à l'extérieur relatifs aux transactions gouvernementales, ils ont totalisé 3 763 millions, laissant apparaître un solde négatif de 3 283 millions presque identique à celui de l'année antérieure, les fonds destinés au fonctionnement des ambassades et des institutions internationales installées au Maroc s'étant établis à 480 millions.

Les paiements de transferts

Les transferts privés sans contrepartie se sont soldés par un apport net de 5 698 millions au lieu de 5 484 millions en 1981, marquant ainsi une nouvelle avance de 3,9 % au lieu de 30,2 % un an auparavant. Ce ralentissement semble avoir trouvé son origine à la fois dans la stagnation du nombre de nos compatriotes installés à l'étranger, dans la moindre progression de leurs ressources compte tenu de la situation économique qui a prévalu dans les pays d'accueil et sans doute aussi dans la suppression, pendant une partie de l'année, des primes consenties sur les sommes transférées. Les rapatriements d'économies sur salaires des travailleurs marocains à l'étranger sont revenus de 5 242 millions à 5 115 millions. En dépense, l'ensemble des transferts privés se sont également réduits, de 317 millions à 293 millions.

Quant au solde excédentaires des opérations du secteur public, il s'est sensiblement renforcé, passant de 43 millions à 167 millions.

En définitive, si le surplus global des paiements de transferts a permis de financer le tiers environ du déficit du compte des biens et services au lieu de 36,5 % en 1981 et 44 % en 1980, le reliquat, soit 11 898 millions, a dû être intégralement couvert par les entrées de capitaux non monétaires.

Les capitaux non monétaires

Les mouvements de capitaux non monétaires, exclusion faite des tirages sur les facilités du F.M.I., ont fait ressortir un excédent jamais atteint de 10 328 millions de dirhams. De fait, alors que les dépenses des secteurs public et privé se sont élevées à 4 741 millions, les ressources en hausse de 16,8 % ont représenté la contrevaleur de 15 069 millions de dirhams et 17 % du produit intérieur brut. Même à ce niveau record, elles n'ont pas permis de rembourser la totalité des échéances en capital. Aussi a-t-il été nécessaire de faire appel aux concours du F.M.I. pour l'équivalent de 2 885 millions de dirhams au titre du mécanisme de financement compensatoire destiné à couvrir le surcoût des importations céréalières et la moins-value de l'ensemble des exportations ainsi qu'au titre de la mobilisation des trois premières tranches du crédit de confirmation conclu en avril pour l'année 1982. En définitive, grâce à l'ensemble des ressources obtenues, les réserves de change ont pu être renforcées.

Le flux net de 2 481 millions de dirhams des transactions privées résulte principalement des crédits commerciaux consentis par l'etranger à hauteur de 1 450 millions et des recettes au titre des prêts et investissements privés à concurrence de 877 millions dont 745 millions financés par des cessions de devises.

Les recours nets du secteur public aux capitaux non monétaires ont atteint le montant exceptionnellement élevé de 7 847 millions en 1981. Les fonds recueillis se sont accrus de 10 123 millions à 12 199 millions dont 2 272 millions de crédits commerciaux et 9 896 millions de prêts en devises consentis au Trésor et aux établissements publics dans le cadre de la coopération bilatérale, par les institutions financières internationales ainsi que par le marché international des capitaux. En regard, les décaissements, en hausse de 40,1 %, se sont chiffrés à 4 352 millions dont 4 160 millions d'amortissements du principal des emprunts publics. De ce fait, la charge totale de la dette extérieure, obtenue en ajoutant à ces remboursements 3 732 millions d'intérêts inscrits en dépense à la rubrique des revenus des investissements, s'est encore sensiblement alourdie passant de 6 508 à 7 892 millions, soit 32,7 % de l'ensemble des recettes sur opérations courantes au lieu de 29,2 % en 1981 et 22,8 % en 1980.

La réglementation des relations commerciales et financières avec l'étranger

En 1982, aucune restriction significative n'a été apportée à la réglementation des relations commerciales et financières avec l'étranger et, au contraire, le caractère libéral des dispositions en vigueur a été renforcé par l'adoption de nouvelles mesures.

Dans le domaine du commerce, les Pouvoirs publics ont libéralisé l'importation d'un certain nombre de matières premières et de biens d'équipement et de consommation, aboli l'interdiction d'entrée de plusieurs produits et levé l'obligation du dépôt de fonds préalable à l'importation pour de nombreuses marchandises intéressant l'industrie et surtout l'agriculture. Ce dernier secteur a en outre été exonéré, dans le cadre des nouvelles mesures de soutien dont il a bénéficié à partir du mois d'avril, des droits de douanes et taxes payables sur les entrées de machines, de pièces détachées et de produits chimiques. En matière d'exportations, le système de contingentement régissant l'accès de certains produits au marché de la Communauté économique européenne est resté en vigueur ainsi que la pratique des prix de référence pour les denrées agricoles. En outre,

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

le nouveau code des investissements approuvé en 1982 élargit le champ des dégrèvements fiscaux en faveur des entreprises exportatrices qui bénéficiaient déjà de l'exonération de l'impôt sur les bénéfices pendant dix ans et d'un tarif douanier réduit sur les biens de production qu'elles importent. De même, au financement privilégié à court terme qui leur est consenti, s'est ajouté cette année l'octroi sans limitation de facilités à moyen terme réescomptables, à taux préférentiel.

Enfin, la procédure de couverture des risques de change mise en place en avril 1979 a été améliorée, la durée de la garantie ayant été portée de 6 mois à un an et son champ d'application étendu aux expéditions et aux paiements fractionnés.

Par ailleurs, le processus de suppression des échanges bilatéraux engagé depuis la fin de 1973 s'est achevé le 1er janvier 1982 avec la liquidation de l'accord de clearing maroco-soviétique conclu en avril 1958.

Des assouplissements ont également été adoptés en ce qui concerne les transferts en particulier quant à l'utilisation des comptes en devises, des comptes capital, des comptes d'attente et des comptes étrangers en dirhams convertibles dont la rémunération a été portée au taux maximum de 10 % et exonérée de la retenue à la source. En outre, une dotation de 3 000 dirhams destinée à couvrir les frais d'installation a été allouée aux étudiants poursuivant leurs études à l'étranger qui peuvent en outre transférer désormais 1 750 dirhams par trimestre en plus de leur bourse et jusqu'à 1 800 dirhams par mois s'ils ne sont pas boursiers. Enfin, dans le but de favoriser l'essor du tourisme entre le Maroc et la Tunisie, une allocation spéciale de la contrevaleur de 100 dinars ou de 1 000 dirhams est dorénavant accordée aux ressortissants des deux pays.

S'agissant de la cotation des devises, le cours de change du dirham s'est inscrit en baisse de 10,2 % vis-à-vis du droit de tirage spécial parallèlement à la forte hausse du dollar et de 3,7 % par rapport aux principales monnaies du Système monétaire européen. Parmi les devises les plus couramment utilisées dans les réglements internationaux, c'est vis-à-vis du dollar et du deutschemark que la dépréciation de la valeur externe du dirham chiffrée respectivement à 14,9 % et 10,2 % a été la plus marquée alors qu'elle s'est limitée à 5,5 % par rapport au franc suisse et à 3 % à l'égard de la lire italienne. Le dirham s'est en revanche apprécié de 0,4 % vis-à-vis du franc français et de 10,7 % par rapport à la peseta espagnole.

En définitive, la dégradation continue de la balance commerciale et le poids croissant des charges afférentes à la dette dans un contexte international marqué par une baisse des prix des matières premières, une nouvelle hausse du dollar et le maintien de taux d'intérêt élevés ont fortement creusé le déficit des paiements courants dont l'ampleur prévisible avait incité les Pouvoirs publics à mettre en place, en accord avec le F.M.I., un programme de redressement d'un an associé à l'octroi par cet organisme d'importantes facilités. La mise en application d'un certain nombre de mesures et la mobilisation des concours extérieurs ont permis à la balance des paiements de dégager un solde positif. Mais, au delà de ce résultat favorable, il s'avère impératif de poursuivre le redressement structurel entrepris, l'obtention de prêts apparaissant de plus en plus difficile et les conditions dont ils sont assortis de plus en plus contraignantes.

LES FINANCES PUBLIQUES

La sauvegarde de l'équilibre des opérations courantes, rompu depuis 1980, ainsi que le désir de maintenir un niveau d'investissement soutenant la croissance ont constitué encore en 1982 les principaux axes de la politique budgétaire. A cet égard, les prévisions de la loi de finances tenant compte d'une augmentation de la fiscalité directe et indirecte sont apparues conformes à ces objectifs mais, en raison de l'ampleur des masses, sont restées éloignées des possibilités d'exécution et particulièrement en ce qui concerne le budget d'équipement.

Aussi a-t-il été nécessaire, dès l'élaboration de la situation de trésorerie, de procéder à des révisions et à l'adoption de nouvelles mesures tendant les unes et les autres au renforcement des recettes et à la diminution des dépenses, de manière à les rendre compatibles avec le volume des ressources, notamment d'origine extérieure. Cette approche a servi de cadre à la mise au point d'un programme d'ajustement négocié avec le Fonds monétaire international en vue de l'obtention d'un financement compensatoire et d'un crédit de confirmation, destinés à la fois à assurer l'équilibre de la balance des paiements et à couvrir une partie des besoins du Trésor.

De fait, ces dispositions ont permis de réduire le déficit ordinaire et de ramener le découvert de caisse au-dessous de son niveau de fin 1981 et de 16,7 % à 11,8 % du produit intérieur brut. Ces résultats bien que satisfaisants apparaissent toutefois insuffisants au regard des normes fixées et plus encore au vu de l'excédent des charges découlant de l'exécution du budget général, lequel ressort à plus de 13,8 milliards, représentant encore 15,6 % du produit intérieur brut.

En définitive, le financement du déficit de trésorerie a été assuré cette année encore dans une forte proportion par un important recours aux emprunts extérieurs qui a entraîné une réduction pour la première fois depuis de nombreux exercices des engagements du Trésor à caractère monétaire.

La loi de finances

La loi de finances pour 1982, caractérisée par une vive expansion des masses budgétaires, reflète le double souci de se prémunir contre les dépassements des dépenses ordinaires apparus au cours des deux dernières années et de renforcer les crédits d'équipement, notamment ceux destinés au développement de l'infrastructure de base. Aussi, bien que le budget ordinaire ait continué à être présenté en équilibre, le montant global des charges a-t-il été majoré dans des proportions sensiblement supérieures à celles des ressources de sorte que le découvert apparent et, bien plus, le besoin réel de financement résultant de l'insuffisance des recettes courantes se sont considérablement élargis.

En effet, le plafond des charges a été fixé à 46,8 milliards, marquant ainsi une hausse de 34,5 % double de celle enregistrée en 1981 et imputable à un accroissement de plus de 68 % du budget d'investissement, relevé à 16,8 milliards, à une extention d'environ 18 % des crédits de fonctionnement, portés à 18,1 milliards et enfin à une progression de près de 58 % des fonds affectés au service de la dette publique, inscrits pour 4,5 milliards.

Face à ce surcroît de dépenses, les ressources globales, compte tenu d'un montant prévisionnel de financements extérieurs de 9 milliards, ont atteint 39,9 milliards et augmenté de 25,3 % en raison notamment du développement des recettes courantes consécutif à l'alourdissement de la fiscalité.

Dans ces conditions, il ressort une impasse de 6,9 milliards au lieu de 2,9 milliards et un besoin de financement accru de 10 milliards à 17,3 milliards et représentant plus des trois quarts des ressources ordinaires (1).

L'évolution des lois de finances des deux dernières années est retracée dans tableau ci-après :

en millions de dirhams	Plafonds des charges		Ressources		Soldes	
	1981	1982	1981	1982	1981	1982
Budget général	**28 174**	**39 361**	**25 698***	**33 045***	**-2 476**	**-6 316**
Fonctionnement	15 356	18 104				
Dette publique	2 821	4 450				
Investissement	9 997	16 807				
Budgets annexes	**1 220**	**1 621**	**1 220**	**1 621**	**-**	**-**
Comptes spéciaux	**5 384**	**5 783**	**4 921**	**5 233**	**- 463**	**- 550**
Lois de finances	**34 778**	**46 765**	**31 839**	**39 899**	**-2 939**	**-6 866**

* Dont 18 630 millions de dirhams pour 1981 et 22 595 millions pour 1982 représentent les ressources ordinaires et, respectivement 7 068 millions et 10 450 millions, les recettes budgétaires d'emprunts internes et externes.

Les dépenses du budget général

Arrêtées à 39,4 milliards de dirhams, les dépenses du budget général ont été accrues dans la proportion considérable de 40 %, double de celle de l'an dernier. La progression des crédits d'investissement a été fixée à 68 % et celle des dépenses ordinaires à 24 % de sorte que la part du budget d'équipement est passée de 35 % à 43 %.

Les charges ordinaires ont été inscrites pour 22,6 milliards affectés à hauteur de 10,5 milliards aux dépenses de personnel dont la hausse de 14 % est due notamment à la création de nouveaux emplois et à concurrence de 3,9 milliards aux frais de matériel et d'entretien, majorés de 17 %. Au total, les sommes allouées au personnel et au matériel ont été destinées pour un peu plus de 40 % aux deux départements de la Défense et de l'Intérieur et pour près d'un tiers à l'Education nationale, ces trois ministères bénéficiant de 80 % des crédits nouveaux.

Les dotations aux charges communes, déjà sensiblement relevées en 1981, ont enregistré une nouvelle avance de 31,6 % et se sont élevées à 3,1 milliards dont 2 milliards représentent les subventions à la Caisse de compensation et à l'Office national des céréales et légumineuses pour stabiliser les prix à la consommation des produits de première nécessité et soutenir les prix d'achat des denrées agricoles. Ce montant, supérieur de 600 millions à celui figurant dans la précédente loi de finances, correspond à la charge effectivement supportée en 1981.

Les sommes prévues au titre du service de la dette publique intérieure et extérieure sont passées de 2,8 milliards à 4,5 milliards, soit une augmentation de 58 % liée à l'appréciation du dollar et à l'augmentation des taux d'intérêt.

(1) Voir annexes statistiques 37 et 38.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

Enfin, l'important élargissement du budget d'équipement, porté en un an de 10 milliards à 16,8 milliards, a résulté principalement du développement des dépenses à finalité sociale et d'infrastructure. Dans le domaine social, on relève notamment la mise en œuvre d'un vaste programme d'actions en faveur des collectivités locales et de lutte contre les effets de la sécheresse, le lancement de projets de restructuration et d'assainissement des zones urbaines et, en outre, un fort relèvement des dotations accordées à l'Education nationale dont le programme de constructions scolaires figure par ailleurs au budget du ministère de l'Equipement. En ce qui concerne l'infrastructure, des réalisations d'envergure portent sur l'édification de complexes sportifs, le renforcement du réseau ferroviaire et la poursuite de l'équipement hydraulique; de même, la recherche pétrolière et minière est dotée d'importants crédits.

Les ressources du budget général

Arrêtées à un peu plus de 33 milliards de dirhams, les ressources du budget général ont été accrues de 28,6 %, plus rapidement qu'en 1981, au prix il est vrai d'un renforcement de la fiscalité et d'un recours massif aux emprunts extérieurs.

Les recettes budgétaires ordinaires représentent 22,6 milliards et progressent comme en 1981 d'un peu plus de 21 %. Cette expansion a découlé principalement d'une hausse des recettes fiscales de 22 % au lieu de 19 % en 1981 et de 9,5 % en 1980 imputable en particulier aux impôts indirects. Ceux-ci enregistrent en effet, en premier lieu, le relèvement de 15 % à 17 % du taux de la taxe sur les produits et, dans une moindre mesure, l'alourdissement de la taxe spéciale sur les véhicules et des droits d'entrée sur certains produits de même que l'institution d'un droit de timbre spécial sur les titres d'importation. L'accroissement des prélèvements directs est consécutif à la majoration des taux d'imposition des tranches supérieures des traitements, salaires et bénéfices professionnels ainsi qu'à la limitation des déductions pour frais professionnels et charges d'exploitation.

Au total, le budget ordinaire apparaît en équilibre mais ne dégage, pour la première fois, aucune épargne. De ce fait, le besoin de financement lié essentiellement à l'ampleur de l'investissement retenu apparaît très important, de l'ordre de 17,3 milliards. Pour sa couverture, il est prévu de faire appel au marché financier intérieur à concurence de 1,5 milliard et aux concours extérieurs pour 9 milliards, l'impasse ressortant à près de 7 milliards.

L'exécution de la loi de finances

Les prévisions de la loi de finances devaient s'avérer, à l'exécution, largement supérieures aux possibilités de réalisation des programmes d'investissement et incompatibles avec l'équilibre du budget ordinaire. En effet, si les dépenses courantes sont restées, cette année, dans les limites prévues, les recettes n'ont pas atteint les montants escomptés; aussi, bien que réduit par rapport à l'an dernier, un déficit ordinaire de 1 350 millions a-t-il été dégagé, alourdissant les besoins de financement du Trésor résultant pour l'essentiel des dépenses d'équipement qui ont porté sur près de 12,5 milliards.

Au total, les charges du Trésor se sont établies à 34,3 milliards, au lieu de 30 milliards environ un an auparavant, tandis que les ressources ne se sont élevées qu'à 20,5 milliards, laissant un solde négatif de 13,8 milliards au lieu de 12 milliards, équivalant encore à 40 % de l'ensemble des dépenses. Ce déficit a pu être ramené à 10,5 milliards grâce à l'imputation de 1 283 millions d'excédents des comptes d'exploitation des budgets annexes et des comptes spéciaux du Trésor et surtout de 2 061 millions au titre des fonds réservés pour les dépenses ordonnancées mais non réglées.

Même à ce niveau, la couverture des besoins du Trésor n'a pu être assurée que grâce à un recours encore substantiel à l'emprunt extérieur et à la mobilisation des facilités du Fonds monétaire international. En revanche, l'apport de ressources d'origine interne a été pratiquement nul en raison du désendettement du Trésor auprès de la Banque centrale et de la baisse des dépôts confiés aux comptables publics qui ont presque compensé l'accroissement du portefeuille d'effets publics du système bancaire et les fonds nouvellement recueillis sur le marché financier intérieur (1).

L'évolution de l'ensemble des opérations du Trésor pour les deux dernières années est retracée dans le tableau ci-apres :

en millions de dirhams	1981	1982 *
Recettes ordinaires	17 838	20 480
Dépenses ordinaires	20 366	21 830
Solde ordinaire	- 2 528	- 1 350
Fonds de concours des budgets annexes	134	-
Dépenses d'équipement	9 612	12 481
Déficit budgetaire	-12 006	-13 831
Solde des budgets annexes	- 133	+ 240
Solde des comptes spéciaux	- 560	+ 1 043
Fonds reservés pour dépenses ordonnancées	- 131	+ 2 061
Deficit de trésorerie	**-12 830**	**-10 487**
Financement	**+12 830**	**+10 487**
Concours exteneurs	+ 8 472	+ 7 627
Facilités du F.M.I.	+ 821	+ 2 885
Emprunts intérieurs	+ 1 907	+ 1 960
(dont variation du portefeuille d'effets publics des banques)	(+ 1 053)	(+ 880)
Depôts au Trésor et au C.C.P.	+ 66	- 565
(dont depôts à caractère monétaire) (1)	(+ 346)	(- 249)
Avances brutes de la Banque du Maroc	+ 1 648	- 1 345
Operations a classer et a régulariser	- 84	- 75

* Situation prévisoire.

(1) Voir annexe statistique 39.

(1) Depôts des particuliers, dépôts-importation et autres dépôts des banques au Trésor et au Centre de chèques postaux.

Les recettes

Les ressources courantes du Trésor ont totalisé 20 480 millions de dirhams et augmenté de 14,8 % d'un exercice à l'autre au lieu de 17,4 % en 1981 et 21,3 % comme prévu dans la loi de finances. Les versements de toute nature de l'Office chérifien des phosphates se sont élevés à 1 080 millions au lieu de 1 487 millions un an auparavant et 970 millions en 1980. Les autres recettes apparaissent en progression de 18,6 % au lieu de 15 % douze mois plus tôt.

A eux seuls, les recouvrements fiscaux ont procuré 18 141 millions et marqué une hausse de 20,6 %, deux fois plus rapide qu'en 1981 à la suite principalement du relèvement de 40 % à 48 % des taux d'imposition des tranches supérieures à 250 000 dirhams des bénéfices professionnels et des traitements et salaires ainsi que de l'augmentation de 15 % à 17 % de la taxe sur les produits. De ce fait, la pression fiscale qui s'était stabilisée aux alentours de 19,5 % du produit intérieur brut au cours des trois dernières années s'est renforcée d'un point. D'une année à l'autre, la structure des prélèvements fiscaux s'est quelque peu modifiée, la part des impôts directs revenant à 22,7 % et celle des impôts indirects étant portée à 40,7 %

En effet, par catégorie d'impôts, ce sont les prélèvements directs, amputés cette année du paiement de l'impôt agricole dont la suppression a été décidée dans le cadre des aides au secteur agricole affecté par la sécheresse, qui, en procurant 4 120 millions, ont progressé le moins rapidement, soit de 12,9 % au lieu de 23,1 % pour les autres impôts

Les droits de douane ont porté sur 4 943 millions et augmenté de 17,5 % en dépit des dispenses consenties en faveur de certains biens d'équipement industriels et agricoles. Les rentrées au titre des taxes sur les chiffres d'affaires et des taxes intérieures de consommation se sont établies à 7 376 millions et se sont fortement accrues, de 27,5 %. De même, les droits d'enregistrement et de timbre ont rapporté une somme de 1 702 millions dont la hausse de 21,9 % contraste avec la stagnation observée l'an dernier.

Enfin, les autres ressources ordinaires du Trésor constituées essentiellement par les produits des monopoles et exploitations de l'Etat sont passées, exclusion faite des versements de l'O.C.P., de 546 à 1 015 millions. Les recettes diverses ne se sont inscrites que pour 729 millions et les revenus des domaines sont restés limités à 55 millions.

Les dépenses

Les charges globales du Trésor se sont chiffrées à 34 311 millions et accrues de 4 333 millions ou 14,4 %.

Les dépenses courantes en ont constitué 63,6 % au lieu de 67,9 % et se sont fixées à 21 830 millions. Leur accroissement n'a pas dépassé 7,2 % au lieu de 22,9 % sous l'effet des mesures prises pour limiter à 11 % la progression des charges de fonctionnement et maintenir les subventions à leur niveau de l'exercice précédent; il s'explique également par la stabilisation des dépenses relatives à la dette.

En effet, les traitements de personnel et les dépenses de matériel se sont situés à 15 246 millions et les versements destinés à contenir la hausse des prix à la consommation des produits de première nécessité et soutenir les cours à la production de certaines denrées agricoles ont été maintenus à 2 milliards à la suite des majorations de prix et de tarifs intervenues en cours d'exercice pour réduire les subventions de compensation et d'équilibre des comptes des établissements publics. La Caisse de compensation a reçu 855 millions au lieu de 274 millions un an auparavant au titre des produits pétroliers,

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

386 millions au lieu de 874 millions pour le sucre et 343 millions pour les produits laitiers, les huiles et les engrais mais elle a dégagé un excédent de 78 millions en ce qui concerne le ciment; de la sorte, les transferts nets du Trésor en sa faveur se sont fixés à 1 480 millions. Pour sa part, l'Office national interprofessionnel des céréales et légumineuses a bénéficié d'une allocation de 520 millions.

En expansion de moitié l'année dernière, les charges de la dette publique n'ont guère varié en 1982 avec un montant de 4 584 millions de dirhams et ont absorbé plus du cinquième des ressources courantes du Trésor. A eux seuls, les paiements d'intérêts, en hausse de 7,5 %, ont atteint 3 144 millions dont 2 379 millions payés à l'étranger tandis que les remboursements de capital ont fléchi de 10,1 % d'une année à l'autre et se sont fixés à 1 440 millions dont 1 167 millions pour la dette extérieure qui a nécessité des sorties de 3 546 millions, soit plus des trois quarts de la rubrique.

En définitive, les recettes courantes ayant augmenté à un rythme comparable à celui de l'an dernier, c'est le ralentissement de la progression des dépenses ordinaires du Trésor qui a permis de réduire à 1 350 millions le déséquilibre courant. Cependant la persistance d'un déficit et son ampleur ont d'autant plus pesé sur le financement du Trésor que les dépenses d'investissement se sont inscrites en forte expansion, de 29,8 %.

Celles-ci, avec 12 481 millions au lieu de 8 400 millions prévus par le programme d'ajustement, ont en effet représenté 36,4 % des charges du Trésor au lieu de 32,1 % en 1981 et se sont traduites par des difficultés de financement qui n'ont pas manqué de surcroît d'affecter, tout au long de l'année, la gestion de la trésorerie publique et particulièrement en fin d'exercice où les reports de paiement sont ressortis à 2 061 millions. De ce fait et par suite de l'excédent de 1 043 millions dégagé par les comptes spéciaux du Trésor et celui de 240 millions laissé par les résultats d'exploitation des budgets annexes, le déficit a pu être ramené en un an de 12 830 à 10 487 millions dont la couverture a été intégralement assurée par un financement extérieur.

Le financement du déficit de trésorerie

Les moyens de trésorerie d'origine interne et externe ont totalisé à fin décembre 12 472 millions de dirhams dont les recours extérieurs, avec 10 512 millions, ont représenté 84,3 %. Dans ce montant, la mobilisation des facilités du Fonds monétaire international figure pour 2 885 millions. L'ensemble de ces ressources a permis de couvrir le déficit de caisse, de faire face à la baisse des dépôts gérés par les comptables publics et enfin de réduire l'endettement du Trésor à l'égard de la Banque centrale.

Dans ces conditions, les engagements à caractère monétaire se sont réduits de 714 millions alors qu'ils s'étaient élargis de 3 047 millions en 1981.

Les concours extérieurs

Exclusion faite des tirages effectués auprès du F.M.I., les prêts reçus de l'étranger comptabilisés en net pour le court et le moyen terme et en brut pour le long terme se sont élevés à la contrevaleur de 7 627 millions de dirhams au lieu de 8 472 millions un an auparavant. Aux capitaux recueillis sur le marché financier international sur des emprunts conclus en 1981, se sont ajoutés les concours des pays arabes et du Fonds monétaire arabe ainsi que les prêts traditionnels obtenus dans le cadre de la coopération bilatérale ou internationale, sous forme de financement de projets ou d'aide liée à la balance des paiements.

Les emprunts intérieurs

Les souscriptions sur le marché intérieur aux bons et obligations du Trésor ont rapporté 1 960 millions dont 880 millions représentent l'accroissement du portefeuille d'effets publics du système bancaire. Les placements à long terme en obligations des souscripteurs institutionnels, Caisse de dépôt et de gestion et compagnies d'assurances, ont totalisé 503 millions tandis que les émissions dans le public de bons d'équipement, de bons à 5 ans et à 6 mois ont procuré 318 millions environ.

Les dépôts au Trésor et au Centre de chèques postaux

Les fonds confiés au Trésor et aux Chèque postaux ont fléchi de 565 millions d'une fin d'année à l'autre. Ce mouvement à la baisse a intéressé toutes les catégories de dépôts, qu'ils revêtent ou non un caractère monétaire.

Les recours à l'Institut d'émission

Grâce aux autres ressources dont il a bénéficié, le Trésor a pu réduire, pour la première fois depuis 1971, ses recours à la Banque du Maroc. Ainsi l'encours au 31 décembre 1982 des créances de l'Institut d'émission a été ramené de 9 774 millions de dirhams à 8 429 millions. Les avances conventionnelles et statutaires sont passées de 7 240 à 7 627 millions par suite du seul relèvement de 387 millions de la facilité de caisse fixée aux dixième des recettes budgétaires de l'année écoulée, soit 1 988 millions. En revanche, les concours indirects, y compris le compte courant postal pour 197 millions, sont tombés de 2 534 à 802 millions portant cette année exclusivement sur la mobilisation des traites douanières et obligations cautionnées, le Trésor s'étant abstenu de recourir aux avances sur les titres des établissements financiers.

En définitive, l'évolution des finances publiques a été marquée par la mise en œuvre d'un programme d'ajustement structurel. Les résultats obtenus, bien que limités par rapport aux objectifs tracés, s'avèrent encourageants et montrent qu'il est possible d'agir à tout le moins sur l'ampleur des déséquilibres et de les infléchir progressivement dans la voie d'un strict retour à l'orthodoxie financière. A cet égard, l'adoption de la loi-cadre concernant la réforme fiscale constitue à n'en pas douter une importante étape.

L'EVOLUTION DE LA MONNAIE

Dans le cadre de la mise en œuvre du budget économique pour 1982, conforté par un programme d'ajustement négocié avec le Fonds monétaire international, les autorités monétaires ont adopté pour la masse monétaire une norme d'expansion annuelle de l'ordre de 10 %, nettement inférieure à l'augmentation de 15,5 % constatée au terme de l'exercice précédent.

La modération ainsi recherchée dont l'objectif demeure la limitation des pressions qui s'exercent sur les prix et la balance des paiements reposait sur une faible variation des réserves de change, une augmentation plus prononcée qu'en 1981 des crédits à l'économie en vue d'accompagner la croissance économique attendue et une stabilisation des créances sur le Trésor rendue possible par l'entrée de capitaux extérieurs, notamment en provenance du F.M.I., devant se substituer aux avances à caractère monétaire. A cette fin, le dispositif existant n'a pas été modifié et les crédits à l'économie ont été élargis.

En définitive, les résultats apparaissent proches des objectifs poursuivis car l'accroissement de la masse monétaire d'une fin d'année à l'autre ressort à 11,2 % (1). En effet, les avoirs extérieurs ont été sensiblement renforcés, les créances sur le Trésor ont diminué et les crédits à l'économie ont augmenté dans les limites prévues.

En dépit de son ralentissement d'une fin d'année à l'autre, le rythme de la création monétaire n'a cependant pas pesé sur le financement de l'activité puisqu'en moyenne annuelle il s'est élevé à 14,4 % au lieu de 11,7 % en 1981 en raison de l'importance des liquidités disponibles dès le début de l'exercice et de leur maintien pendant toute l'année. D'ailleurs, l'accroissement du produit national brut ayant été de 16,3 %, le taux de liquidité de l'économie n'a que faiblement varié, demeurant de l'ordre de 43 %. Au total, la politique monétaire menée en 1982 a permis de contenir la hausse des prix, revenue de 12,5 % à 10,5 %.

La masse monétaire

La masse monétaire, chiffrée à fin décembre 1982 à 39 566 millions de dirhams, a progressé de 3 970 millions ou 11,2 %, nettement moins qu'au cours de l'exercice précédent où son augmentation avait atteint 4 769 millions ou 15,5 %.

Son évolution a été conforme au profil saisonnier habituel mais la pointe de fin d'année, tout en demeurant importante, s'est révélée moins accusée qu'en 1981. En effet la création monétaire a été de faible ampleur au premier trimestre, une forte contraction des avoirs extérieurs ayant atténué l'incidence de l'accroissement des crédits et surtout des créances sur le Trésor. Elle s'est faite plus vive à partir du mois de mai et s'est accentuée en juillet sous l'effet conjugué du développement des concours à l'économie et d'une reprise des facilités consenties au Trésor qui s'était fortement désendetté en avril lors de l'entrée en sa faveur de substantiels apports extérieurs. La croissance monétaire s'est avérée modérée par la suite mais a marqué en décembre une expansion consécutive à une poussée des crédits à l'économie, les créances sur le Trésor ayant subi un sensible recul; d'ailleurs, celles-ci sont apparues, pour la première fois depuis 1966, en baisse d'une fin d'année à l'autre.

en millions de dirhams	1979	1980		1981		1982	
	Montants	Montants	Variations %	Montants	Variations %	Montants	Variations %
A. **Disponibilités monétaires**	**23 354**	**25 314**	**+ 8,4**	**29 017**	**+ 14,6**	**31 967**	**+ 10,2**
Monnaie fiduciaire	9 021	9 808	+ 8,7	11 134	+ 13,5	12 039	+ 8,1
Monnaie scripturale	14 333	15 506	+ 8,2	17 883	+ 15,3	19 928	+ 11,4
B. **Quasi-monnaie**	**4 432**	5 513	**+ 24,4**	**6 579**	**+ 19,3**	**7 599**	**+ 15,5**
dont:							
dépôts-importation	(751)	(864)	(+ 15,0)	(707)	(–18,2)	(288)	(– 59,3)
Total de la masse monétaire (A+B)	**27 786**	**30 827**	**+ 10,9**	**35 596**	**+ 15,5**	**39 566**	**+ 11,2**

(1) Voir annexes statistiques 40 à 49.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

L'analyse de la structure de la masse monétaire fait ressortir des rythmes de hausse nettement ralentis pour toutes ses composantes : de 13,5 % à 8,1 % pour la monnaie fiduciaire, de 15,3 % à 11,4 % pour la monnaie scripturale et de 19,3 % à 15,5 % pour la quasi-monnaie. Dans ces conditions, la part dans la masse monétaire de la monnaie fiduciaire est revenue de 31,3 % à 30,4 %. Celle de la monnaie scripturale est passée de 50,2 % à 50,4 % et celle de la quasi-monnaie s'est élevée de 18,5 % à 19,2 % en raison de la croissance demeurée soutenue des bons et comptes à échéance fixe, les dépôts-importation ayant été en revanche fortement réduits.

La monnaie fiduciaire

Le montant des billets et monnaies en circulation s'est fixé en fin d'année à 12 039 millions de dirhams et apparaît en augmentation de 905 millions de dirhams au lieu de 1 326 millions ou 13,5 % un an auparavant. Ce ralentissement, accompagné néanmoins d'une rotation plus rapide de la monnaie fiduciaire, a été plus accentué que celui de l'ensemble des moyens de paiement et explique la contraction de la part de cette composante dans la masse monétaire.

L'accroissement de la monnaie fiduciaire, qui constitue l'essentiel de la base monétaire dans le bilan de la Banque centrale, a eu en définitive pour origine un renforcement des crédits à l'économie de l'Institut d'émission.

L'évolution chronologique de la circulation des billets et pièces a été comparable à celle de 1981. Toutefois, le mouvement de repli du début de l'exercice a été limité aux deux premiers mois et son ampleur, plus accusée que de coutume. Le reste de l'année a été marqué par les pointes habituellement observées en été, au moment des vacances et de la commercialisation de la récolte céréalière, et en fin d'exercice, en liaison avec les paiements du Trésor.

Au 31 décembre 1982, la part des coupures de 100 dirhams a représenté 83 % du montant des billets émis, au lieu de 82 % un an auparavant. Cet élargissement est surtout intervenu au détriment des billets de 50 dirhams.

La monnaie scripturale

Les dépôts à vue confiés au système bancaire et aux comptables publics, dont plus de 86 % sont constitués auprès des banques de dépôts, ont totalisé 19 928 millions de dirhams et se sont accrus de 2 045 millions ou 11,4 %, plus faiblement qu'en 1981 où leur augmentation, de 2 377 millions ou 15,3 %, avait été acquise il est vrai pour plus de la moitié pendant le seul mois de décembre.

Leur profil d'évolution a été soumis aux fluctuations saisonnières habituelles mais celles-ci ont été, tant à la hausse qu'à la baisse, nettement plus atténuées qu'au cours des exercices antérieurs. En effet, la vive reprise normalement observée à partir du mois de mai a été modérée et le mouvement ascendant qui s'est poursuivi au second semestre n'a pas connu le franc recul qui fait généralement suite à l'expansion du milieu de l'année. De même, la poussée qui caractérise le mois de décembre n'a pas revêtu la même ampleur qu'un an auparavant.

Les dépôts à vue auprès du système bancaire

Les dépôts bancaires à vue ont atteint 17 182 millions à fin 1982 et se sont ainsi inscrits en progression annuelle nettement moins importante que celle de l'exercice précédent, soit 1 797 millions ou 11,7 % au lieu de 2 090 millions ou 15,7 %.

Les avoirs confiés à la Banque du Maroc qui étaient restés stables en 1981 sont revenus à 275 millions et ont diminué de 14,9 %.

Les fonds déposés auprès des banques commerciales se sont élevés à 16 907 millions et se sont élargis de 1 845 millions ou 12,2 % seulement au lieu de 2 091 millions ou 16,1 % un an auparavant. La décélération ainsi constatée a affecté les comptes de chèques et, à un moindre degré, les comptes courants. S'étant établis à 6 549 millions, ceux-ci ont en effet enregistré une avance de 675 millions ou 11,5 % au lieu de 658 millions ou 12,6 % en 1981.

L'encours des comptes de chèques, de 9 888 millions, a progressé de 1 182 millions ou 13,6 % au lieu de 1 355 millions ou 18,4 % douze mois plus tôt. Cette expansion, plus rapide que celle de l'ensemble de la monnaie scripturale, a résulté de celle de 14,3 % des avoirs des travailleurs marocains à l'étranger, chiffrés à 4 264 millions, de l'extension de 38,3 % des comptes sur carnets qui a porté leur montant à 1 163 millions après que leur rémunération ait été relevée de 5,5 % à 7 % le 1er avril et du développement de 7,9 % des autres comptes de chèques qui ont été inscrits pour 4 461 millions. Enfin, le solde de 470 millions des comptes créditeurs divers apparaît en légère baisse.

Ces mouvements n'ont eu que des répercussions mineures sur la structure des dépôts bancaires à vue, les comptes courants continuant d'en représenter 39 % environ, les comptes des travailleurs à l'étranger, près d'un quart, les comptes sur carnets, quelque 7 %, les autres comptes de chèques des résidents, aux alentours de 27 % et, enfin, les créditeurs divers, 2 %.

Les dépôts à vue gérés par les comptables publics

Affectés toujours par d'importantes fluctuations, les dépôts des entreprises et des particuliers effectués auprés du Centre de chèques postaux et des comptables du Trésor ressortent en fin d'exercice à 2 746 millions, en augmentation de 248 millions ou 9,9 %.

Les dépôts au Trésor, établis à 1 278 millions, se sont accrus de 151 millions ou 13,4 % tandis que les comptes tenus par les Chèques postaux ont atteint 1 468 millions, en hausse de 97 millions ou 7 %.

La quasi-monnaie

La quasi-monnaie, d'un montant de 7 599 millions, s'est renforcée de 1 020 millions ou 15,5 % au lieu de 1 066 millions ou 19,3 % un an auparavant.

Les dépôts-importation, inscrits pour 288 millions seulement au lieu de 707 millions à fin 1981, apparaissent en baisse sensible à la suite de la décision d'en exempter un grand nombre de produits. En revanche, stimulés par une nouvelle majoration des taux créditeurs intervenue en avril, les dépôts à terme se sont relevés à 7 311 millions, en accroissement de 1 439 millions ou 24,5 % au lieu de 1 223 millions ou 26,3 % douze mois plus tôt.

La liquidité de l'économie

Les liquidités de l'économie, formées essentiellement des disponibilités monétaires et quasi-monétaires et accessoirement par les dépôts des entreprises et des particuliers auprès de la Caisse nationale de crédit agricole et de la Caisse d'épargne nationale ainsi que par les bons du Trésor à six mois qu'ils détiennent, ont atteint en moyenne 38 541 millions de dirhams, progressant de 4 887 millions ou 14,5 % au lieu de 3 531 millions ou 11,7 % en 1981.

	1979	1980*	1981*	1982
Taux de progression :				
- de la masse monétaire				
- en fin d'année	14,3	10,9	15,5	11,2
- en moyenne annuelle	20,5	12,4	11,7	14,4
- des liquidités				
- en moyenne annuelle	20,3	12,7	11,7	14,5
- du produit national brut	12,2	12,8	7,8	16,3
- de la dépense nationale brute	11,9	10,6	13,1	15,8
Taux de liquidité de l'économie				
- Liquidité / produit national brut	42,2	42,1	43,6	42,9
- Liquidité / dépense nationale brute	38,7	39,4	38,9	38,4

* Données révisées.

Dans le même temps, le produit national brut et la dépense nationale brute à prix courants se sont accrus respectivement de 16,3 % et de 15,8 %. Dans ces conditions, le taux de liquidité de l'économie, qu'il soit calculé par rapport à l'un ou à l'autre de ces deux agrégats, a modérément fléchi en revenant dans le premier cas de 43,6 % à 42,9 % et dans le second cas de 38,9 % à 38,4 %. En définitive, le ralentissement relatif de l'expansion monétaire a permis d'atténuer la hausse des prix.

Les contreparties de la masse monétaire

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme d'ajustement pour 1982, les autorités monétaires, soucieuses de contenir les pressions sur le compte courant de la balance des paiements et de freiner la hausse des prix tout en mettant à la disposition du Trésor et de l'économie les ressources nécessaires ont prévu une diminution des créances sur le Trésor, une augmentation des avoirs extérieurs et une progression des crédits à l'économie plus prononcée qu'en 1981. Ces objectifs ont pu être atteints grâce à de substantiels apports extérieurs qui ont permis à l'Etat de se désendetter à l'égard de l'Institut d'émission et ont renforcé en même temps les réserves de change. C'est ainsi que les avoirs en devises, qui avaient fortement fléchi en 1981, ont plus que doublé d'une fin d'année à l'autre, que les créances sur le Trésor ont pu être réduites tandis que les crédits à l'économie ont nettement augmenté tout en restant dans les limites prévues.

Aussi la structure des contreparties de la masse monétaire s'est-elle modifiée; la part des avoirs extérieurs nets a été élevée de 3 % à 5,8 %, celle des crédits à l'économie est passée de 40,9 % à 44 % et celle des créances sur le Trésor, marquant une rupture avec la tendance établie maintenant depuis de nombreuses années, est revenue de 56,1 % à 50,2 %.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

en millions de dirhams	1979	1980		1981		1982	
	Montants	Montants	Variations %	Montants	Variations %	Montants	Variations %
Avoirs extérieurs nets	1 648	1 533	- 7,0	1 093	- 28,7	2 266	+107,3
Créances sur le Trésor	15 428	17 378	+ 12,6	20 399	+ 17,4	19 665	- 3,6
dont: Banque du Maroc	(6 755)	(8 002)	(+ 18,5)	(9 624)	(+ 20,3)	(8 259)	(- 14,2)
Portefeuille d'effets publics	(5 286)	(6 287)	(+ 18,9)	(7 340)	(+ 16,7)	(8 220)	(+ 12,0)
Crédits à l'économie	11 100	12 634	+ 13,8	14 839	+ 17,5	17 213	+ 16,0
Total des contreparties	**28 176**	**31 545**	-	**36 331**	-	**39 144**	-
Divers	- 390	- 718	-	- 735	-	+ 422	-

Les avoirs extérieurs

Les avoirs extérieurs nets ont atteint 2 266 millions de dirhams à fin décembre 1982, enregistrant par rapport à leur niveau de 1981 une hausse très sensible de 1 173 millions ou 107,3 % au lieu d'une baisse de 440 millions ou 28,7 % un an plus tôt. Les avoirs nets détenus par les banques, constitués dans une forte proportion par le portefeuille d'effets sur l'étranger, ont augmenté de 516 millions ou 51,2 %. Les réserves de change nettes de la Banque du Maroc, qui ne représentaient que 86 millions de dirhams à la fin de l'exercice précédent, se sont élevées à 743 millions par suite de l'importance des entrées de capitaux extérieurs qui a permis en définitive à la balance des paiements de dégager un solde positif en dépit de la détérioration du compte courant.

D'amples variations ont caractérisé l'évolution des avoirs extérieurs en cours d'année. C'est ainsi que grâce à la mobilisation de divers prêts sur le marché financier international et aux tirages effectués sur les facilités ouvertes par le Fonds monétaire international le montant des avoir extérieurs nets a dépassé 3 milliards à fin avril ; il s'est ensuite progressivement amenuisé mais s'est à nouveau redressé pendant le dernier trimestre, à l'extension traditionnelle des recettes commerciales s'étant ajoutés des flux de capitaux en faveur du Trésor.

Les créances sur le Trésor

Les créances sur le Trésor du système bancaire, des entreprises et des particuliers se sont établies à 19 665 millions et ont marqué une baisse de 734 millions ou 3,6 %. Ce fléchissement, le premier depuis 1966, résulte de la réduction substantielle des engagements du Trésor vis-à-vis de l'Institut d'émission liée aux importants moyens de financement d'origine extérieure dont il a disposé.

L'évolution chronologique des créances sur le Trésor a été nettement déterminée par celle des mouvements de capitaux étrangers. Alors qu'elles s'étaient progressivement élargies au cours du premier trimestre, elles se sont fortement contractées en avril, en particulier lors de la mobilisation des facilités du F.M.I. Après une reprise en mai qui s'est poursuivie à peu près régulièrement mais sur un rythme plus modéré, elles n'ont pas dépassé leur niveau du début de l'exercice et se sont sensiblement infléchies au cours des deux derniers mois de l'année.

Aussi, les concours de la Banque du Maroc ont-ils été limités à 8 259 millions, accusant en un an un retrait de 1 365 millions ou 14,2 %. En revanche, le portefeuille d'effets publics des banques, correspondant au moins à 30 % de leurs exigibilités, s'est élevé à 8 220 millions, en élargissement de 880 millions ou 12 %.

A l'inverse, les dépôts des banques au Trésor sont revenus de 937 millions à 440 millions à la suite essentiellement de la diminution des dépôts-importation. Quant aux avoirs des entreprises et des particuliers auprès des comptables publics, ils ont augmenté de 248 millions ou 9,9 % au lieu de 287 millions ou 13 % en 1981.

Les crédits à l'économie

Les crédits à l'économie financés sur ressources monétaires ont été recensés pour 17 213 millions, en accroissement de 2 374 millions ou 16 % au lieu de 2 205 millions ou 17,5 % un an auparavant.

Deux périodes bien distinctes ont caractérisé leur évolution en cours d'année. C'est ainsi que jusqu'à fin juin la progression des crédits a été très lente, n'excédant pas 2,4 % au lieu de 5,4 % au terme des six premiers mois de 1981. En revanche, une expansion d'ampleur plus prononcée qu'à l'accoutumée est intervenue pendant le second semestre en liaison avec la reprise de l'activité économique généralement observée à cette époque de l'année.

Les crédits nourris par les banques de dépôts, d'un montant de 14 163 millions, apparaissent en hausse de 1 773 millions ou 14,3 % et les concours de la Banque centrale, portés à 3 050 millions, se sont élargis de 601 millions ou 24,5 %.

L'Institut d'émission a été à l'origine de 17,7 % du financement global au lieu de 16,5 % en 1981, les facilités qu'il a accordées aux banques et aux établissements financiers s'étant élevées à 2 214 millions, en extension de 16 %. Mais cette variation d'une fin d'année à l'autre n'est pas significative des besoins de liquidité de ces établissements qui sont analysés au chapitre de la distribution du crédit.

Les divers

L'augmentation de la masse monétaire a été de 3 970 millions tandis que celle des contreparties ressort à 2 813 millions. Cette différence exprime une forte expansion des emplois non monétaires du système bancaire.

LE CREDIT

L'ensemble des crédits octroyés par la Banque du Maroc, distribués par les banques commerciales et les organismes financiers spécialisés se sont élevés à fin décembre 1982 à 26 418 millions de dirhams au lieu de 22 779 millions un an auparavant, marquant ainsi une augmentation de 3 639 millions ou 16 % au lieu de 3 564 millions ou 18,5 % en 1981.

En dépit de ce relatif ralentissement, ils ont représenté 34,5 % de la production intérieure brute au lieu de 34 % l'exercice précédent, reflétant un accroissement du financement par le crédit des activités économiques qui ont ainsi disposé des moyens nécessaires à leur développement.

La politique du crédit

Dans la perspective d'une reprise de l'activité économique mais aussi d'une détérioration accentuée des comptes extérieurs, il était apparu nécessaire dès le début de l'exercice de poursuivre une politique prudente à l'égard de la demande et de prévoir en conséquence une expansion modérée des moyens de paiement. La réalisation de cet objectif a été facilitée cette année par le fait que le financement du Trésor devait être assuré par des concours extérieurs et qu'ils importait seulement d'évaluer le volume des ressources nécessaires au financement de l'économie et plus particulièrement des secteurs essentiels.

Aussi, tout en maintenant l'encadrement du crédit afin de prévenir un emballement de la création monétaire préjudiciable aux équilibres interne et externe, les autorités ont-elles décidé d'accroître le montant des crédits bancaires soumis à plafonnement d'une manière plus importante qu'en 1981, tant en valeur absolue que relative, tout en imposant aux banques, dans un souci de sélectivité, d'affecter une partie de leurs facilités au secteur de l'habitat. De même, elles ont étendu la distribution hors encadrement dont ne bénéficiaient jusque-là que les concours à l'investissement et les crédits-exportation à court terme au financement à moyen terme des exportations.

Pour appuyer ces actions directes et maintenir la progression des crédits dans les limites fixées, la Banque du Maroc a continué d'agir sur la liquidité des banques et notamment sur les facultés et le coût des refinancements. C'est ainsi que les plafonds de réescompte perdant de leur importance relative, compte tenu de l'extension des possibilités de recours hors plafond, la Banque centrale a dû intervenir, notamment au premier semestre, en limitant les autorisations de recours sur effets publics, et au troisième trimestre, en laissant se tendre les taux sur le marché monétaire. L'Institut d'émission a en outre relevé au mois d'avril de 6 % à 7 % son taux d'escompte dans le cadre d'une révision générale à la hausse de la grille des taux d'intérêt créditeurs et débiteurs. En définitive, le contrôle de la distribution du crédit a continué de reposer principalement sur le dispositif d'encadrement qui concerne encore quelque quatre cinquièmes des crédits bancaires, d'autant plus que les banques ont disposé de possibilités croissantes de recours à l'Institut d'émission et, pour une part importante, à des taux préférentiels.

Le contrôle du crédit

La décision de réduire l'endettement du Trésor a permis aux autorités monétaires de répondre plus largement à l'expansion de la demande de crédit, tout en la maintenant dans des limites compatibles avec une croissance de la masse monétaire de l'ordre de 10 %, étant donné les pressions s'exerçant encore sur l'équilibre extérieur. Ainsi, elles ont autorisé une augmentation des facilités bancaires encadrées de 15 % ou 1 820 millions de dirhams.

En outre, comme les années précédentes, il a été fixé une norme semestrielle de 6 %, correspondant à une enveloppe de 720 millions de dirhams, afin d'amener les banques à conserver une marge pour la seconde moitié de l'exercice où elles sont davantage sollicitées et éviter tout emballement au cours des premiers mois de l'année tel que celà s'était produit en 1981. A cet égard, la Banque centrale a exercé une surveillance permanente.

Par ailleurs, elle a réitéré des recommandations aux banques pour qu'elles n'accordent leurs concours qu'à des opérations économiquement justifiées et qu'elles incitent leur clientèle à fournir un effort d'autofinancement. Elle a également modifié le système

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

de pénalisation du non-respect des normes d'encadrement qui consistait jusque-là à réduire les plafonds de réescompte à hauteur du dépassement et, au-delà, à constituer des réserves obligatoires. Dorénavant, les établissements bancaires en infraction devront déposer en compte non rémunéré auprès de la Banque du Maroc un montant équivalent à l'excédent constaté.

En pratique, si les plafonds retenus ont été respectés par l'ensemble des banques au cours du premier semestre au terme duquel la distribution des crédits encadrés a progressé de 5,3 %, il n'en a pas été de même au troisième trimestre, les crédits apparaissant à fin septembre en hausse de 15,9 %, en dépassement par rapport à la norme fixée pour l'année. Dans ces conditions, la Banque centrale a dû appliquer avec rigueur le système de sanction nouvellement instauré, accroître le coût de ses interventions et attirer fermement l'attention des banques sur le développement excessif du crédit et sur la nécessité du respect des limites imparties. Aussi, grâce à la conjonction de l'effort de certains établissements pour réduire leurs engagements et de l'accélération des paiements administratifs, le montant des crédits plafonnés a-t-il atteint 13 498 millions de dirhams et enregistré une augmentation de 1 367 millions ou 11,3 % seulement.

Cependant, il convient de noter qu'une large fraction des crédits des banques est demeurée hors du champ d'application de l'encadrement et a même été renforcée cette année tout en continuant de bénéficier de conditions de mobilisation favorables aussi bien sur le plan du volume que des taux. Concernant jusqu'alors les prêts à moyen terme et les facilités de courte durée à l'exportation, ces avantages ont été étendus en 1982 aux créances à moyen terme résultant d'exportations de biens d'équipement. De même, pour encourager le crédit à l'habitat, il a été décidé d'instituer un coefficient d'emploi égal à 1,5 % des exigibilités des banques en crédits à moyen et long terme au logement ou, à défaut, en bons et obligations du Crédit immobilier et hôtelier.

En fin d'exercice, le financement pour l'exportation s'inscrivait pour 2 047 millions de dirhams, en progression sensible, de 588 millions ou de 66,5 % pour les créances nées sur l'étranger et de 79 millions ou 16 % pour les crédits de préfinancement, au profit essentiellement du secteur minier. Pour leur part les prêts à moyen terme réescomptables se sont notablement développés en passant de 631 millions à 852 millions, en augmentation de 35 %. Enfin, les concours des banques aux organismes financiers se sont également amplifiés de 239 millions.

Au total, les facilités non encadrées, dont l'encours a atteint 3 562 millions à fin décembre 1982, se sont accrues de 1 127 millions ou 46,3 % après s'être déjà élargies de 49 % en 1981.

Les actions sur la liquidité

En 1982, le réglage de la liquidité bancaire est resté assuré au moyen des instruments habituels constitués par le total des possibilités de recours à la Banque centrale, par les réserves ainsi que par le coût du refinancement. Les plafonds de réescompte ont été maintenus à leur niveau antérieur et les autres concours qui peuvent être mobilisés sans limites se sont développés à la suite de l'accroissement du volume mobilisable d'effets privés. Les avances à taux variable sur le marché monétaire sont restées de faible ampleur, même en période de resserrement des trésoreries bancaires et de tension sur les taux, ce qui a conduit les banques à faire massivement appel aux avances spéciales. C'est également en vue de se doter d'un moyen d'action suffisamment souple pour permettre de résorber un éventuel excès de liquidité qu'a été réintroduite en août la faculté de faire varier, jusqu'à 4 %, le taux de la réserve monétaire. En définitive, dans le total des facilités ouvertes aux banques par l'Institut d'émission, celles sous plafond ont représenté 19,1 %, celle hors plafond concernant les effets privés 53,4 % et les avances et escomptes d'effets publics 27,5 %.

Globalement, ces facilités se sont situées en moyenne à 3 627 millions de dirhams, progressant par rapport à 1981 de 128 millions ou 4 %. Cette évolution a été déterminée en pratique par les besoins effectifs des banques puisqu'en dehors du plafond qui, avec 693 millions, n'a constitué que 19,1 % du total, les autorisations se confondent avec les utilisations ; toutefois, la Banque centrale a jugé nécessaire de réduire la fraction mobilisable du portefeuille d'effets publics de certains établissements qui n'a pas dépassé 1 milliard de dirhams au lieu de 1 257 millions en 1981. Le recours hors plafond sur effets privés s'est fixé à 1 935 millions, marquant une augmentation de 409 millions ou 26,8 % imputable pour une large part aux crédits à l'exportation dont le refinancement ressort à 1,5 milliard. La fiche « céréales », ramenée à 200 millions au cours des six premiers mois, a été rétablie à 300 millions au second semestre, tandis que les concours sur effets à moyen terme, en raison de leur insuffisance, sont demeurés inférieurs à 15 millions. Enfin, les avances de la Banque du Maroc dans le cadre du marché monétaire se sont inscrites en léger retrait d'une année à l'autre, revenant à 131 millions en moyenne des fins de mois, l'Institut d'émission s'étant gardé d'alimenter la liquidité bancaire notamment en période de resserrement et ayant maintenu généralement ses taux d'intervention nettement au-dessus de ceux du marché interbancaire qui n'ont connu que des tensions passagères.

Les taux d'intérêt

Dans le but notamment d'encourager la formation de l'épargne et d'assurer une meilleure allocation des ressources, en veillant cependant à tenir compte des priorités économiques et à ne pas déséquilibrer les comptes d'exploitation des banques, les autorités monétaires ont décidé en avril de revoir à la hausse l'ensemble des taux d'intérêt (1).

Le relèvement des taux créditeurs tendait à offrir aux placements de courte et longue durée un rendement suffisamment attractif et à procurer aux systèmes bancaire et financier des ressources stables. Les taux servis par les banques sur les comptes et bons à échéances fixe ont été majorés de 0,5 à 1,5 point selon le terme, les dépôts à un an rapportant dorénavant 10 %, tandis que demeure libre la rémunération des échéances supérieures à 18 mois. Pour leur part, les comptes sur carnets portent désormais intérêt à 7 % au lieu de 5,50 %. De même, le taux servi sur les bons sur formules à 6 mois émis par le Trésor dans le public est resté légèrement supérieur à celui offert sur les dépôts à vue auprès de la Caisse d'épargne nationale, passés respectivement de 7,50 % à 8,50 % et de 6,50 % à 8 %. Enfin, les taux d'émission des obligations de l'Etat et des organismes financiers spécialisés ont été uniformément fixés à 11 % pour les titres à 10 ans et à 11,50 % pour ceux à 15 ans.

En contrepartie, une augmentation de 0,5 à 1 point a été opérée sur les taux débiteurs afin d'inciter les entreprises à renforcer leur autofinancement. C'est ainsi que les taux maxima applicables au papier commercial et aux découverts ont été relevés, respectivement à 10 % et 12 % tandis que les conditions privilégiées en vigueur ont été maintenues en faveur des créances nées et des crédits de préfinancement à l'exportation et que le coût du moyen terme réescomptable, celui des prêts de la Banque nationale pour le développement économique et du Crédit immobilier et hôtelier ont été accrus d'un point.

Les taux de refinancement de la Banque du Maroc ont été également rehaussés, le taux d'escompte passant de 6 % à 7 %, celui sur avances aux organismes coopératifs agricoles, de 3,5 % à 5 %. Les taux prélevés sur les avances spéciales consenties aux banques ont été relevés de 6 % à 7 % en ce qui concerne les effets publics, de 8 % à 10 % pour ce qui concerne les effets privés et de 15 % à 16 % pour les avances avec pénalité. Enfin, la mobilisation de traites douanières et d'obligations cautionnées a été majorée d'un point. En revanche, les recours à la Banque centrale sur les crédits à l'exportation et sur les prêts à moyen terme continuent de bénéficier de conditions préférentielles allant de 3 % à 5 %.

Les organismes distributeurs de crédit

Les banques

La tendance enregistrée au cours des dernières années à un plafonnement de la concentration du système bancaire a été confirmée en 1982, les huit banques les plus importantes continuant de représenter 91 % du total des situations et la part des deux premiers établissements à légèrement fléchi, de 44,1 % à 43,7 % (1).

Montant des situations en fin d'exercice

Volume du bilan en millions de dirhams	Nombre de banques		Total des situations		% de l'ensemble	
	1981	1982	1981	1982	1981	1982
5 000 et au-delà	2	2	12 787	14 464	44,1	43,7
de moins de 5 000 à 1 000	6	6	13 636	15 723	47,1	47,4
moins de 1 000	7	7	2 558	2 960	8,8	8,9
Total	15	15	28 981	33 147	100,0	100,0

L'extension du réseau bancaire s'est poursuivie et 32 agences ont été ouvertes, portant à 643 le nombre total des guichets dont la répartition géographique demeure caractérisée par une forte centralisation le long de la côte atlantique ; un quart des guichets est encore regroupé à Casablanca où sont recueillis 42 % des dépôts.

La situation consolidée des banques, arrêtée au 31 décembre 1982, ressort à 29 627 millions de dirhams, en accroissement limité à 13 % au lieu de 21,1 % un an auparavant. Ce ralentissement a intéressé la quasi totalité des postes du bilan.

Le tableau ci-après retrace l'évolution des principales opérations des banques :

(1) Voir annexes statistiques 54,55 et 56.

(1) Voir annexe statistique 50.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

en millions de dirhams	Fin 1981	Fin 1982	Variations en %	en millions de dirhams	Fin 1981	Fin 1982	Variations en %
Emplois				**Ressources**			
Encaisse et réserve monétaire	474	416	−12,5	Fonds propres	1 224	1 275	+ 4,2
Créances sur le Trésor	8 277	8 660	+ 4,6	Provisions pour risques	231	332	+43,7
dont portefeuille d'effets publics	(7 340)	(8 220)	(+12,0)	Dépôts à vue	15 062	16 907	+12,2
dépôts-importation	(688)	(279)	(−59,4)	dont opérations à très court terme (2)	(32)	(62)	(+93,8)
autres dépôts	(249)	(161)	(−36,3)	Dépôts à échéance	5 872	7 311	+24,5
Crédits à l'économie	14 148	16 298	+15,2	Dépôts-importation	707	288	−59,3
Concours aux organismes financiers spécialisés	337	609	+80,7	Engagements extérieurs	341	508	+48,7
Titres en portefeuille	1 374	1 832	+33,3	Concours de l'Institut d'émission (3)	2 673	2 864	+ 7,1
Avoirs extérieurs (1)	443	514	+16,0	Concours aux organismes financiers spécialisés (effets en pension)	115	142	+23,5
Immobilisations et divers nets	1 172	1 298	+10,7				
Total	**26 225**	**29 627**	**+13,0**	**Total**	**26 225**	**29 627**	**+13,0**

(1) A l'exception des créances nées sur l'étranger comprises dans les crédits à l'économie

(2) Le montant des dépôts à vue des banques, extrait des statistiques monétaires, comprend les dépôts des organismes financiers spécialisés ainsi que les avances à très court terme qu'ils consentent aux banques

(3) Y compris les effets à moyen terme transitant par la Banque nationale pour le développement économique.

Les emplois

Principal emploi des banques puisque représentant 55 % de l'actif, les crédits distribués par les banques ont atteint 16 298 millions et progressé de 2 150 millions ou 15,2 % au lieu de 2 408 millions et 20,5 % une année auparavant. Cette moindre extension a résulté aussi bien des crédits soumis à plafonnement, en hausse de 11,3 %, que des concours non encadrés qui ont augmenté de 46,3 % et dont la part dans le total des crédits s'est élevée de 17 % à près de 21 %. Les facilités de courte durée se sont accrues de 13,5 % et les prêts à moyen terme, de 36,1 %. En dépit de leur forte expansion, ces derniers ne constituent toujours guère plus de 8 % des concours bancaires et l'obligation faite aux banques de nourrir à hauteur de 4,5 % de leurs exigibilités un portefeuille minimum d'effets représentatifs de crédits à moyen terme réescomptables n'a que rarement été respectée; cependant, au cours du dernier trimestre, bon nombre d'établissements se sont efforcés de satisfaire à cette réglementation en souscrivant aux titres émis par les organismes financiers spécialisés. Par ailleurs, les banques ont pu dans l'ensemble aisément observer l'emploi obligatoire, institué en juillet 1982, de l'équivalent de 1,5 % de leurs exigibilités en crédits au logement à moyen et long terme.

Les créances des banques sur le Trésor, qui constituent 29,2 % de leurs emplois au lieu de 31,6 % en 1981, se sont établies à 8 660 millions, en hausse limitée à 4,6 % imputable à la réduction de près de 60 % des dépôts-importation. Le portefeuille d'effets publics, chiffré à 8 220 millions, s'est en revanche accru de 12 % et à l'exception de rares établissements les banques ont souscrit pendant la plus grande partie de l'année à la règle du minimum obligatoire de 30 % de leurs exigibilités.

Les principaux autres emplois des banques ont consisté en leurs concours aux organismes financiers spécialisés qui se sont élevés à 609 millions de dirhams et développés de plus de 80 % en raison essentiellement des avances consenties à la Banque nationale pour le développement économique. De même, la souscription aux bons de ces établissements s'est traduite par un renforcement de plus d'un tiers du portefeuille-titres des banques qui a été porté de 1 374 à 1 832 millions.

Enfin, les avoirs liquides des banques, qui comprennent leurs encaisses et leurs comptes ordinaires à la Banque du Maroc, y compris la réserve monétaire dont le taux a été maintenu à 0,5 % des exigibilités, ont accusé une baisse de 12,3 % qui a ramené leur montant à 416 millions.

Les ressources

Les principales ressources des banques ont continué d'être représentées par les dépôts et accessoirement par leurs fonds propres dont la progression d'ensemble n'a pas été à même de faire face à celle des emplois et a nécessité un recours légèrement plus important au refinancement auprès des organismes réescompteurs.

Chiffrés à 24 506 millions et formant toujours près de 83 % de l'ensemble des ressources bancaires, les dépôts de toute nature n'ont en effet augmenté que de 2 865 millions ou 13,2 % au lieu de 3 157 millions ou 17,1 % une année auparavant. Cette expansion a intéressé aussi bien les dépôts à vue que les comptes et bons à échéances fixe, respectivement en hausse de 12,2 % et 24,5 %, les dépôts-importation s'étant en revanche contractés de 59,3 %. L'extension très rapide des dépôts à terme, consécutive en partie au relèvement de leur rémunération en avril, a porté leur part de 22,4 % à 24,7 % du total des ressources des banques et de 28,1 % à 29,8 % de l'ensemble des dépôts.

Le ratio de liquidité qui fixait depuis 1969 à 50 % le rapport des actifs liquides et mobilisables au total des exigibilités a été relevé à 60 % en juillet 1982. De fait, il atteignait déjà en moyenne pour l'ensemble du système bancaire 70 % environ durant le premier semestre et s'est établi à 71,8 % en fin d'année, les infractions constatées s'étant essentiellement produites au cours du troisième trimestre.

Les fonds propres, d'un montant de 1 275 millions, ont été renforcés de 4,2 % à la suite des augmentations de capital, d'un total de quelque 50 millions, opérées par quatre banques afin de pouvoir mieux respecter le coefficient de division des risques qui limite à 10 % des fonds propres le montant maximum des concours accordés à un même client ainsi que le coefficient de solvabilité qui impose un rapport minimum entre les fonds propres et le total des exigibilités. Porté de 5 % à 5,25 % également en juillet, ce coefficient a été observé par la majorité des banques au premier semestre mais a donné lieu à de très nombreuses infractions durant la seconde moitié de l'année, en raison de la faible extension des fonds propres au regard de l'élargissement des dépôts.

Les organismes financiers spécialisés

Le bilan consolidé des organismes financiers spécialisés, en atteignant 13 085 millions de dirhams, s'est accru de 1 916 millions ou 17,2 % au lieu de 1 532 millions ou 15,9 % une année auparavant, équivalant à fin 1982 à 42,2 % du total des bilans des banques (1).

en millions de dirhams	Fin 1981	Fin 1982	Variations en %	en millions de dirhams	Fin 1981	Fin 1982	Variations en %
Emplois				**Ressources**			
Créances sur le Trésor	1 138	1 726	+51,7	Fonds propres	882	1 104	+25,2
Créances sur les banques	329	302	− 8,2	Concours de l'Etat	404	399	− 1,2
Crédits à l'économie	8 090	9 284	+14,8	Emprunts extérieurs	3 128	2 990	− 4,4
Crédits aux collectivités publiques	408	387	− 5,1	Emprunts intérieurs	1 954	2 860	+46,4
Portefeuille-titres	692	741	+ 7,1	dont: obligations et bons	(1 617)	(2 251)	(+39,2)
Autres emplois	270	315	+16,7	prêts et avances des banques	(337)	(609)	(+80,7)
Emplois divers nets	242	330	+36,4	Dépôts à court terme	3 967	4 609	+16,2
				Concours de l'Institut d'émission	834	1 123	+34,7
Total	**11 169**	**13 085**	**+17,2**	**Total**	**11 169**	**13 085**	**+17,2**

Les ressources

La progression des ressources a été exclusivement d'origine interne, les recours aux financements extérieurs ayant marqué un repli, contrairement à la tendance des dernières années (1).

Les dépôts, collectés essentiellement par la Caisse de dépôt et de gestion et dans une moindre mesure par la Caisse nationale de crédit agricole, ont totalisé 4 609 millions et marqué une hausse de 642 millions ou 16,2 % au lieu de 9,4 % seulement en 1981. Constituant 35,2 % de l'ensemble des moyens de financement, la majeure partie de ces fonds est demeurée gérée par la Caisse de dépôt et de gestion dont ils forment 80 % du passif. La Caisse nationale de crédit agricole, grâce aux efforts déployés, a recueilli 485 millions, se procurant ainsi 13,7 % de ses ressources.

Les emprunts intérieurs effectués auprès des banques et des compagnies d'assurances ont été recensés pour 2 860 millions, en augmentation de 906 millions ou 46,4 % et formant près de 22 % des ressources au lieu de 17,5 % à fin 1981. Dans cet ensemble, les concours des banques se sont élevés à 1 571 millions, soit 674 millions ou 75,1 % de plus qu'en 1981. Le montant global des bons qu'elles ont souscrits a atteint 962 millions dont 579 millions correspondent aux bons à 1 an de la Caisse nationale de crédit agricole qui se sont accrus de 89 millions, tandis que les bons à 5 ans émis par la Banque nationale pour le développement économique et le Crédit immobilier et hôtelier, retenus dans le calcul du coefficient minimum d'effets à moyen terme réescomptables des

(1) Caisse de dépôt et de gestion, Banque nationale pour le développement économique, Caisse nationale de crédit agricole, Crédit immobilier et hôtelier et Caisse marocaine des marchés.

(1) Voir annexe statistique 51.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

banques, ont augmenté de 313 millions. Enfin, le montant des avances avec 609 millions apparaît en hausse de 272 millions. En outre, les fonds collectés sur le marché financier se sont élevés à 1 289 millions, en progression de 232 millions ou 22 %.

Quant aux emprunts extérieurs, ils se sont chiffrés à 2 990 millions, en retrait de 138 millions ou 4,4 % d'une année à l'autre, et n'ont plus constitué que 23 % des ressources globales au lieu de 28 % en 1981. Alors que les prêts consentis à la Banque nationale pour le développement économique ressortent en baisse de 440 millions, ceux recueillis par la Caisse nationale de crédit agricole et le Crédit immobilier et hôtelier se sont accrus de 246 millions et 55 millions respectivement.

Les concours de l'Institut d'émission se sont établis à 1 123 millions en progression de 289 millions ou 34,7 % par suite presque exclusivement du relèvement de la fiche d'escompte ouverte à la Caisse nationale de crédit agricole et d'une légère augmentation des sommes obtenues dans le cadre du marché monétaire.

Les fonds propres de l'ensemble des organismes financiers ont été renforcés et se sont ainsi accrus globalement de plus du quart au lieu de 3,2 % en 1981.

Les emplois

Formant 71 % de l'ensemble des emplois, les crédits à l'économie se sont élevés à 9 284 millions, en hausse de 1 194 millions ou 14,8 % au lieu de 1 216 millions ou 17,7 %. Cette orientation recouvre des variations très différenciées d'un établissement à l'autre. C'est ainsi notamment que les concours de la CDG se sont renforcés de 61,7 % et ceux de la CNCA, de 19,4 %. Toutefois, les décaissements en faveur du secteur agricole sont passés, d'une campagne à l'autre, de 952 millions à 1 490 millions marquant un accroissement de 57,5 % qui reflète l'importante extension des interventions de la CNCA.

Les créances des établissements financiers sur le Trésor ont fortement augmenté, de plus de moitié, en s'élevant à 1 726 millions et constituent à ce niveau 13,2 % du total des emplois contre 10,1 % à la fin de l'année dernière.

Les autres emplois concernent le portefeuille-titres, les crédits aux collectivités publiques, les prêts aux banques et les comptes divers qui ont totalisé 2 075 millions au lieu de 1 941 millions, en hausse de 134 millions ou 6,9 % seulement.

La distribution du crédit

Les crédits octroyés à l'économie par la Banque du Maroc, les banques commerciales et les organismes financiers spécialisés ont atteint à fin décembre 1982 un total de 26 418 millions de dirhams, accusant une hausse de 3 639 millions ou 16 % au lieu de 3 564 millions ou 18,5 % un an plus tôt.

L'évolution des crédits distribués suivant l'origine, le financement et la durée est retracée dans le tableau ci-après :

Répartition des crédits à l'économie

en millions de dirhams	Fin 1979	Fin 1980	Fin 1981	Fin 1982
– Selon l'origine de la distribution des crédits				
Institut d'émission	538	601	541	836
Banques de dépôts	10 287	11 740	14 148	16 298
Organismes financiers spécialisés	6 224	6 874	8 090	9 284
	17 029	**19 215**	**22 779**	**26 418**
– Selon leur financement:				
Institut d'émission	2 340	2 797	3 152	4 250
Banque de dépôts	9 149	9 405	12 592	14 314
Organismes financiers spécialisés	5 540	7 013	7 035	7 854
	17 029	19 215	22 779	26 418
– Selon leur durée:				
Court terme	10 931	12 755	15 465	17 801
Institut d'émission	538	601	541	836
Banques de dépôts	9 293	10 727	13 105	14 878
Organismes financiers spécialisés	1 100	1 427	1 819	2 087
Moyen et long terme	6 098	6 460	7 314	8 617
Banques de dépôts	994	1 013	1 043	1 420
Organismes financiers spécialisés	5 104	5 447	6 271	7 197
	17 029	19 215	22 779	26 418

Selon l'origine de la distribution

Les concours distribués par les banques ont totalisé 16 298 millions et se sont accrus de 2 150 millions ou 15,2% (1). Ceux dispensés par les organismes financiers spécialisés, d'un montant de 9 284 millions, ont progressé de 1 194 millions, soit à un rythme légèrement inférieur, de 14,8 %; leur part dans le total des crédits à l'économie s'est de ce fait réduite à 35,1 % tandis que celle des crédits bancaires ressort à 61,7 % et celle des facilités directes de la Banque du Maroc, c'est-à-dire exclusion faite des financements qu'elle consent aux établissements de crédit, à 3,2 % bien qu'elles se soient établies à 836 millions en fin d'année et aient progressé de 54,5 %.

Selon le financement

Les crédits financés par les banques de dépôts sont passés à 14 314 millions, marquant en un an une hausse de 1 722 millions ou 13,7 % au lieu de 2 189 millions ou 21 % en 1981 et représentant 87,8 % des crédits distribués au lieu de 89 % une année auparavant.

De même, les concours portés par les organismes financiers spécialisés par rapport aux crédits qu'ils ont initiés ont fléchi de 87 % à 84,6 %; leur montant, de 7 854 millions, n'a pas progressé de plus de 11,6 % ou 819 millions.

Dans ces conditions, les facilités de la Banque du Maroc, portées à 4 250 millions, se sont accrues de 1 098 millions ou 34,8 %. Cette évolution résulte aussi bien des avances directes qui se sont élevées à 836 millions que des recours su effets privés des banques et ceux des établissements financiers, qui se sont fixés respectivement à 2 291 millions et à 1 123 millions et apparaissent en hausse globale de 30,7 %.

Selon la durée

Les banques de dépôts ont accordé 83,6 % des crédits à court terme et les organismes spécialisés 83,5 % des prêts à moyen et long terme. En dépit d'un léger recul de ces proportions, la spécialisation de ces établissements se trouve à nouveau confirmée.

Les facilités de courte durée, recensées pour 17 801 millions, soit encore 67,4 % de l'ensemble des crédits, se sont développées de 2 336 millions au rythme de 15,1 % nettement inférieur à celui de 21,2 % observé l'exercice précédent. Les banques ont ainsi accru leurs engagements de 1 773 millions ou 13,5 %, les organismes financiers, de 268 millions ou 14,7 % tandis que ceux de l'Institut d'émission ont augmenté de 295 millions ou 54,2 %.

Selon les secteurs d'activité

Les seules statistiques permettant d'appréhender la répartition des crédits à l'économie par secteur d'activité sont celles tirées des déclarations effectuées à la Centrale des risques et qui continuent de porter sur les engagements supérieurs à 100 000 dirhams. Sur cette base, l'encours des crédits centralisés à fin décembre 1982 a atteint 17 651 millions et représenté 78,5 %, au lieu de 74,9 % précédemment, des crédits bancaires et 52,3 % seulement, au lieu de 56,4 % en 1981, des prêts des organismes financiers à la suite du développement des concours inférieurs au seuil de la Caisse nationale de crédit agricole.

En millions de dirhams

Secteurs d'activité	Fin 1981	Fin 1982	Variations %
Agriculture et pêche	**1 487**	**1 723**	**+15,9**
dont. – cultures	492	673	+36,8
– activités annexes de l'agriculture	584	677	+15,9
– pêche	206	216	+ 4,9
– divers	205	157	–23,4
Mines et industries	**7 489**	**8 706**	**+16,3**
dont: – energie	837	879	+ 5,0
(dont pétrole et carburant)	(729)	(698)	(– 4,3)
– mines	421	691	+64,1
– matériaux de construction, bâtiment et travaux publics	1 041	1 228	+18,0
– industries mécaniques	985	1 228	+24,7
– industries chimiques	735	773	+ 5,2
– industries alimentaires	1 361	1 584	+16,4
– industries textiles	1 326	1 440	+ 8,6
– industries diverses	783	883	+12,8

(1) Voir annexe statistique 52.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

Secteurs d'activité	Fin 1981	Fin 1982	Variations %
Services et divers	**6 231**	**7 222**	**+15,9**
dont: – commerce	2 517	3 013	+19,7
(dont commerce de gros des produits agricoles et alimentaires)	(787)	(877)	(+11,4)
(dont commerce de gros des matières premières)	(895)	(1 099)	(+22,8)
(dont commerce des textiles)	(187)	(208)	(+11,2)
– intermédiaires du commerce et de l'industrie	88	148	+68,2
– transports et auxiliaires	869	1 018	+17,1
(dont maritime)	(555)	(678)	(+22,2)
– hôtellerie	293	231	–21,2
– affaires immobilières	553	741	+34,0
– activités financières (sociétés de crédits à la consommation, de crédit-bail, de portefeuille...)	1 198	1 232	+2,8
– divers	713	839	+17,7
Total	**15 207**	**17 651**	**+16,1**
dont: – court terme	10 223	11 934	+16,7
– moyen et long terme	4 984	5 717	+14,7

Il ressort des chiffres du tableau ci-dessus que la structure des crédits recensés n'a connu de changement notable en 1982 ni en ce qui concerne leur durée ni leur affectation. Les industries et les services, avec 81,3 %, continuent de représenter la part la plus importante des crédits tandis que celle de l'agriculture est demeurée inchangée à 9,8 % et que celle des mines et de l'énergie s'est élargie en passant de 8,4 % à 8,9 %.

Les crédits supérieurs à 100 000 dirhams ayant financé des activités agricoles ont augmenté de 236 millions ou 15,9 %, hausse qui recouvre des accroissements respectifs de 37 % et 16 % pour les cultures et les activités annexes de l'agriculture. En revanche, les facilités dispensées à la pêche ont progressé moins rapidement, de 10 millions ou moins de 5 %.

Les branches des mines et de l'énergie ont bénéficié de concours en extension de 312 millions ou 24,8 % et les industries, en expansion de 905 millions ou 14,5 %; les augmentations les plus notables ont concerné les branches mécaniques, avec 24,7 %, les matériaux de construction, avec 18 %, et les industries alimentaires, avec 16,4 %.

Enfin, les crédits alloués aux activités tertiaires se sont développés de 991 millions ou 15,9 % et ont été attribués à hauteur de 496 millions aux commerces, de 149 millions aux transports et de 188 millions aux affaires immobilières.

L'équilibre des trésoreries bancaires

En 1982, sous l'effet d'une progression des emplois légèrement supérieure à celle des dépôts, la liquidité des banques s'est à nouveau resserrée, nettement moins cependant qu'au cours de l'exercice précédent. En outre, c'est seulement pendant le troisième trimestre, lorsque la demande de crédits s'est faite plus importante alors qu'augmentait la circulation fiduciaire et que fléchissaient en août les réserves de change puis, en septembre, les dépenses publiques que les trésoreries ont connu de vive tensions. Le reste de l'année, en revanche, a été caractérisé par une abondance de liquidités.

Dans ces conditions, les recours des banques à l'Institut d'émission n'ont enregistré qu'une hausse de 10,2 % au lieu de 51,4 % en 1981. Toutefois, les banques ont utilisé en moyenne 78 % de leurs possibilités de refinancement au lieu de 75,2 % un an auparavant du fait de la réduction par la Banque du Maroc de l'excédent mobilisable du portefeuille d'effets publics dans le but de les amener à mieux respecter les normes d'encadrement qui leur étaient fixées. Dans le même temps, les concours aux banques des organismes financiers spécialisés ont sensiblement diminué.

Les facteurs d'action sur la liquidité bancaire

Après s'être fortement accentuées en 1981, les pressions sur les trésoreries bancaires ont marqué une relative détente durant les cinq premiers mois de l'année mais se sont nettement ravivées en juillet et ont donné lieu à de fortes tensions en août et surtout en septembre où les recours des banques à la Banque du Maroc ont atteint leur maximum.

L'impact des divers facteurs agissant sur la liquidité bancaire est retracé dans le tableau ci-après :

Variations cumulées depuis le début de l'année *	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Monnaie «Banque centrale»	+ 71	– 265	– 698	– 846
dont: – billets et pièces en circulation	(+ 169)	(– 163)	(– 903)	(– 986)
– comptes des banques et du Trésor	(+ 74)	(– 77)	(– 195)	(+ 92)
Avoirs nets de change de l'Institut d'émission	–1 131	+1 136	– 284	+ 657
Créances de l'Institut d'émission sur le Trésor	+ 775	–1 387	–1 250	–1 345
Concours de l'Institut d'émission aux établissements financiers spécialisés et aux débiteurs divers	+ 140	+ 203	+ 117	+ 557
Autres facteurs	+ 495	+ 727	+ 527	+ 774
Total	**+ 350**	**+ 414**	**–1 588**	**– 203**
Recours des banques à l'Institut d'émission	– 350	– 414	+1 588	+ 203

* Les signes positifs indiquent un effet expansif sur la liquidité et les signes négatifs une incidence restrictive.

Jusqu'au mois de mars, malgré la forte influence restrictive exercée par les sorties de devises du début de l'année, la liquidité bancaire s'est accrue sous l'effet conjugué de l'endettement du Trésor à l'égard de l'Institut d'émission, du reflux des billets en circulation et du jeu des éléments divers. Les trésoreries sont restées à l'aise par la suite, malgré un début de resserrement en juin dû aux retraits de billets et à la contraction des avoirs extérieurs.

Durant le troisième trimestre en revanche, la liquidité des banques s'est fortement ressentie de ces deux facteurs dont l'effet restrictif a été amplifié par le maintien à un niveau réduit des engagements du Trésor auprès de la Banque centrale. Enfin, le dernier trimestre a été caractérisé par une certaine aisance grâce notamment à des entrées de capitaux en faveur du Trésor qui a pu ainsi accroître ses paiements tout en continuant de réduire ses appels au financement monétaire.

Les refinancements auprès de la Banque du Maroc

Sur l'ensemble de l'année, les banques n'ont que modérément accru leurs recours à l'Institut d'émission ainsi qu'il ressort du tableau ci-dessous (1) :

(en fin de mois et en millions de dirhams)

1er semestre	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin
1981	1 964	1 822	2 495	2 469	2 318	2 119
1982	2 672	2 551	2 323	2 443	2 027	2 259
2e semestre	**Juillet**	**Août**	**Sept.**	**Oct.**	**Nov.**	**Déc.**
1981	2 705	3 154	2 816	3 090	3 709	2 673
1982	2 896	3 642	4 261	3 582	2 977	2 876

Sur un montant d'autorisations moyen de 3 627 millions de dirhams, les recours effectifs des banques se sont élevés à 2 877 millions, en progression de 10,2 % au lieu de 51,4 % une année auparavant et les avances spéciales, chiffrées à 113 millions en moyenne, n'ont été en fait intensivement sollicitées qu'en août et surtout en septembre où elles ont atteint 725 millions.

Les trésoreries bancaires étant à l'aise pendant le premier semestre, les concours accordés aux banques n'ont pas dépassé 2 379 millions au lieu de 2 200 millions au cours des six premiers mois de 1981 et, malgré la brutale détérioration observée en milieu d'année, leur volume au second semestre ne s'est pas pour autant considérablement élargi par rapport à son niveau de la même période de l'exercice précédent, passant de 3 025 à 3 372 millions, en augmentation de 11,5 %.

Alors que dans la première partie de l'exercice, la proportion des recours effectifs par rapport aux autorisations est tombée d'une année à l'autre de 74 % à 70,3 %, durant la seconde moitié, le resserrement des trésoreries s'est traduit par un net accroissement du taux d'utilisation des facilités ouvertes, passé en un an de 77 % à 85,4 %.

Le souci des autorités monétaires de maintenir leur contrôle sur la liquidité bancaire, tout en privilégiant à des fins de sélectivité le refinancement des secteurs prioritaires, a entraîné une modification de la structure des recours des banques à l'Institut

(1) Voir annexe statistique 53

Les données figurant à cette annexe, tirées du hors-bilan des banques, diffèrent de celles du tableau ci-dessus extraites de la comptabilité de la Banque du Maroc en raison des écritures en route.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

d'émission. C'est ainsi que la part des avances sur effets publics, d'un montant de 687 millions au lieu de 755 millions en 1981, est revenue de 28,9 % à 23,9 % par suite de la décision prise par la Banque du Maroc de plafonner cette catégorie de recours. L'importance relative du plafond de réescompte, dont le montant moyen s'est élevé à 586 millions, s'est également réduite, pour s'établir à 20,4 %. En revanche, la proportion des autres concours sur effets privés s'est notablement renforcée, en raison de l'extension des crédits à l'exportation dont la part est passée de 36,4 % à 46,3 % du montant total du refinancement des banques, tandis que les tirages sur la fiche spéciale « céréales » employée à hauteur de 75 % ont atteint 168 millions en moyenne et que les interventions de la Banque du Maroc sur le marché monétaire ont été limitées en moyenne mensuelle à 131 millions.

En définitive, le réglage de la liquidité bancaire n'a pas été très contraignant malgré la réduction de l'excédent mobilisable en bons du Trésor et le relèvement des taux de refinancement. En effet, les banques ont pu faire largement appel aux facilités dispensées hors plafond dont les taux préférentiels sont d'ailleurs restés inchangés.

Le marché monétaire

Reflétant la progression modérée des besoins de trésorerie des banques, le volume des transactions sur le marché monétaire de Casablanca n'a que faiblement varié d'une année à l'autre. De plus, alors que les établissements financiers spécialisés étaient traditionnellement prêteurs, ils se sont trouvés en position d'emprunteurs nets et les taux d'intérêt sont restés, dans l'ensemble, comparables à ceux de l'exercice précédent bien que ceux de la Banque du Maroc aient été relevés.

Les prêts entre banques, qui ne constituent pas un apport pour le système bancaire pris dans son ensemble, ont totalisé sur la base des moyennes de fin de mois 234 millions de dirhams au lieu de 254 millions en 1981.

Les concours des organismes financiers spécialisés aux banques sous forme de pensions ont porté sur 128 millions en moyenne au lieu de 174 millions en 1981 et leur part dans le refinancement total des banques a fléchi de 6,2 % à 4,3 %. En outre, les avances en blanc déjà comprises dans leurs dépôts ont atteint 17 millions en moyenne. Néanmoins, s'est le sytème bancaire qui apparaît finalement en position de prêteur net pour 78 millions de dirhams.

Les taux d'intérêt de fin de mois ont oscillé entre 5,5 % et 14,5 % au lieu d'une fourchette de 6 % à 11,5 % en 1981, leur moyenne quotidienne ressortant à 9,5 % au lieu de 9,3 % un an auparavant. Cette quasi stabilité du loyer de l'argent contraste avec l'orientation à la hausse des taux des interventions de la Banque du Maroc, relevés de 8,7 % à 11 % en moyenne d'une année à l'autre.

L'EPARGNE ET LES INVESTISSEMENTS

Sur la base de données encore provisoires, les comptes nationaux fixent pour 1982 le produit intérieur brut à 88,5 milliards de dirhams, les ressources disponibles sur le territoire à 100,3 milliards et la consommation à 79,8 milliards. De ce fait, les investissements ressortent à 20 463 millions de dirhams, en progression de 24,1 % d'un exercice à l'autre. La reconstitution de stocks étant chiffrée à 100 millions, la formation brute du capital fixe s'élève à 20 363 millions, en accroissement de 20,2 %.

En regard, l'épargne intérieure obtenue par différence entre le produit intérieur brut et la consommation publique et privée s'est établie à 8 720 millions au lieu de 6 650 millions un an auparavant et a représenté 9,9 % du produit intérieur brut. Compte tenu des revenus nets de l'extérieur qui ressortent à 1 249 millions, au lieu de 451 millions en 1981, l'épargne nationale a atteint 9 969 millions en expansion de 40,4 %, mais n'a couvert encore que 48,7 % des investissements (1).

Dans ces conditions, il est résulté un besoin en ressources de 10 494 millions équivalant à 11,9 % du produit intérieur brut et dont le financement a été intégralement assuré par appel à l'épargne extérieure.

Ainsi, les statistiques disponibles de la comptabilité nationale ne fournissent pas directement les données relatives à l'épargne intérieure et extérieure, calculées par différence et qui pourraient s'avérer différentes des mouvements de capitaux enregistrés par la balance des paiements. De fait, seuls sont recensés certains éléments constitutifs de l'épargne liquide et à court terme et certains emplois représentés par les souscriptions aux émissions à moyen et long terme et aux augmentations de capital des entreprises. A cet égard, il convient de remarquer qu'il existe, faute d'un tableau des opérations financières dont l'élaboration et la publication apparaissent hautement souhaitables, des risques de double emploi.

(1) Voir annexes statistiques 6 et 7.

L'Epargne liquide et le marché financier

Les efforts de mobilisation de l'épargne, reflétés en particulier par un nouveau relèvement des taux d'intérêt créditeurs intervenu le 1er avril 1982, se sont notamment traduits par une expansion soutenue de l'épargne liquide.

De même, les opérations sur le marché financier qui avaient déjà doublé l'exercice précédent se sont à nouveau considérablement développées avec des transactions de l'ordre de 5 milliards de dirhams au lieu de 3 milliards un an auparavant. Cette évolution favorable a résulté des augmentations de capital social des entreprises et dans une moindre mesure des souscriptions aux emprunts publics et semi-publics. En revanche, l'activité de la bourse de Casablanca a encore nettement baissé.

L'épargne liquide ou à court terme

Les actifs aisément mobilisables sans risque de perte en capital ont totalisé au 31 décembre 1982 la somme de 8 925 millions, formant ainsi 21,8 % des liquidités de l'économie au lieu de 20,8 % douze mois plus tôt. Leur rythme de progression qui atteint 17 % apparaît sensiblement supérieur à celui des disponibilités monétaires qui ressort à 24,8 % si l'on exclut les dépôts-importation, en réduction sensible depuis deux années déjà à la suite de la décision d'en exonérer un nombre croissant de biens et de produits.

La ventilation des diverses composantes de l'épargne liquide ou à court terme se présente comme suit :

Encours à fin décembre en millions de dirhams	1978	1979	1980	1981	1982	
Dépôts bancaires						
– à terme	2 959	3 681	4 649	5 [illegible]	[illegible]	[illegible]
– dépôts-importation	713	751	865	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dépôts à la Caisse nationale de crédit agricole	216	259	365	383	438	+ 55
Dépôts à la Caisse d'épargne nationale	374	393	430	482	552	+ 70
Bons du Trésor:						
– à 6 mois sur formules	102	141	183	186	[illegible]	[illegible]
– à 6 mois et à 1 an en comptes courants (compagnies d'assurances et divers) *	9	6	–	–	–	–
Total	**4 373**	**5 231**	**6 491**	7 636	8 [illegible]	+ [illegible]
Taux de progression	+ 54,7	+ 19,6	+ 24,1	+ 17,6	+ [illegible]	–
Taux de progression hors dépôts-importation	+ 29,5	+ 22,4	+ 25,6	+ 23,2	+ [illegible]	

* Les bons à court terme souscrits par les banques et les organismes financiers spécialisés ne sont pas retenus à cet agrégat en emploi de ressources déjà retenues, soit dans les disponibilités monétaires (dépôts à vue), soit dans d'autres éléments de l'épargne liquide ou à court terme (dépôts bancaires à terme, dépôts à la Caisse d'épargne nationale et à la Caisse nationale de crédit agricole).

Dépôts quasi monétaires gérés par les banques

Les dépôts à terme constitués auprès des banques se sont élevés à 7 599 millions dont 288 millions seulement au titre des dépôts préalables à l'importation qui se sont contractés de 419 millions d'une fin d'année à l'autre. Les comptes à terme et les bons de caisse, en se fixant à 7 311 millions, ont enregistré une progression de 1 439 millions ou 24,5 % qui, bien que légèrement ralentie par rapport à celle de l'année précédente, est restée doublement supérieure à l'augmentation des dépôts bancaires à vue. La formule 6 de cette catégorie d'épargne a été stimulée par le relèvement à compter du 1er avril des taux de rémunération majorés d'un demi-point pour les échéances de 1 à 3 mois, d'un point pour celles à 6 mois et d'un point et demi pour celles à un an et 18 mois, les taux étant libres pour les placements de durée supérieure.

Dépôts auprès de la Caisse nationale de crédit agricole

L'ensemble des dépôts des entreprises et des particuliers à vue, sur carnets et à terme auprès de la Caisse nationale de crédit agricole s'est établi à 438 millions en accroissement de 14,4 % au lieu de 4,9 % en 1981.

Dépôts auprès de la Caisse d'épargne nationale

Les fonds confiés à la Caisse d'épargne nationale ont atteint un peu plus de [illegible] millions, en amélioration de 14,5 % au lieu de 12,1 % douze mois plus tôt, consécutivement à la hausse de l'intérêt servi, porté le 1er avril de 6,5 % à 8 %. Le nombre des déposants,

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

de 526 867 en fin d'année, s'est accru de 4,2 % et le dépôt moyen par livret ressort à 1 048 dirhams au lieu de 953 dirhams alors que le plafond autorisé est de 150 000 dirhams.

Bons du Trésor à court terme

L'encours des bons du Trésor à 6 mois émis dans le public s'est situé à 336 millions, enregistrant d'une fin d'année à l'autre un quasi doublement. Les souscriptions ont totalisé 733 millions tandis que les remboursements se sont chiffrés à un peu plus de 583 millions.

Le marché financier et la bourse des valeurs

La collecte des capitaux à long terme a porté sur 5 milliards de dirhams au lieu de 3 milliards en 1981 et 1,5 milliard en 1980. Ce résultat remarquable est lié principalement aux augmentations de capital des sociétés et pour une faible part aux émissions publiques directes et celles garanties par l'Etat qui ont procuré 1 541 millions au lieu de 1 440 millions l'an dernier. A l'inverse, l'activité de la bourse s'est de nouveau dégradée tant en ce qui concerne le niveau du chiffre d'affaires que les cours.

Souscriptions brutes à moyen et long terme *

en millions de dirhams	1978	1979	1980	1981**	1982
Bons d'Etat à 5 ans (1)	32	19	–	32	26
Obligations et bons d'Etat à long terme (1)	318	549	661	578	645
(dont obligations à 15 ans)	(87)	(390)	(521)	(443)	(503)
Emissions semi-publiques garanties par l'Etat	540	513	595	830	870
Emissions de sociétés (2)	2 370	573	262	1 553	3 466
Total	**3 260**	**1 654**	**1 518**	**2 993**	**5 007**
Taux de variation	+47,8	–49,3	– 8,2	+97,2	+67,3

* En l'absence de renseignements statistiques sur les remboursements afférents à certaines émissions, le montant total des souscriptions nettes ne peut être établi.

** Chiffres rectifiés.

(1) A l'exclusion des bons et des obligations souscrits par les banques et le Crédit populaire.

(2) Augmentations de capital et constitutions de sociétés, y compris celles n'ayant pas donné lieu à la création de valeurs mobilières.

Emissions publiques et émissions garanties par l'Etat

Les emprunts d'Etat à long et moyen terme ont permis de recueillir 671 millions, soit 10 % de plus qu'en 1981. Les émissions d'obligations à 15 ans effectuées au nouveau taux de 11,5 % ont été lancées en trois tranches, de 250 millions le 28 juin, 120 millions le 30 septembre et 250 millions le 27 décembre et ont rapporté globalement 503 millions dont 296 millions souscrits par la Caisse de dépôt et de gestion. Les acquisitions par les entreprises de bons d'équipement à 10 ans en utilisation de leurs réserves d'investissement se sont élevées à 142 millions environ tandis que les achats de bons du Trésor à 5 ans par débit des comptes capital des étrangers non résidents ont atteint 26 millions.

Les émissions à long terme des établissements publics et semi-publics leur ont procuré 870 millions dont 360 millions pour le Crédit immobilier et hôtelier, 330 millions pour la Banque nationale pour le développement économique, 80 millions pour les Etablissements régionaux d'aménagement et de construction, 60 millions pour l'Office national d'électricité, 30 millions pour Royal Air Maroc et 10 millions pour la Cellulose du Maroc. Le groupe CDG a assuré 68,5 % des souscriptions, soit 596 millions, le reste provenant des compagnies d'assurances.

Constitutions de sociétés et augmentations de capital

Les opérations de constitution de sociétés et d'augmentation de capital ont drainé cette année un montant considérable de 3 466 millions au lieu de 1 553 millions un an auparavant et le plus élevé qui ait été enregistré. Le tableau ci-après retrace l'évolution des mouvements de capitaux au cours des cinq dernières années :

en millions de dirhams	1978	1979	1980	1981*	1982
Augmentations de capital	2 069	462	210	1 353	2 826
Constitutions de sociétés	301	111	52	200	640
Accroissement brut de capital	**2 370**	**573**	**262**	**1 553**	**3 466**
Réductions de capital	– 91	– 42	– 10	– 135	– 96
Accroissement net de capital	**2 279**	**531**	**252**	**1 418**	**3 370**

* Chiffres rectifiés.

Les augmentations de capital, portées de 1 353 à 2 826 millions de dirhams, ont constitué la part la plus importante et concerné 546 sociétés. A elle seule, l'industrie a bénéficié de 2 100 millions de dirhams, notamment pour la transformation des phosphates, les cimenteries, le raffinage de pétrole et les sucreries.

Quant aux fonds versés pour les constitutions de sociétés, ils ont plus que triplé et totalisé 640 millions intéressant 1 273 petites et moyennes entreprises, à activité commerciale ou immobilière pour la plupart.

A l'inverse, les réductions de capital se sont montées à peine à 96 millions, soit moins qu'en 1981. Au total, les apports nets dégagés, avec 3 370 millions, se révèlent plus de deux fois supérieurs à leur niveau de 1981.

Bourse des valeurs de Casablanca

L'activité boursière, orientée à la baisse depuis 1975 à l'exception de l'année 1979 au cours de laquelle a été introduit à la cote l'emprunt national pour le développement des provinces sahariennes, s'est encore dégradée en 1982 et le volume des transactions, revenu successivement de 203 millions en 1979 à 111 millions en 1981, n'a guère dépassé 86 millions, en recul de 25 millions ou 22,5 %. Cette évolution défavorable résulte du resserrement du marché de la criée dont le chiffre d'affaire est tombé en un an de 72 millions à 28 millions, accusant de la sorte une chute de plus de 61 %. L'origine de ce marasme s'explique par l'insuffisance de l'offre et par la baisse du rendement des obligations d'Etat; en effet, 179 000 titres ont été négociés au lieu de 394 000 environ douze mois plus tôt. En revanche, les cessions directes se sont à nouveau sensiblement accrues, de près de 50 %, et ont porté sur plus de 58 millions, essentiellement sous forme d'opérations entre partenaires de même groupe ou effectuées par l'intermédiaire des banques pour éviter la dispersion des titres disponibles.

Par nature de titres, les échanges de valeurs à revenu fixe se sont contractés de 41,3 % pour s'établir à 27 millions au lieu de 45 millions un an auparavant, les transactions sur actions sont demeurées pratiquement stables avec 57 millions, tandis que le marché de l'or a porté sur 2 millions.

Au 31 décembre 1982, le nombre de titres admis à la cote se montait à 21,5 millions, soit un accroissement de 1,5 million par rapport à l'année précédente résultant d'augmentations de capital, mais la capitalisation boursière, revenue de 2 009 millions à 1 827 millions, a fléchi de 9 %. Le volume des dividendes ayant atteint 186 millions, le rendement moyen s'est élevé de 8,32 % à 10,18 % et apparaît légèrement supérieur au taux d'intérêt créditeur servi sur les placements à un an.

Les investissements

Le montant des investissements ressort à 20 463 millions de dirhams, en expansion de 24,1 % d'une année à l'autre. Compte tenu d'une reconstitution des stocks à hauteur de 100 millions, la formation brute de capital fixe se monte à 20 363 millions, progressant de 20,2 % au lieu de 14,7 % en 1981 et représentant 23 % du produit intérieur brut. L'épargne nationale brute a couvert près de 49 % de la F.B.C.F. au lieu de 41,9 %, l'année précédente.

Le tableau ci-après retrace l'évolution de la formation brute de capital fixe au cours des cinq dernières années :

en millions de dirhams	1978	1979	1980*	1981*	1982**
Matériel et outillage	5 093	5 426	5 499	6 701	8 250
Bâtiment	4 710	5 057	4 634	5 363	6 167
Travaux publics	3 282	3 689	3 896	4 137	5 176
Aménagements et plantations	297	318	354	394	770
Bétail	350	386	384	339	
Formation brute de capital fixe	**13 732**	**14 876**	**14 767**	**16 934**	**20 363**
Produit intérieur brut	**55 154**	**62 043**	**70 061**	**70 737**	**88 519**
Taux d'investissement (en %)	24,9	24,0	21,0	22,1	23,0

* Chiffres rectifiés.

** Chiffres provisoires.

Les équipements en matériel et outillage avec un montant de 8 250 millions se sont renforcés de 23,1 % d'une année à l'autre et ont représenté 40,5 % de la formation brute de capital fixe au lieu de 39,6 % en 1981. En se fixant à 6 167 millions, les constructions ont augmenté de 15 % et en ont constitué un peu plus de 30 %. Enfin, les travaux publics ont porté sur 5 176 millions, en progression de 25,1 %, et ont participé à hauteur de 25,4 % à la formation brute de capital fixe au lieu de 24,4 % un an auparavant.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

SIRE,

La production intérieure, qui avait marqué une récession un an auparavant à la suite d'une grave sécheresse, s'est nettement redressée en 1982 en enregistrant un taux de croissance satisfaisant. Cette amélioration sensible découle principalement d'une bonne récolte, due elle-même à des conditions climatiques assez favorables mais tient aussi aux mesures prises par les Pouvoirs publics en vue d'accroître le développement agricole. Un tel résultat souligne l'importance que conserve l'agriculture au sein de l'économie nationale : alors même que le poids des secteurs secondaire et tertiaire s'est nettement renforcé, elle continue en effet de sous-tendre leur activité, de commander directement l'évolution du pouvoir d'achat d'une large fraction de la population et d'occuper une place prépondérante dans le domaine de l'emploi. Cependant, même au niveau atteint cette année, les récoltes se sont avérées insuffisantes. Dans le même temps, la conjoncture internationale affectée par une grave crise économique a contrarié l'extraction minière, la production industrielle et les exportations. De ce fait, les tensions sur les échanges commerciaux avivées par un déficit budgétaire encore très élevé en dépit d'une amélioration notable se sont révélées plus fortes et le solde négatif de la balance des paiements courants s'est d'autant plus accentué que se sont prolongées les hausses du dollar et des taux d'intérêt sur les marchés financiers. Ce déficit a été intégralement couvert par un recours contraignant et de plus en plus important aux capitaux étrangers. Ceux-ci ont permis en outre le financement des besoins du Trésor qui a procédé, pour la première fois depuis de très nombreuses années, au remboursement d'une partie des facilités de la Banque centrale. De la sorte, ce sont essentiellement les crédits à l'économie qui ont été à l'origine de la création monétaire dont la modération a contribué à celle de l'inflation.

Au terme de 1982, des résultats encourageants ont donc été enregistrés grâce aux mesures adoptées, en particulier dans le cadre du programme d'ajustement conclu avec le Fonds monétaire international. Cependant, le déficit devenu chronique du Trésor est demeuré important et le déséquilibre extérieur structurel s'est aggravé.

C'est qu'en effet la demande excède largement l'offre disponible et intéresse de surcroît autant la consommation que l'investissement, le secteur public que privé. Elle nécessite en raison de la diminution de l'épargne qu'elle entraîne des importations de biens et services étrangers et la mobilisation de substantiels concours extérieurs. Ce processus qui a été pratiqué d'une manière continue au cours de la dernière décennie a masqué les difficultés réelles rencontrées et retardé la mise en oeuvre des solutions qu'elle appelaient.

Une telle conduite des affaires ne pouvait évidemment pas être poursuivie indéfiniment, la dette extérieure ayant atteint un haut niveau et l'accès aux prêts étrangers étant devenu difficile.

Ainsi, si la situation économique et financière a connu quelques résultats positifs au cours des dernières années, elle a comporté également les signes d'une évolution déséquilibrée et l'adoption de nombreuses mesures, notamment dans le domaine monétaire et financier, n'a pas été à même de conjurer les menaces qui continuent de peser sur l'économie nationale.

Dès lors, les pressions s'exerçant sur le budget de l'Etat et les relations commerciales et financières avec l'étranger s'étant accentuées au début de 1983 et ne pouvant être durablement résorbées par des mesures transitoires, il n'est d'autre voie que celle d'instituer un programme à long terme embrassant tous les domaines et ayant pour objectif le rétablissement des équilibres nécessaire à un développement constant et sans à-coups.

Certes, la situation financière et la conjoncture économique internationales ne nous ont guère été favorables au cours des années récentes, caractérisées en particulier par deux chocs pétroliers dont nous avons subi et subissons encore pleinement les effets, une hausse des prix des produits manufacturés, une baisse des cours des matières premières, une appréciation de la devise américaine et un accroissement des taux d'intérêt. Mais il ne saurait être question d'attribuer la totalité de nos difficultés à la crise internationale et il serait imprudent de croire que son dénouement entraînera un redressement sensible de notre situation.

Aussi, convient-il de revenir aux orientations tracées par Sa Majesté le Roi lors de l'ouverture du colloque de Casablanca, appelant à la mobilisation pour une stratégie cohérente devant permettre l'instauration d'un ordre économique et social nouveau. La mise en œuvre d'une politique de développement harmonieux et de longue haleine, fondée sur les possibilités réelles du pays et tirant le meilleur profit possible de nos potentialités, nécessite des choix clairs et partant des sacrifices librement consentis et équitablement répartis. Une telle politique devrait être basée sur une croissance même modeste mais constante et instaurer un climat inaltérable de confiance et de sérénité permettant à chaque action publique ou privée de se déterminer en fonction de l'option générale.

C'est dans ce cadre d'ensemble, caractérisé par la transparence, que convergeront les actes spécifiques d'ordre administratif, économique ou financier. On ne saurait en effet dissocier l'économique du financier, tant apparaît évidente leur interdépendance. Dans ces conditions, il est devenu nécessaire d'adapter l'un à l'autre, en accentuant la production et la productivité, en modérant la consommation, en supprimant le gaspillage et les dépenses ostentatoires et en renforçant l'épargne et l'investissement en vue d'assurer l'alimentation, le logement, l'éducation, la santé et la sécurité.

Cette appréciation qui se veut exempte tout autant d'un optimisme excessif que d'un pessimisme exagéré est dictée par le souci maintes fois exprimé de voir instaurer une croissance durable et équilibrée de l'économie dont seuls des fondements d'essence nationale sont à même de préserver les acquis et de susciter plus de cohérence et de dynamisme.

Rabat, juin 1983

MOULAY EL HASSAN BEN EL MEHDI

VARIATIONS DU BILAN DE LA BANQUE DU MAROC

Le bilan de la Banque du Maroc, arrêté au 31 décembre 1982, s'est établi à 15 625,4 millions de dirhams au lieu de 15 648 millions un an auparavant et a accusé ainsi une légère régression de 22,6 millions au lieu d'une augmentation de 2 162,9 millions de dirhams ou 16 % en 1981.

Les principales variations enregistrées dans les postes de l'actif et du passif sont les suivantes :

Actif

Le total de ce chapitre ressort au 31 décembre 1982 à 1 774,5 millions de dirhams au lieu de 1 631,7 millions de dirhams un an auparavant et se répartit comme suit :

– avoirs en or	124,7 millions de dirhams
– souscription auprès du Fonds monétaire international – Tranche de réserve	286,2 millions de dirhams
– avoirs en Droits de tirage spéciaux	3,5 millions de dirhams
– avoirs en devises convertibles	1 330,7 millions de dirhams
– souscription au Fonds monétaire arabe	29,4 millions de dirhams

La progression de 142,8 millions de dirhams enregistrée par ce chapitre résulte de celle de 146,6 millions des avoirs en devises convertibles dont le montant a été relevé d'une fin d'année à l'autre de 1 184,2 à 1 330,7 millions de dirhams et de la baisse de 3,7 millions des avoirs en Droits de tirages spéciaux qui n'ont représenté que l'équivalent de 3,5 millions au lieu de 7,2 millions à fin 1981.

Accords de paiement

Le poste « Accords de paiement », avec 18,4 millions de dirhams, n'a subi aucun changement par rapport au niveau atteint à la fin de l'exercice précédent.

Concours financiers à l'Etat

Le poste « Concours financiers à l'Etat » s'est inscrit, à l'arrêté du bilan, pour un montant de 8 232,2 millions de dirhams, en régression de 204,8 millions de dirhams par rapport à son niveau du 31 décembre 1981.

Les avances conventionnelles, d'un total de 5 500 millions de dirhams, octroyées à l'Etat en application du paragraphe 4 de l'article 35 du dahir portant création de la Banque du Maroc, n'ont pas varié d'une fin d'exercice à l'autre. Elles sont au nombre de six et datent respectivement du 12 mars 1964, du 31 décembre 1967, du 7 mai 1970, du 13 mars 1974, du 13 octobre 1977 et du 9 avril 1980. Les deux premières portent chacune sur un montant de 250 millions de dirhams, la troisième sur 500 millions, la quatrième sur 1 000 millions, la cinquième sur 2 000 millions et la sixième se chiffre à 1 500 millions.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

La facilité de caisse accordée à l'Etat, conformément aux dispositions du paragraphe 3 de l'article 35 du dahir précité, a été utilisée, pour sa totalité, à hauteur de 1 988 millions au lieu de 1 601 millions de dirhams un an auparavant.

Les autres concours directs, représentés par deux bons du Trésor de 100,4 et 38,4 millions de dirhams respectivement dont l'échéance a été reportée au 31 décembre 1983 pour les mêmes montants, constituent, le premier, le montant de l'avance consentie à l'Etat pour assurer en 1958 le retrait des pesetas en circulation dans l'ex-Zone-Nord et le second, la contrepartie de la prise en charge par l'Institut d'émission des monnaies en circulation au 30 juin 1959 (article 70 du dahir portant création de la Banque du Maroc).

Les avances indirectes, représentées par la mobilisation au profit du Trésor de traites douanières et d'obligations cautionnées ont atteint 605,4 millions de dirhams à fin décembre 1982, en baisse de 591,8 millions par rapport à la fin de l'exercice 1981.

Comptes courants postaux

Les « Comptes courants postaux » de la Banque figurent pour 196,8 millions de dirhams et ont subi en un an une hausse de 21,5 millions.

Opérations de crédit

Le total des « Opérations de crédit », porté au bilan de fin décembre 1982 pour 4 808,4 millions de dirhams, a été réduit de 402,6 millions de dirhams par rapport à son niveau de l'année écoulée.

Le « Portefeuille d'effets sur le Maroc », en se chiffrant à 1 816,5 millions de dirhams, s'est accru de 223,5 millions par rapport à fin décembre 1981. Dans cette rubrique, le « Portefeuille d'escompte d'effets sur le Maroc » figure pour 1 662,3 millions et le « Portefeuille d'escompte de bons du Trésor » pour 154,2 millions.

Le « Portefeuille d'effets sur l'Etranger » apparaît pour 1 637,7 millions, en augmentation de 546 millions en un an.

Les « Avances », d'un montant de 1 224,1 millions, ont diminué d'un exercice à l'autre de 1 184,8 millions. Les avances sur effets publics, inscrites pour 424,6 millions, ont régressé de 200,6 millions. Celles sur effets en pension n'ont représenté que 5,8 millions à fin décembre 1982. Quant aux avances sur le marché monétaire, elles se sont chiffrées, à l'arrêté du bilan, à 64 millions en chute en un an de 85 millions. Pour leur part, les avances sur bons du Trésor à moins d'un an, à la Caisse nationale de crédit agricole et celles accordées à la Caisse de dépôt et de gestion sur diverses obligations, consenties les unes et les autres au profit du Trésor et qui avaient atteint au 31 décembre 1981 respectivement 135,5 et 1 026,4 millions de dirhams n'ont pas été utilisées. Enfin, les autres avances se sont accrues globalement de 256,8 millions.

Les « Effets en cours de recouvrement », en s'élevant à 130,1 millions, se sont accrus d'une année à l'autre de 12,8 millions.

Emploi du capital et des réserves

Après déduction des amortissements opérés au titre de l'exercice 1982, le poste « Emplois du capital et des réserves » ressort à fin décembre 1982 à 176,7 millions de dirhams contre 138,6 millions un an auparavant.

Divers

Le poste « Divers », d'un total de 418,4 millions de dirhams, apparaît en hausse de 382,4 millions par rapport au niveau de l'année écoulée.

Passif

Billets en circulation

Le montant des billets en circulation est passé de 11 281,6 millions de dirhams à fin décembre 1981 à 12 238,9 millions à l'arrêté du bilan 1982 et a augmenté de 957,3 millions ou de 8,5 % au lieu de 13,4 % en 1981 et 8,5 % en 1980.

A fin décembre 1982, les billets en circulation sont répartis comme suit (1):

a) Billets libellés en dirhams

13 573 963 billets de	5 dirhams	DH	67 869 815,00
59 194 981 billets et 1/2 de	10 dirhams	DH	591 949 815,00
28 509 431 billets de	50 dirhams	DH	1 425 471 550,00
101 483 415 billets et 1/2 de	100 dirhams	DH	10 148 341 550,00

b) Billets libellés en francs

52 268 billets de 10 000 francs		DH	5 226 800,00
Total		DH	12 238 859 530,00

(1) Il convient de noter que les billets mutilés repris dans le bilan n'y figurent pas pour leur valeur faciale mais pour celle de leur remboursement.

Le montant de la circulation métallique, en se fixant à 244,4 millions de dirhams, enregistre une progression de 28,6 millions ou 13,3 % au lieu de 18,5 % en 1981 et 12,4 % en 1980.

Au 31 décembre 1982, les monnaies en circulation se décomposent comme suit:

a) Or

7 054 pièces de 250 dirhams commémoratives		DH	1 763 500,00
1 547 pièces de 500 dirhams commémoratives		DH	773 500,00

b) Argent

6 377 796 pièces de	1 dirham (1960)	DH	6 377 796,00
651 745 pièces de	5 dirhams (1965)	DH	3 258 725,00
25 852 pièces de	50 dirhams commémoratives	DH	1 292 600,00
3 472 pièces de	150 dirhams commémoratives	DH	520 800,00
2 520 708 pièces de	100 francs	DH	2 520 708,00
531 553 pièces de	200 francs	DH	1 063 106,00
329 595 pièces de	500 francs	DH	1 647 975,00

c) Nickel

53 177 833 pièces de	50 centimes (1974)	DH	26 588 916,50
99 881 136 pièces de	1 dirham (1965 et 1974)	DH	99 891 136,00
10 066 779 pièces de	5 dirhams (1975 et 1980)	DH	50 333 895,00

d) Bronze d'aluminium

81 590 482 pièces de	5 centimes (1974)	DH	4 079 524,10
93 186 398 pièces de	10 centimes (1974)	DH	9 318 639,80
60 087 484 pièces de	10 francs	DH	6 008 748,40
78 346 508 pièces de	20 centimes (1974)	DH	15 669 301,60
25 223 344 pièces de	20 francs	DH	5 044 668,80
9 818 530 pièces de	50 francs	DH	4 909 265,00

e) Aluminium

13 567 587 pièces de	1 centime (1974)	DH	135 675,87
57 475 083 pièces de	1 franc	DH	574 750,83
23 415 756 pièces de	2 francs	DH	468 315,12
44 173 508 pièces de	5 francs	DH	2 208 675,40
Total		DH	244 440 222,42

Engagements envers l'extérieur en or et devises convertibles

Le total de ce chapitre est tombé en un an de 1 375,6 millions de dirhams à 1 049,3 millions marquant ainsi une baisse de 326,3 millions. Les « Engagements en devises convertibles » ont chuté de 183 millions tandis que les « Engagements en dirhams » ont augmenté de 9,1 millions. Les comptes des « Organismes internationaux » présentent un solde de 811,5 millions, en amenuisement de 152,4 millions.

Accords de paiement

A l'arrêté du bilan au 31 décembre 1982, le poste « Accords de paiement » présente un solde de 0,2 million de dirhams, en contraction de 188,6 millions.

Dépôts et autres engagements

Le chapitre « Dépôts et autres engagements » fait ressortir un total de 464 millions de dirhams, en recul de 141 millions par rapport à son niveau de fin 1981. Les opérations des banques, les autres comptes et les autres engagements apparaissent globalement en baisse de 165,2 millions. A l'inverse, les comptes de réserves des banques qui présentaient un solde nul à fin décembre 1981, se sont chiffrés à 27,8 millions à l'arrêté du bilan 1982. Enfin, le solde du compte courant du Trésor s'élève à 1 million de dirhams.

Allocations de droits de tirage spéciaux

Les « Allocations de Droits de tirage spéciaux » ont continué de figurer pour 433,6 millions de dirhams, sans changement d'un exercice à l'autre.

Capital et réserves

Le poste « Capital et réserves » présente un solde de 520,6 millions de dirhams, en augmentation de 74 millions.

Divers

Les « Divers » ont totalisé 674,3 millions de dirhams et ont enregistré une régression de 426,6 millions de dirhams.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1982

ACTIF

		(en dirhams)
Avoirs en or, droits de tirage spéciaux et devises convertibles		**1 774 513 074,23**
Avoirs en or	124 737 746,10	
Souscription F.M.I. Tranche de réserve	286 170 381,19	
Avoirs en droits de tirage spéciaux	3 476 441 05	
Avoirs en devises convertibles	1 330 764 082,16	
Souscription au Fonds monétaire arabe	29 364 423,73	
Accords de paiement		**18 362 096,86**
Concours financiers à l'Etat		**8 232 226 146,53**
Bon du Trésor «Echange monétaire» (1)	100 439 060,00	
Bon du Trésor «Monnaie métallique» (2)	38 419 235,10	
Avances à l'Etat (Article 35, § 4 des Statuts)	5 500 000 000,00	
Avances à l'Etat (Article 35, § 3 des Statuts)	1 988 000 000,00	
Mobilisation de traites douanière et d'obligations cautionnées	605 367 851,43	
Comptes courants postaux		**196 845 303,92**
Opérations de crédit		**4 808 363 124,42**
Portefeuille d'effets sur le Maroc	1 816 473 278,29	
Portefeuille d'effets sur l'étranger	1 637 649 092,01	
Avances	1 224 127 058,98	
Effets en cours de recouvrement	130 113 695,14	
Emploi du capital et des réserves (3)		**176 748 017,80**
Divers		**418 352 394,56**
		15 625 410 158,32

PASSIF

		(en dirhams)
Billets et monnaies en circulation		**12 483 299 752,42**
Billets	12 238 859 530,00	
Monnaies	244 440 222,42	
Engagements envers l'extérieur en or et en devises convertibles		**1 049 313 270,88**
Engagements en or		
Engagements en devises convertibles	225 439 253,54	
Engagements en dirhams convertibles	12 352 307,83	
Organismes internationaux	811 521 709,51	
Accords de paiement		**233 440,42**
Dépôts et autres engagements		**464 017 442,25**
Compte courant du Trésor public	1 029 889,33	
Banques-comptes opérations	161 358 504,58	
Banques-comptes de réserves	27 800 000,00	
Autres comptes	267 572 210,52	
Autres engagements	6 256 837,82	
Allocations de droits de tirage spéciaux		**433 628 327,61**
Capital et reserves		**520 612 280,44**
Capital	30 000 000,00	
Reserves	490 612 280,44	
Divers		**674 305 644,30**
		15 625 410 158,32

* Après répartition des bénéfices
(1) Article 35, § 1 du dahir du 23 hija 1378 (30 juin 1959)
(2) Article 70 du dahir du 23 hija 1378 (30 juin 1959)
(3) Amortissements déduits

COMPTE DE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE 1982

DEBIT

	(en dirhams)
Dépenses d'administration	93 108 749,52
Charges diverses	127 124 259,95
dont: charges d'intérêt et commissions: 125 694 383,07	
Amortissement des immeubles	2 606 301,76
Amortissement du mobilier, du matériel et des véhicules	1 492 570,46
Provisions pour frais de fabrication de billets	11 000 000,00
Provisions pour frais de frappe de monnaie	11 000 000,00
	246 331 881,69
Bénéfice net de l'exercice	223 959 356,55
	470 291 238,24

CREDIT

	(en dirhams)
Produits d'escompte	218 414 716,34
Intérêts	207 446 124,14
Commissions	36 037 492,72
Produits divers	8 392 905,04
	470 291 238,24

ANNEXES

A. 1 – Evolution du produit intérieur brut
(Prix du marché de l'année 1969)

En millions de dirhams	1978	1979	1980*	1981*	1982**
Activités primaires	**4 138**	**4 067**	**4 317**	**3 328**	**3 961**
Agriculture, sylviculture et pêche	4 138	4 067	4 317	3 328	3 961
Activités secondaires	**8 810**	**9 489**	**9 255**	**9 245**	**9 195**
Industrie extractive	923	975	935	921	870
Energie et eau	1 024	1 620	1 331	1 370	1 457
Industrie manufacturière	5 190	5 272	5 520	5 520	5 364
Bâtiment et travaux publics	1 673	1 622	1 469	1 434	1 504
Activités tertiaires	**12 646**	**12 991**	**13 576**	**13 682**	**14 115**
Transports et communications	1 489	1 531	1 560	1 622	1 655
Autres services	3 992	4 140	4 313	4 487	4 648
Commerce	7 165	7 320	7 703	7 573	7 812
Production intérieure brute	**25 594**	**26 547**	**27 148**	**26 255**	**27 271**
Administrations publiques	**3 986**	**4 451**	**4 979**	**5 457**	**6 226**
Produit interieur brut	**29 580**	**30 998**	**32 127**	**31 712**	**33 497**

* Chiffres rectifiés.
** Chiffres estimés.

SOURCE : Ministère du plan, de la formation des cadres et de la formation professionnelle

A. 2 – Variations du produit intérieur brut
(Prix du marché de l'année 1969)

Variations en pourcentage par rapport à l'année précédente	1978	1979	1980*	1981*	1982**
Activités primaires	**18,0**	**– 1,7**	**6,1**	**– 22,9**	**19,0**
Agriculture, sylviculture et pêche	18,0	– 1,7	6,1	– 22,9	19,0
Activités secondaires	**– 0,9**	**7,7**	**– 2,5**	**– 0,1**	**– 0,5**
Industrie extractive	5,7	5,6	– 4,1	– 1,5	– 5,5
Energie et eau	1,3	58,2	– 17,8	2,9	6,3
Industrie manufacturière	5,4	1,6	4,7	–	– 2,8
Bâtiment et travaux publics	– 19,8	– 3,0	– 9,4	– 2,4	4,9

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

Variations en pourcentage par rapport à l'année précédente	1978	1979	1980*	1981*	1982**
Activités tertiaires	**– 1,7**	**2,7**	**4,5**	**0,8**	**3,2**
Transports et communications	10,0	2,8	1,9	4,0	2,0
Autres services	3,0	3,7	4,2	4,0	3,6
Commerce	– 6,2	2,2	5,2	– 1,7	3,2
Production intérieure brute	**1,3**	**3,7**	**2,3**	**– 3,3**	**3,9**
Administrations publiques	**8,7**	**11,7**	**11,9**	**9,6**	**14,1**
Produit intérieur brut	**2,2**	**4,8**	**3,6**	**– 1,3**	**5,6**

* Chiffres rectifiés.
** Chiffres estimés.

SOURCE: Ministère du plan, de la formation des cadres et de la formation professionnelle

A. 3 – Evolution du produit intérieur brut
(Prix courants)

En millions de dirhams	1978	1979	1980*	1981*	1982**
Activités primaires	**10 435**	**11 116**	**12 711**	**11 422**	**16 029**
Agriculture, sylviculture et pêche	10 435	11 116	12 711	11 422	16 029
Activités secondaires	**17 287**	**20 268**	**22 646**	**25 762**	**27 489**
Industrie extractive	2 076	2 750	3 427	4 255	3 898
Energie et eau	1 337	2 143	2 368	2 727	3 250
Industrie manufacturière	9 367	10 436	12 010	13 416	14 160
Bâtiment et travaux publics	4 507	4 939	4 841	5 364	6 181
Activités tertiaires	**21 293**	**23 323**	**26 208**	**29 595**	**33 210**
Transports et communications	2 470	2 638	3 121	3 429	3 703
Autres services	7 560	8 535	9 730	11 192	12 703
Commerce	11 263	12 150	13 357	14 974	16 804
Production intérieure brute	**49 015**	**54 707**	**61 565**	**66 779**	**76 728**
Administrations publiques	**6 139**	**7 336**	**8 596**	**9 958**	**11 791**
Produit intérieur brut	**55 154**	**62 043**	**70 161**	**76 737**	**88 519**

* Chiffres rectifiés.
** Chiffres estimés.

SOURCE: Ministère du plan, de la formation des cadres et de la formation professionnelle

A. 4 – Variations du produit intérieur brut
(Prix courants)

Variations en pourcentage par rapport à l'année précédente	1978	1979	1980*	1981*	1982**
Activités primaires	**28,8**	**6,5**	**14,3**	**– 10,1**	**40,3**
Agriculture, sylviculture et pêche	28,8	6,5	14,3	– 10,1	40,3
Activités secondaires	**6,7**	**17,2**	**11,7**	**13,8**	**6,7**
Industrie extractive	–	32,5	24,6	24,2	– 8,4
Energie et eau	10,0	60,3	10,5	15,2	19,2
Industrie manufacturière	13,7	11,4	15,1	11,7	5,5
Bâtiment et travaux publics	– 3,4	9,6	– 2,0	10,8	15,2
Activités tertiaires	**7,8**	**9,5**	**12,4**	**12,9**	**12,2**
Transports et communications	14,4	6,8	18,3	9,9	8,0
Autres services	12,5	12,9	14,0	15,0	13,5
Commerce	3,5	7,9	9,9	12,1	12,2
Production intérieure brute	**11,1**	**11,6**	**12,5**	**8,5**	**14,9**
Administrations publiques	**8,7**	**19,5**	**17,2**	**15,8**	**18,4**
Produit intérieur brut	**10,8**	**12,5**	**13,1**	**9,4**	**15,4**

* Chiffres rectifiés.
** Chiffres estimés.

SOURCE: Ministère du plan, de la formation des cadres et de la formation professionnelle

A. 5 – Evolution du produit national brut
(Prix courants)

En millions de dirhams	1978*	1979	1980*	1981*	1982**
Production intérieure brute	49 015	54 707	61 565	66 779	76 728
Valeur ajoutée des administrations publiques	6 139	7 336	8 596	9 958	11 791
Revenu net de l'extérieur	1 375	1 412	1 424	451	1 249
Produit national brut	**56 529**	**63 455**	**71 585**	**77 188**	**89 768**

* Chiffres rectifiés.
** Chiffres estimés.

SOURCE: Ministère du plan, de la formation des cadres et de la formation professionnelle

A. 6 – Compte de biens et services
(Prix courants)

En millions de dirhams	1978*	1979*	1980*	1981*	1982**
RESSOURCES					
Produit national brut	**56 529**	**63 455**	**71 585**	**77 188**	**89 768**
– Revenu net de l'extérieur	1 375	1 412	1 424	451	1 249
Produit intérieur brut	**55 154**	**62 043**	**70 161**	**76 737**	**88 519**
+ Déficit en ressources	**6 784**	**7 190**	**6 380**	**9 834**	**11 743**
Importations de biens et services	16 139	18 018	19 743	26 272	29 365
Exportations de biens et services	9 355	10 828	13 363	16 438	17 622
Total des ressources disponibles	**61 938**	**69 233**	**76 541**	**86 571**	**100 262**
EMPLOIS					
Consommation finale privée	**36 282**	**40 606**	**46 424**	**53 318**	**60 560**
Au Maroc	35 862	40 226	46 059	52 868	60 075
A l'extérieur	420	380	365	450	485
Consommation finale des Administrations publiques	**11 469**	**13 231**	**14 129**	**16 769**	**19 239**
Traitements et salaires des fonctionnaires	6 400	7 700	8 700	10 400	12 059
Achats de biens et services	5 069	5 531	5 429	6 369	7 180
Formation brute de capital fixe	**13 732**	**14 876**	**14 767**	**16 934**	**20 363**
Variation des stocks	**+ 455**	**+ 520**	**+ 1 221**	**– 450**	**+100**
Total des emplois (Dépense nationale brute)	**61 938**	**69 233**	**76 541**	**86 571**	**100 262**

* Chiffres rectifiés.
** Chiffres estimés.

SOURCE: Ministère du plan, de la formation des cadres et de la formation professionnelle

A. 7 – Investissements et épargne
(Prix courants)

En millions de dirhams	1978*	1979*	1980*	1981*	1982**
Formation brute de capital fixe	13 732	14 876	14 767	16 934	**20 363**
Variation des stocks	+ 455	+ 520	+ 1 221	– 450	+ 100
Investissements	**14 187**	**15 396**	**15 988**	**16 484**	**20 463**
Déficit en ressources	6 784	7 190	6 380	9 834	11 743
Epargne intérieure brute	**7 403**	**8 206**	**9 608**	**6 650**	**8 720**
Revenu net de l'extérieur	1 375	1 412	1 424	451	1 249
Epargne nationale brute	**8 778**	**9 618**	**11 032**	**7 101**	**9 969**

* Chiffres rectifiés.
** Chiffres estimés.

SOURCE: Ministère du plan, de la formation des cadres et de la formation professionnelle

bomaroc.com

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

A. 8 – Evolution des superficies, des récoltes et des rendements des céréales principales

En milliers d'hectares, de quintaux et en quintaux à l'hectare	1980-1981			1981-1982		
	Superficie	Production	Rendement	Superficie	Production	Rendement
Blé dur	* 1 166	6 105	5,2	1 107	14 062	12,7
Blé tendre	481	2 817	5,9	579	7 772	13,4
Orge	2 228	10 390	4,7	2 046	23 337	11,4
Maïs	362	897	2,5	400	2 469	6,2
Total	**4 237**	**20 209**	**4,8**	**4 132**	**47 640**	**11,5**

SOURCE: Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire

A. 9 – Commercialisation officielle des céréales (production locale)

En milliers de quintaux	Mai 80 - Avril 81	Mai 81 - Avril 82	Mai-décembre 82
Blé tendre	2 133	4 383	4 364
Blé dur	1 565	331	157
Orge	1 270	1 445	1 620
Maïs	412	553	528
Total	**5 380**	**6 712**	**6 669**

SOURCE: Office national interprofessionnel des cereales et légumineuses

A. 10 – Evolution des superficies, des récoltes et des rendements des légumineuses

En milliers d'hectares, de quintaux et en quintaux à l'hectare	1980-1981			1981-1982		
	Superficie	Production	Rendement	Superficie	Production	Rendement
Fèves	130	388	3,0	111	987	8,9
Pois chiches	32	61	1,9	60	509	8,5
Petits pois	36	9	0,2	34	218	6,4
Lentilles	34	47	1,4	39	253	6,5
Divers	72	162	2,2	51	249	4,9
Total	**304**	**667**	**2,2**	**295**	**2 216**	**7,5**

SOURCE: Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire

A. 11 – Exportations de primeurs

En milliers de tonnes	Oct. 79 - Sept. 80		Oct. 80 - Sept. 81		Oct. 81 - Sept. 82	
	France	Total	France	Total	France	Total
Tomates	63	96,6	55	85	56	90
Pommes de terre	37	43,0	26	28	21	21
Autres légumes	6	9,4	4	6	2	4
Total	**106**	**149,0**	**85**	**119**	79	115

SOURCE: Office de commercialisation et d'exportation

A. 12 – Production et exportations d'agrumes

En milliers de tonnes	Octobre 1979 - Juillet 1980			Octobre 1980 - Juillet 1981			Octobre 1981 - Juillet 1982		
	Production	Exportations		Production*	Exportations		Production	Exportations	
		C.E.E.	Total		C.E.E.	Total		C.E.E.	Total
Oranges	788	315	577 *	680	215	487	679	246	420
Petits fruits	272	133	190	303	126	200	297	99	181
Divers	20	1	3	20	–	3	19	2	4
Total	**1 080**	**449**	**770**	**1 003**	**341**	**690**	**995**	**347**	**605**

* Chiffres rectifiés.

SOURCE: Office de commercialisation et d'exportation

A. 13 – Evolution des cultures de la betterave sucrière et de la production de sucre correspondante

	Superficies récoltées (hectares)	Récolte (tonnes)	Rendement (tonnes/ha)	Production de sucre (tonnes)
1980-1981 *				
Gharb	18 505	526 715	28,5	73 556
Tadla	25 991	990 470	38,1	137 302
Doukkala	7 249	420 935	58,1	63 815
Moulouya	4 400	176 560	40,1	20 127
Total	**56 145**	**2 114 680**	**37,7**	**294 800**
1981-1982				
Gharb	25 900	674 630	26,0	92 664
Tadla	19 990	953 360	47,7	130 431
Doukkala	10 275	665 090	64,7	93 799
Moulouya	835	21 700	26,0	1 940
Total	**57 000**	**2 314 780**	**40,6**	**318 834**

* Chiffres rectifiés.

SOURCE: Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire

A. 14 – Evolution des cultures de la canne à sucre et de la production de sucre correspondante

	Superficie (en hectares)		Rendement	Production (en tonnes)			Production de sucre (tonnes)
	plantée	récoltée	(t/ha)	usinée	boutures	Total	
1980							
Gharb	8 700	3 380	101,0	322 621	18 938	341 559	28 570
Moulouya	942	642	52,3	31 680	1 920	33 600	2 960 *
Total	**9 642**	**4 022**	**93,3**	**354 301**	**20 858**	**375 159**	**31 530**
1981							
Gharb	10 822	6 500	89,7 *	556 434	26 355 *	582 789 *	48 085 *
Moulouya	1 085	745	53,2	37 298	2 336	39 634	10 166 *
Total	**11 907**	**7 245**	**85,9 ***	**593 732**	**28 691 ***	**622 423 ***	**58 251 ***
1982							
Gharb	11 687	6 810	69,1	462 579	8 020	470 599	45 748
Moulouya	1 085	802	49,0	39 308	–	39 308	10 119
Total	**12 772**	**7 612**	**66,9**	**501 887**	**8 020**	**509 907**	**55 867**

* Chiffres rectifiés.

SOURCE: Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

A. 15 – Evolution des superficies, des récoltes et des rendements de coton brut (1)

En hectares, en quintaux et en quintaux à l'hectare	1980-1981			1981-1982		
	Superficie	Production	Rendement	Superficie	Production	Rendement
Tadla	10 500	168 500	16,0	9 900	189 600	19,2
Gharb	400	11 700	29,2	–	–	–
Doukkala	500	7 200	14,4	600	9 900	16,5
Total	**11 400**	**187 400**	**16,4**	**10 500**	**199 500**	**19,0**

(1) Il s'agit de la production qui a commencé à la fin de la deuxième année citée.

SOURCE: Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire

A. 16 – Oléiculture

En tonnes	1979-1980	1980-1981	1981-1982 *
Production d'olives	440 000	277 000	350 000
Production d'huile	39 000	23 000	25 000

* Chiffres provisoires.

SOURCE: Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire

A. 17 – Evolution des superficies, des récoltes et des rendements des oléagineux

En milliers d'hectares, de quintaux et en quintaux à l'hectare	1980-1981			1981-1982		
	Superficie	Production	Rendement	Superficie	Production	Rendement
Tournesol	14,9	87,0	5,8	12,8	62,7	4,9
Arachide	31,8	178,0	5,6	36,7	407,3	11,1
Total	**46,7**	**265,0**	**5,7**	**49,5**	**470,0**	**9,5**

SOURCE: Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire

A. 18 – Production de vins

En milliers d'hectolitres	1980	1981	1982
Meknès - Fès	530	253	250
Kénitra	139	82	35
Casablanca	75	43	20
Oujda	166	136	45
Total	**910**	**514**	**350**

SOURCE: Office de commercialisation et d'exportation

A. 19 – Elevage

– Recensement du cheptel –

En milliers de têtes	1980	1981	1982
Bovins	3 376	2 793	2 341
Ovins	16 510	11 306	9 766
Caprins	6 153	4 431	4 170
Total	**26 039**	**18 530**	**16 277**

– Abattages contrôlés –

En milliers de têtes et en tonnes	Bovins		Ovins		Caprins		Total	
	Nombre	Poids	Nombre	Poids	Nombre	Poids	Nombre	Poids
1980	706	95 237	3 187	38 420	898	8 981	4 791	142 638
1981 *	823	100 579	4 057	45 656	914	8 303	5 794	154 538
1982	793	94 686	2 740	35 634	997	9 761	4 530	140 081

* Chiffres rectifiés.

SOURCE: Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire

A. 20 – Evolution de la production et des exportations des principaux produits miniers

En milliers de tonnes	Production				Exportations			
	1979	1980	1981*	1982**	1979	1980	1981*	1982**
Anthracite	710	680	703	735	70,2	89,5	60,7	28,3
Pétrole brut	18,6	13,8	18,6	15,2	–	–	–	–
Indice d'extraction (1) (base 100 en 1969)	**156**	**149**	**145**	**135**	–	–	–	–
Phosphates secs	20 030,8	18 824,3	18 562,2	17 094,7	17 867,5	16 449,5	15 635,5	13 976,0
Barytine	286,5	320,6	463,9	537,0	242,6	219,3	328,5	310,1
Minerai de fer	61,7	78,0	49,9	223,8	99,7	149,4	70,2	233,9
Minerai de plomb	165,3	172,3	168,4	148,5	108,0	104,0	87,9	52,9
Manganèse chimique	135,7	130,7	109,6	94,1	135,8	103,3	98,2	80,4
Minerai de cuivre	23,7	24,1	23,1	63,4	24,2	17,9	20,6	61,3
Fluorine	63,2	64,4	66,7	50,2	66,3	61,2	53,2	70,1
Minerai de zinc	12,9	13,8	14,7	22,4	14,7	9,1	16,8	17,9
Minerai de cobalt	8,0	6,7	6,3	6,3	7,5	6,7	6,3	5,8
Minerai d'antimoine	2,0	1,3	1,1	2,0	1,9	0,9	1,2	1,7

(1) Cet indice ne concerne que les phosphates secs, les minerais de pyrrhotine, de fer, de plomb, de zinc, de manganèse chimique, de cobalt et de cuivre – les substances à usage énergétique telles que l'anthracite et le pétrole sont comprises dans l'indice de l'énergie.

* Chiffres rectifiés.

** Chiffres provisoires.

SOURCE: Ministère de l'énergie et des mines

A. 21 – Evolution des valeurs des principales productions minières
(carreau-mine) (1)

En milliers de dirhams	1978	1979	1980	1981*	1982**	en % du total
Phosphates	2 338 407	2 328 484	2 953 337*	3 878 069	3 418 939	82
Minerai de plomb	301 180	416 483	433 315	363 165	278 832	6,7
Minerai de cuivre	16 321	37 761	52 606	44 525	108 557	2,6
Minerai de cobalt	57 659*	149 352	124 216	89 027	71 166	1,7
Barytine	16 352	23 019	24 620	38 377	66 920	1,6
Manganèse chimique	42 343	53 436	63 684	56 479	50 343	1,2
Fluorine	14 530	15 640	27 103	49 528	43 108	1,0
Précipité d'argent	8 779	33 422	56 570	32 238	36 760	0,9
Minerai de zinc	4 947	5 761	10 068	17 776	27 785	0,7
Eaux minérales	10 208	13 823	59 902	56 970	24 183	0,6
Minerai de fer	5 001	3 553	3 894	3 569	14 574	0,3
Divers (2)	23 765	29 497	21 055	19 998	30 682	0,7
Total	**2 839 492**	**3 110 231**	**3 830 370***	**4 649 719**	**4 171 849**	**100**

(1) Le prix carreau-mine est égal au prix FOB de la tonne de minerai, diminué des frais de transport, de chargement et de déchargement occasionnés par le transfert du carreau de la mine jusqu'au port d'embarquement.

(2) A l'exclusion du plomb métal et de l'argent métal et non compris l'anthracite, le pétrole et le gaz naturel; ces substances étant comptabilisées dans la production du secteur «énergie».

* Chiffres rectifiés.

** Chiffres provisoires.

SOURCE: Ministère de l'énergie et des mines

bomaroc.com

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

A. 22 – Evolution des indices de la production d'énergie

(Base 100 en 1969)	1979	1980	1981 *	1982 **	1982/1981 %
Indice général	**268**	**272**	**279**	**293**	**+ 5,0**
Electricité	243	264	283	300	+ 6,0
Charbon extraction	197	189	195	204	+ 4,6
Pétrole raffinage	303	287	282	292	+ 3,5

* Chiffres rectifiés.

** Chiffres provisoires.

SOURCE: Ministère du plan, de la formation des cadres et de la formation professionnelle

A. 23 – Evolution de la production d'énergie

	Unités	1979	1980	1981 *	1982 **	1982/1981 %
Production d'anthracite	1 000 t	710.0	680,0	703.0	735,0	+ 4.6
Production de pétrole brut	1 000 t	18.6	13,8	18.6	15,2	- 18.3
Production de gaz naturel	millions m^3	75.4	66,2	84.9	78.6	- 7.4
Production nette d'énergie électrique	MkW/h	4 558.2	4 936.6	5 366.3	5 750,0	+ 7,2
- origine hydraulique	»	1 557.0	1 486.7	1 001.8	572.0	- 42.9
- origine thermique	»	3 001.2	3 449.9	4 364.5	5 178.0	+ 18.6

* Chiffres rectifiés.

** Chiffres provisoires.

SOURCE: Ministère de l'énergie et des mines
Office national de l'électricité

A. 24 – Evolution de la balance énergétique

En milliers de «tonnes équivalent pétrole» (T.E.P.)	1979 Total	%	1980 Total	%	1981 * Total	%	1982 ** Total	%
Consommation								
Charbon	360	8	371	8	445	10	439	9
Produits pétroliers (1)	3 823	82	3 866	83	3 897	83	4 095	87
Gaz naturel	57	1	52	1	65	1	60	1
Electricité hydraulique	405	9	397	8	266	6	149	3
Total	**4 645**	**100**	**4 686**	**100**	**4 673**	**100**	**4 743**	**100**
dont fournis localement:								
Anthracite	338	41	352	43	416	54	396	64
Pétrole et gaz naturel	74	9	64	8	82	11	74	12
Electricité hydraulique	405	50	397	49	266	35	149	24
Total	**817**	**100**	**813**	**100**	**764**	**100**	**619**	**100**
Déficit énergétique	3 828		3 873		3 909		4 124	
en pourcentage de la consommation globale		82		83		83		87

* Chiffres rectifiés.

** Chiffres provisoires.

(1) A l'exclusion des produits pétroliers non énergétiques (bitumes, lubrifiants).

A. 25 – Evolution de la consommation d'énergie

	1979	1980	1981 *	1982 **	1982/1981 %
Produits pétroliers					
Produits blancs (1 000 m^3)					
Essence ordinaire	202,2	193,4	179,4	169,5	- 5.5
Super-carburant	342,1	310,8	298,9	303,3	+ 1.5
Pétrole lampant	79,4	71,1	63,6	68,8	+ 8.2
Gas-oil	1 360,5	1 341,4	1 347,0	1 412,0	+ 4.8
Produits noirs (1 000 t)					
Fuel-oil (1)	1 630.0	1 743,1	1 823,2	1 958,4	+ 7.4
Gaz liquefies (1 000 t)					
Butane	262,0	267,6	272,2	293,8	+ 7.9
Propane	14,6	16,1	16,9	18,7	+ 10.6
Electricité (millions kWh)	4 077.4	4 433,9	4 732,6	5 026,0	+ 6.2
Charbon (1 000 t)					
Anthracite (1)	602,8	629,9	742,7	706,8	- 4.8
Charbon importé	33,5	28,6	62,6	66,2	+ 5.7

* Chiffres rectifiés

** Chiffres provisoires

(1) Y compris les besoins des centrales électriques.

SOURCE Ministère de l'énergie et des mines
Office national de l'électricité

A. 26 – Evolution des indices de la production industrielle

(Base 100 en 1969)	Pondération	1978	1979	1980	1981	1982**	1982/1981 % **
Ensemble des industries de transformation (sauf bâtiment et travaux publics)	**1 000**	**170**	**168**	**176 ***	**178 ***	**172**	**- 3,4**
Produits des industries alimentaires	128,8	174	184	188 *	195 *	193	- 1,0
Autres produits des industries alimentaires	111,9	189	190	184 *	189	197	+ 4,2
Boissons et tabacs	201,7	234	228	239 *	237	210	- 11,4
Articles textiles	161,0	121	108	105 *	107	106	- 0.9
Cuir et chaussures en cuir	20,3	102	127	132 *	111	131	+ 18,0
Bois et articles en bois	18,6	116	137	139	138	138	-
Papier et carton	37,3	136	143	160	158	148	- 6.3
Produits issus de la transformation des minéraux des carrières	69,5	199	210	220	230	233	+ 1,3
Produits de l'industrie métallurgique	8,5	131	132	138 *	141	125	- 11,3
Ouvrages en métaux	59,3	130	132	147 *	169	150	- 11,2
Matériel de transport	44,1	106	91	80	77	80	+ 3,9
Matériel électrique et électronique	15,3	151	181	216 *	217	202	- 6,9
Produits de la chimie et parachimie (sauf produits pharmaceutiques)	78,0	196	190	218	224	224	-
Articles en caoutchouc et plastique	45,7	26	104	111	93	95	+ 2,2

* Chiffres rectifiés

** Chiffres provisoires

SOURCE: Ministère du plan, de la formation des cadres et de la formation profes[illegible]

A. 27 – Evolution des entrées de touristes

	1978	1979	1980	1981	1982	1982/1981 %
Tourisme de séjour	**1 477 093**	**1 435 996**	**1 424 733**	**1 567 074**	**1 815 408**	**15,8**
A. Touristes de nationalité étrangère	1 112 608	1 078 678	1 097 241	1 205 886	1 287 809	6,8
dont: Français	315 962	323 057	340 380	347 565	399 031	14,8
Espagnols	142 628	134 879	122 912	165 386	184 039	11,3
Britanniques	111 867	108 336	131 937	150 421	150 694	0,2
Allemands	109 721	100 393	118 359	129 493	119 172	- 8,0

bomaroc.com

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

	1978	1979	1980	1981	1982	1982/1981 %
Américains	110 984	84 732	62 179	73 272	79 223	8,1
Scandinaves	49 430	63 720	60 162	52 486	43 668	- 16,8
Belges	30 581	34 597	28 263	26 012	25 922	- 0,4
Italiens	28 536	32 018	34 155	35 956	42 976	19,5
Néerlandais	24 717	28 114	29 046	27 688	25 924	- 6,4
Suisses	22 023	24 383	22 103	19 844	22 658	14,2
Canadiens	30 697	18 146	11 417	13 829	17 330	25.3
B. Marocains résidant à l'étranger	364 485	357 318	327 492	361 188	527 599	46,1
Tourisme de croisière	**68 667**	**113 458**	**92 495**	**79 536**	**88 327**	**11,1**
Total	**1 545 760**	**1 549 454**	**1 517 228**	**1 646 610**	**1 903 735**	**15,6**

SOURCE: Ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme

A. 28 – Evolution de l'indice du coût de la vie (210 articles)
(Base 100: mai 1972 - avril 1973)

	1981		1982												Variations en %	
	Moy. annuelle	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Moy. annuelle	Déc. 82 / Déc. 81	1982 * / 1981.*
Alimentation	248,5	264,5	273,7	280,1	287,4	284,8	275,7	275,4	278,8	283,5	282,2	283,4	283,2	281,7	280,8	+ 6,5	+ 13,0
Habillement	206,7**	211,7	213,2	214,0	216,1	216,4	214,5	215,5	219,7	220,1	220,7	221,6	224,0	225,0	218,4	+ 6,3	+ 5,7
Habitation	204,6	211,2	213,2	215,0	215,5	215,7	216,0	217,2	217,7	218,6	219,5	219,4	221,7	222,7	217,7	+ 5,4	+ 6,4
Entretien, hygiène et soins	172,8	181,7	182,7	188,8	189,4	190,2	191,2	191,8	191,8	193,1	193,9	194,2	196,7	198,2	191,8	+ 9,1	+ 11,0
Transports, loisirs et divers	250,6	260,2	262,2	263,0	263,8	265,6	267,3	269,4	271,1	271,8	272,0	272,7	276,4	279,7	269,6	+ 7,5	+ 7,6
Indice général	**235,2****	**247,4**	**253,3**	**257,5**	**261,9**	**260,9**	**256,2**	**256,7**	**259,3**	**262,2**	**261,7**	**262,6**	**263,8**	**264,0**	**260,0**	**+ 6,7**	**+10,5**

* Moyenne annuelle.

** Chiffres rectifiés.

Variations en pourcentage par rapport à l'année précédente	1977	1978	1979	1980	1981	1982
Alimentation	+ 13,7	+ 8,3	+ 6,5	+ 7,9	+ 14,9	+ 13,0
Habillement	+ 12,0	+ 14,5	+ 7,7	+ 4,6	+ 6,8	+ 5,7
Habitation	+ 11,3	+ 8,5	+ 9,4	+ 12,1	+ 8,5	+ 6,4
Entretien, hygiène et soins	+ 4,0	+ 7,2	+ 8,5	+ 6,0	+ 8,3	+ 11,0
Transports, loisirs et divers	+ 11,9	+ 13,8	+ 13,7	+ 15,1	+ 11,3	+ 7,6
Indice général	**+ 12,5**	**+ 9,7**	**+ 8,3**	**+ 9,4**	**+ 12,5**	**+ 10,5**

SOURCE: Ministère du plan, de la formation des cadres et de la formation professionnelle

A. 29 – Indice des prix à la production industrielle, énergétique et minière
(Base 100: juillet 1975 – juin 1976)

Groupes	Pondération	Moyenne annuelle 1981**	1982					Variations en % 1982/1981
			1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	Moyenne annuelle	
Mines	**23,29**	**155,3**	**146,4 ***	**146,5 ***	**145,8 ***	**146,7 ***	**146,4 ***	**- 5,7 ***
Energie	**8,08**	**281,4**	**309,7**	**309,8**	**309,5**	**311,4**	**310,1**	**+ 10,2**
Industries	**68,63**	**161,4**	**172,4**	**174,1**	**176,6**	**178,1**	**175,3**	**+ 8,6**
dont: – industries alimentaires	31,61	139,5	153,4	154,2	155,4	156,0	154,8	+ 11,0
– habillement et textiles	9,24	191,2	196,8	199,9	200,4	200,7	199,5	+ 4,3
– industries métallurgiques	14,61	181,8	191,2	192,0	200,4	202,0	196,4	+ 8,0
– autres industries légères	13,17	169,9	179,8	184,1	184,5	188,9	184,3	+ 8,5
Indice général	**100**	**169,6**	**177,4 ***	**178,7 ***	**180,2 ***	**181,6 ***	**179,5 ***	**+ 5,8 ***

* Chiffres provisoires.

** Chiffres rectifiés.

Source: Ministère du plan, de la formation des cadres et de la formation professionnelle

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

A. 30 - Balance du commerce extérieur

En millions de tonnes et en millions de dirhams	1980		1981		1982 *	
	Tonnage	Valeur	Tonnage	Valeur	Tonnage	Valeur
Importations C.A.F.	9 524	16 793	10 936	22 455	10 740	25 989
Exportations F.O.B.	20 497	9 645	19 702	12 003	18 350	12 440
Solde	+ 10 973	- 7 148	+ 8 766	- 10 452	+ 7 610	- 13 549
Couverture en %	-	57,4	-	53,5	-	47,9

* Chiffres provisoires

SOURCE : Office des changes

A. 31 - Importations C.A.F.

En millions de tonnes et en millions de dirhams	1981			1982 *		
	Tonnage	Valeur	%	Tonnage	Valeur	%
Alimentation, boissons, tabacs	3 123	4 613	20,5	2 375	3 495	13,4
Energie et lubrifiants	4 727	6 125	27,3	4 663	7 066	27,2
Huile brute de pétrole	4 476	5 624	25,0	4 408	6 592	25,4
Produits bruts	1 612	2 457	11,0	1 923	3 038	11,7
d'originale animale et végétale	691	1 596	7,2	792	1 858	7,1
d'origine minérale	921	861	3,8	1 131	1 180	4,6
Demi-produits	1 269	3 890	17,3	1 495	4 836	18,6
Produits finis	205	5 370	23,9	284	7 554	29,1
biens d'équipement	138	3 860	17,2	215	5 739	22,1
agricoles	(7)	(134)	(0,6)	(18)	(355)	(1,4)
industriels	(131)	(3 726)	(16,6)	(197)	(5 384)	(20,7)
Biens de consommation	67	1 510	6,7	69	1 815	7,0
Total	10 936	22 455	100	10 740	25 989	100

* Chiffres provisoires

SOURCE : Office des changes

A. 32 - Importations par principaux produits

En millions de dirhams	1978	1979	1980	1981	1982 *
Alimentation, boissons, tabacs	2 005,1	2 143,4	2 833,1	4 613,3	3 495,5
Sucre	305,4	269,5	626,6	1 053,7	518,6
Blé tendre	856,4	973,4	1 255,3	2 043,7	1 443,6
Thé	156,4	190,1	152,7	278,4	210,6
Café	101,3	98,7	117,5	96,6	110,1
Produits laitiers	155,7	200,4	251,5	349,3	458,4
Tabacs	110,7	153,2	131,6	215,0	147,3
Autres produits	319,2	258,1	297,9	576,6	606,9
Energie et lubrifiants	1 782,0	2 769,3	3 961,2	6 124,4	7 065,6
Huile brute de pétrole	1 253,9	2 436,9	3 577,7	5 624,3	6 591,8
Gas-oils et fuels-oils	270,8	50,6	48,1	0,1	-
Autres produits	257,3	281,8	335,4	500,0	473,8
Produits bruts	1 176,5	1 666,8	1 970,6	2 457,0	3 037,7
Huiles et graines oléagineuses	359,8	531,3	430,6	537,6	640,5
Bois bruts	254,0	306,9	434,2	469,7	535,5
Fibres textiles artificielles et synthétiques	152,6	202,7	248,4	266,7	325,0
Soufre	17,5	167,3	348,1	588,9	829,2
Autres produits	392,6	458,6	509,3	594,1	707,5
Demi-produits	2 813,7	3 287,0	3 541,0	3 890,3	4 836,2
Liants et ciments hydrauliques	166,8	119,7	13,8	21,6	-
Fils, barres, palplanches en fer ou en acier	382,6	549,0	519,0	587,6	762,8
Plats, tôles, feuillards en fer ou en acier	273,7	283,8	345,4	386,2	465,7
Tubes et tuyaux en fonte, fer et acier	39,5	46,7	46,7	99,3	131,9
Produits chimiques, engrais, matières colorantes, désinfectants	548,0	757,5	907,4	991,9	1 247,6
Matières plastiques artificielles	191,5	265,1	315,5	281,4	369,0
Papiers et cartons	125,4	191,1	228,4	231,9	261,2
Fils de fibres synthétiques et artificielles pour tissage	169,3	204,8	227,7	240,6	272,8
Or industriel	70,4	9,1	0,1	-	-
Autres produits	846,5	860,2	937,0	1 049,8	1 325,2
Biens d'équipement	3 386,9	3 290,9	3 171,2	3 860,1	5 739,1
Agricoles	127,5	160,6	118,8	134,0	355,5
Industriels	3 259,4	3 130,3	3 052,4	3 726,1	5 383,6
Biens de consommation	1 196,9	1 170,3	1 315,5	1 510,0	1 815,3
Voitures de tourisme (C.K.D. et importations directes)	217,5	196,8	221,9	201,3	292,7
Parties et pièces détachées pour voitures de tourisme	68,1	64,3	86,1	107,5	115,8
Appareils récepteurs de radio et de télévision	78,9	56,3	104,8	128,7	173,4
Médicaments	113,4	131,3	152,6	150,7	198,7
Autres produits	719,0	721,6	750,1	921,8	1 034,9
Total	12 361,1	14 327,7	16 792,6	22 455,1	25 989,4

* Chiffres provisoires

SOURCE : Office des changes

A. 33 - Exportations F.O.B.

En millions de tonnes et en millions de dirhams	1981			1982 *		
	Tonnage	Valeur	%	Tonnage	Valeur	%
Alimentation, boissons, tabacs	1 455	3 040	25,3	1 313	3 019	24,3
Energie et lubrifiants	355	543	4,5	295	529	4,2
Produits bruts	16 961	4 825	40,2	15 460	4 386	35,3
d'originale animale et végétale	115	337	2,8	101	272	2,2
d'origine minerale	16 846	4 488	37,4	15 359	4 114	33,1
Demi-produits	896	2 096	17,5	1 242	2 661	21,4
Produits finis	35	1 499	12,5	40	1 845	14,8
biens d'équipement	2	29	0,3	5	68	0,5
biens de consommation	33	1 470	12,2	35	1 777	14,3
Total	19 702	12 003	100	18 350	12 440	100

* Chiffres provisoires

SOURCE : Office des changes

A. 34 - Exportations par principaux produits

En millions de dirhams	1978	1979	1980	1981	1982 *
Alimentation, boissons, tabacs	2 022,1	2 282,6	2 599,0	3 040,0	3 018,7
Agrumes	809,5	858,8	1 160,1	1 072,1	1 086,5
Primeurs	215,1	384,4	391,4	334,0	321,9
Poissons en conserve	225,1	300,2	341,8	464,9	400,0
Conserves de legumes et de fruits	234,2	269,7	264,0	284,2	311,8
Anpiste	21,3	21,2	33,4	43,0	56,0
Vins	27,6	36,1	40,0	79,4	57,4
Jus de fruits et de legumes	51,9	45,7	28,7	39,8	64,0
Autres produits	437,4	366,5	339,6	722,6	721,1
Energie et lubrifiants	88,0	275,9	467,3	543,2	529,1
Produits bruts d'origine animale et végetale	203,4	217,7	399,2	337,4	272,4
Huile d'olive	0,5	0,8	106,5	7,4	3,7
Coton en masse	54,5	1,6	34,3	56,9	-
Pâte à papier	51,5	89,6	121,7	124,8	100,8
Autres produits	96,9	125,7	136,7	148,3	167,9
Produits d'origine minerale	2 448,7	2 877,8	3 710,5	4 487,3	4 113,8
Phosphates	2 034,0	2 213,6	3 011,8	3 826,6	3 444,9
Minerai de plomb	173,0	282,0	281,5	208,1	120,4
Minerai de cobalt	54,2	119,2	137,7	91,7	56,5
Minerai de manganese	60,0	61,7	58,9	62,5	60,9
Autres produits	127,5	201,3	220,6	298,4	431,1
Demi-produits	622,7	971,9	1 353,7	2 096,0	2 661,2
Acide phosphorique	269,4	503,7	793,1	1 341,6	1 585,9
Engrais naturels et chimiques	133,5	120,3	153,2	287,8	466,6
Plomb metal	58,4	137,3	120,1	144,6	176,3
Autres produits	161,4	210,6	287,3	322,0	432,4
Produits finis	876,2	996,5	1 115,3	1 498,7	1 844,4
Vêtements confectionnes	196,3	261,1	295,5	420,0	548,6
Tapis	246,8	283,2	286,1	301,9	293,6
Articles de bonneterie	59,2	101,3	113,2	156,4	193,1
Autres produits	373,9	350,9	420,5	620,4	809,1
Total	6 261,1	7 622,4	9 645,0	12 002,6	12 439,6

* Chiffres provisoires

SOURCE : Office des changes

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

A. 35 – Répartition des échanges par zones géographiques et monétaires

En millions de dirhams	Importations C.A.F		Exportations F.O.B.		Soldes	
	1981	1982 *	1981	1982 *	1981	1982 *
Communauté économique européenne	**9 131**	**10 913**	**5 902**	**6 770**	**– 3 229**	**– 4 143**
France	5 551	6 420	2 614	2 981	– 2 937	– 3 439
Allemagne Fédérale	1 078	1 253	858	992	– 220	– 261
Italie	973	1 069	596	829	– 377	– 240
Grande-Bretagne	516	912	478	511	– 38	– 401
Pays-Bas	552	610	669	681	+ 117	+ 71
U. E. belgo-luxembourgeoise	357	503	521	573	+ 164	+ 70
Autres pays de la C.E.E.	104	146	166	203	+ 62	+ 57
Autres principaux pays partenaires	**9 644**	**11 249**	**2 933**	**2 521**	**– 6 711**	**– 8 728**
Espagne	1 540	1 852	834	839	– 706	– 1 013
Pays arabes	5 019	5 489	616	536	– 4 403	– 4 953
U. S. A.	1 572	1 549	137	157	– 1 435	– 1 392
U. R. S. S.	861	1 339	684	254	– 177	– 1 085
Japon	411	617	351	364	– 60	– 253
Pologne	241	403	311	371	+ 70	– 32
Divers	**3 680**	**3 827**	**3 168**	**3 149**	**– 512**	**– 678**
Total	**22 455**	**25 989**	**12 003**	**12 440**	**–10 452**	**–13 549**
dont: Zone de convertibilité	21 590	25 989	11 303	12 417	–10 287	–13 572
Zone bilatérale	865	–	700	23	– 165	+ 23

* Chiffres provisoires.

SOURCE: Office des changes

A. 36 – Balance des paiements avec l'étranger

En millions de dirhams	1981			1982 *		
	Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes
A. Biens et services	**16 133,7**	**31 290,4**	**–15 156,7**	**17 616,6**	**35 379,4**	**–17 762,8**
1. Marchandises F. O. B.	11 807,5	19 860,4	– 8 052,9	12 303,5	22 978,0	–10 674,5
2. Frais de transport et d'assurance sur expéditions internationales	548,9	2 708,7	– 2 159,8	579,9	3 134,4	– 2 554,5
3. Autres transports	573,2	274,9	+ 298,3	608,0	336,7	+ 271,3
4. Voyages	2 050,0	485,0	+ 1 565,0	2 480,0	500,0	+ 1 980,0
5. Revenus des investissements	192,1	3 824,8	– 3 632,7	150,7	4 065,3	– 3 914,6
6. Transactions gouvernementales n.i.a.	340,6	3 612,0	– 3 271,4	480,5	3 763,0	– 3 282,5
7. Autres services	621,4	524,6	+ 96,8	1 014,0	602,0	+ 412,0
B. Paiements de transferts	**6 177,8**	**651,2**	**+ 5 526,6**	**6 510,9**	**646,2**	**+ 5 864,7**
8. Privés	5 800,7	317,0	+ 5 483,7	5 990,8	293,5	+ 5 697,3
9. Publics	377,1	334,2	+ 42,9	520,7	352,7	+ 167,4
Compte courant (A+B)	**22 311,5**	**31 941,6**	**– 9 630,1**	**24 127,5**	**36 025,6**	**–11 898,1**
C. Capitaux non monétaires	**12 898,7**	**4 614,8**	**+ 8 284,1**	**15 069,0**	**4 741,1**	**+10 327,9**
Privés	**2 776,2**	**1 508,9**	**+ 1 267,3**	**2 869,9**	**388,7**	**+ 2 481,2**
10. Crédits commerciaux	1 809,0	1 172,3	+ 636,7	1 449,8	18,8	+ 1 431,0
11. Prêts et investissements	620,9	320,2	+ 300,7	876,5	369,9	+ 506,6
12. Autres	346,3	16,4	+ 329,9	543,6	–	+ 543,6
Publics	**10 122,5**	**3 105,7**	**+ 7 016,8**	**12 199,1**	**4 352,4**	**+ 7 846,7**
13. Crédits commerciaux	1 132,3	531,3	+ 601,0	2 272,3	930,9	+ 1 341,4
14. Prêts en devises	8 955,9	2 493,8	+ 6 462,1	9 894,1	3 351,4	+ 6 544,6
15. Prêts en dirhams	–	39,4	– 39,4	–	33,9	– 33,9
16. Autres	31,7	24,0	+ 7,7	27,7	36,2	– 10,2
17. Engagements extérieurs	2,6	17,2	– 14,6	4,8	–	+ 4,8
D. Allocations D.T.S.	**77,4**	**–**	**+ 77,4**	**–**	**–**	**–**
Sous-total	**35 287,6**	**36 556,2**	**– 1 268,6**	**39 196,5**	**40 766,7**	**– 1 570,2**
E. Recours à la facilité élargie du F.M.I.	**821,4**	**–**	**+ 821,4**	**2 884,7**	**–**	**+ 2 884,7**
Total	**36 109,0**	**36 556,2**	**– 447,2**	**42 081,2**	**40 766,7**	**+ 1 314,5**

* Chiffres provisoires.

SOURCE: Office des changes

A. 37 – Prévisions de dépenses du budget général

En millions de dirhams	Loi de finances 1981	Loi de finances 1982
Matériel des ministères	3 382	3 953
Dépenses de fonctionnement	**15 356**	**18 104**
Pouvoirs publics	85	128
Personnel des ministères	8 591	10 369
Matériel des ministères	3 382	3 953
Charges communes	2 320	3 054
Dépenses imprévues et dotations provisionnelles	978 *	600
Dépenses de la dette publique	**2 821**	**4 450**
Dépenses d'investissement	**9 997**	**16 807**
Budget général	**28 174**	**39 361**

* dont 528 millions de dirhams pour les dépenses de personnel

SOURCE: Ministère des finances
Division du budget

A. 38 – Prévisions de recettes du budget général

En millions de dirhams	Loi de finances 1981	Loi de finances 1982
Impôts directs	4 769	5 475
Droits de douane	4 049	5 142
Impôts indirects	6 157	7 806
Enregistrement et timbre	1 555	1 724
Domaines	50	50
Monopoles et exploitations	1 362	1 718
Produits divers	439	474
Recettes en atténuation de dépenses	153	156
Recettes exceptionnelles	18	–
Recettes d'emprunt	7 050	10 450
Fonds de concours	46	–
Recettes d'ordre	50	50
Total	**25 698**	**33 045**

SOURCE: Ministère des finances
Division du budget

A. 39 – Evolution des ressources et des charges du trésor

	En millions de dirhams	Situation au 31.12.81 *	Situation au 31.12.82 **
I.	**Ressources**	**17 972**	**20 480**
	Recettes ordinaires	**17 838**	**20 480**
	Impôts directs	3 650	4 120
	Droits de douane	4 208	4 943
	Impôts indirects	5 784	7 376
	Droits d'enregistrement et de timbre	1 396	1 702
	Monopoles et exploitations	546	1 015
	Domaines	56	55
	Autres recettes	901	729
	Versements O. C. P.	1 297	540
	Fonds de concours des budgets annexes	**134**	**–**
II.	**Charges**	**29 978**	**34 311**
	Dépenses ordinaires	**20 366**	**21 830**
	Dette publique	4 525	4 584
	(dont intérêts)	(2 924)	(3 144)
	Fonctionnement	13 739	15 246
	Subventions des prix	2 102	2 000
	Dépenses d'investissement (1)	**9 612**	**12 481**
	Solde ordinaire	**– 2 528**	**– 1 350**
III.	**Solde des budgets annexes**	**– 133**	**+ 240**
IV.	**Solde des comptes spéciaux**	**– 560**	**+ 1 043**
V.	**Fonds réservés pour dépenses ordonnancées**	**– 131**	**+ 2 061**
	Déficit de caisse (I–II+III+IV+V)	**–12 830**	**–10 487**
	Financement	**+12 830**	**+10 487**
	Dépôts au Trésor et au Centre de chèques postaux	**+ 66**	**– 565**
	Emprunts intérieurs	**+ 1 907**	**+ 1 960**
	– à long terme	(+ 585)	(+ 634)
	– à moyen terme	(+ 454)	(– 70)
	– à court terme	(+ 868)	(+ 1 396)
	Concours extérieurs	**+ 8 472**	**+ 7 627**
	– à long terme	(+ 6 569)	(+ 5 576)
	– à moyen terme	(+ 137)	(+ 289)
	– à court terme	(+ 1 766)	(+ 1 762)
	Mobilisation des facilités F. M. I.	**+ 821**	**+ 2 885**
	Avances de la Banque du Maroc	**+ 1 648**	**– 1 345**
	Opérations à classer et à régulariser	**– 84**	**– 75**

* Situation définitive.
** Situation provisoire.
(1) Du budget général et des budgets annexes.

SOURCE: Ministère des finances – Division des opérations du Trésor

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

A. 40 – Evolution de la masse monétaire et de ses composantes

En millions de dirhams	Fin décembre 1980			Fin décembre 1981			Fin décembre 1982		
	Montants	Variations annuelles		Montants	Variations annuelles		Montants	Variations annuelles	
	MDH	MDH	%	MDH	MDH	%	MDH	MDH	%
Monnaie fiduciaire	**9 808**	**787**	**8,7**	**11 134**	**1 326**	**13,5**	**12 039**	**905**	**8,1**
Monnaie scripturale	**15 506**	**1 173**	**8,2**	**17 883**	**2 377**	**15,3**	**19 928**	**2 045**	**11,4**
Dépôts:									
– à la Banque du Maroc	324	62	23,7	323	– 1	– 0,3	275	– 48	– 14,9
– dans les banques	12 971	1 229	10,5	15 062	2 091	16,1	16 907	1 845	12,2
– au CCP et au Trésor	2 211	– 118	– 5,1	2 498	287	13,0	2 746	248	9,9
A. Disponibilités monétaires	**25 314**	**1 960**	**8,4**	**29 017**	**3 703**	**14,6**	**31 967**	**2 950**	**10,2**
B. Quasi-monnaie	**5 513**	**1 081**	**24,4**	**6 579**	**1 066**	**19,3**	**7 599**	**1 020**	**15,5**
Masse monétaire (A+B)	**30 827**	**3 041**	**10,9**	**35 596**	**4 769**	**15,5**	**39 566**	**3 970**	**11,2**

En pourcentage de la masse monétaire	1980	1981	1982
Monnaie fiduciaire	31,8	31,3	30,4
Monnaie scripturale	50,3	50,2	50,4
Quasi-monnaie	17,9	18,5	19,2

SOURCE: Banque du Maroc

A. 41 – Evolution des contreparties de la masse monétaire

En millions de dirhams	Fin décembre 1980			Fin décembre 1981			Fin décembre 1982		
	Montants	Variations annuelles		Montants	Variations annuelles		Montants	Variations annuelles	
	MDH	MDH	%	MDH	MDH	%	MDH	MDH	%
Avoirs extérieurs nets	**1 533**	**– 115**	**– 7,0**	**1 093**	**– 440**	**– 28,7**	**2 266**	**1 173**	**107,3**
Banque du Maroc	945	– 281	– 22,9	86	– 859	– 90,9	743	657	763,9
Banques de dépôts	588	166	39,3	1 007	419	71,3	1 523	516	51,2
Créances sur le Trésor	**17 378**	**1 950**	**12,6**	**20 399**	**3 021**	**17,4**	**19 665**	**– 734**	**– 3,6**
Créances propres de la Banque du Maroc	8 002	1 247	18,5	9 624	1 622	20,3	8 259	– 1 365	– 14,2
Banques (portefeuille d'effet publics)	6 287	1 001	18,9	7 340	1 053	16,7	8 220	880	12,0
Dépôts auprès des comptables publics	3 089	– 298	– 8,8	3 435	346	11,2	3 186	– 249	– 7,2
(dont banques)	(878)	(–180)	(– 17,0)	(937)	(59)	(6,7)	(440)	(–497)	(– 53)
Crédits à l'économie	**12 634**	**1 534**	**13,8**	**14 839**	**2 205**	**17,5**	**17 213**	**2 374**	**16,0**
Banque du Maroc	2 355	285	13,8	2 449	94	4,0	3 050	601	24,3
Banques de dépôts	10 279	1 249	13,8	12 390	2 111	20,5	14 163	1 773	14,3
Total des contreparties	**31 545**	**3 369**	**11,9**	**36 331**	**4 786**	**15,2**	**39 144**	**2 813**	**7,7**
Divers (ajustement)	– 718			– 735			+ 422		

En pourcentage du total des contreparties	1980	1981	1982
Avoirs extérieurs nets	4,9	3,0	5,8
Créances sur le Trésor	55,1	56,1	50,2
Crédits à l'économie	40,0	40,9	44,0

SOURCE: Banque du Maroc

A. 42 – Evolution des disponibilités monétaires et quasi monétaires des entreprises et des particuliers

En millions de dirhams	1981	1982											
	DEC.	JANV.	FEVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
Monnaie fiduciaire	11134	10999	10803	10963	11128	11070	11277	11914	11844	11964	11863	11706	12039
Monnaie scripturale	17883	17708	17872	18234	17811	18416	18649	18830	18890	19085	19757	19561	19928
Total des disponibilités monétaires	**29017**	**28707**	**28675**	**29197**	**28939**	**29486**	**29926**	**30744**	**30734**	**31049**	**31620**	**31267**	**31967**
Quasi-monnaie	**6579**	**6879**	**7007**	**6860**	**7114**	**7185**	**7140**	**7160**	**7125**	**7169**	**7157**	**7193**	**7599**
Total des disponibilités monétaires et quasi monétaires	**35596**	**35586**	**35682**	**36057**	**36053**	**36671**	**37066**	**37904**	**37859**	**38218**	**38777**	**38460**	**39566**

SOURCE: Banque du Maroc

A. 43 – Evolution de la circulation fiduciaire

En millions de dirhams	1981	1982											
	DEC.	JANV.	FEVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
Billets en circulation	11281	11185	11137	11106	11241	11212	11434	12105	12035	12163	12029	11861	12239
Monnaies divisionnaires	216	218	219	220	221	223	226	231	234	237	241	243	244
	11497	**11403**	**11356**	**11328**	**11462**	**11435**	**11660**	**12336**	**12269**	**12400**	**12270**	**12104**	**12483**
A déduire													
Encaisses des banques et des comptables publics	–363	–404	–553	–365	–534	–365	–383	–422	–425	–436	–407	–398	–444
Total	**11134**	**10999**	**10803**	**10963**	**11128**	**11070**	**11277**	**11914**	**11844**	**11964**	**11863**	**11706**	**12039**

SOURCE: Banque du Maroc

A. 44 – Evolution de la monnaie scripturale et de la quasi-monnaie

En millions de dirhams	1981	1982											
	DEC.	JANV.	FEVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
Monnaie scripturale													
Dépôts à vue à l'Institut d'émission	323	334	378	395	352	362	348	295	303	312	386	332	275
Dépôts à vue dans les banques de dépôts	15062	14916	14749	15180	14872	15370	15620	15975	15930	16232	16450	16604	16907
Total des dépôts à vue du système bancaire	**15385**	**15250**	**15127**	**15675**	**15224**	**15732**	**15968**	**16270**	**16233**	**16544**	**16836**	**16936**	**17182**
Dépôts aux Chèques Postaux	1371	1297	1610	1472	1462	1494	1540	1450	1390	1332	1432	1485	1468
Dépôts au Trésor	1127	1161	1135	1087	1085	1190	1141	1110	1267	1209	1489	1140	1278
Total	**17883**	**17708**	**17872**	**18234**	**17811**	**18416**	**18649**	**18830**	**18890**	**19085**	**19757**	**19561**	**19928**
Quasi-monnaie													
Dépôts à terme	5872	6141	6233	6122	6444	6554	6620	6662	6700	6784	6778	6828	7311
Dépôts-importation	707	738	774	738	670	631	520	498	425	385	379	365	288
Total	**6579**	**6879**	**7007**	**6860**	**7114**	**7185**	**7140**	**7160**	**7125**	**7169**	**7157**	**7193**	**7599**
Total général	**24462**	**24587**	**24879**	**25094**	**24925**	**25601**	**25789**	**25990**	**26015**	**26254**	**26914**	**26754**	**27527**

SOURCE: Banque du Maroc

A. 45 – Evolution des dépôts à vue dans les banques de dépôts

En millions de dirhams	1981	1982											
	DEC.	JANV.	FEVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
Comptes courants des particuliers	5874	5792	5418	5464	5273	5442	5425	5669	5641	5872	6061	6217	6549
Comptes de chèques	8706	8727	8945	9124	9179	9477	9757	9807	9835	9881	9923	9931	9888
Créditeurs divers	482	397	386	592	420	451	438	499	454	479	466	456	470
Total	**15062**	**14916**	**14749**	**15180**	**14872**	**15370**	**15620**	**15975**	**15930**	**16232**	**16450**	**16604**	**16907**

SOURCE: Banque du Maroc

A. 46 – Evolution des contreparties des disponibilités monétaires et quasi monétaires

En millions de dirhams	1981	1982											
	DEC.	JANV.	FEVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
Avoirs extérieurs nets (1)													
Institut d'émission	86	– 667	–1180	–1045	2090	1726	1221	911	208	– 198	326	411	743
Banques de dépôts	1007	1044	1053	992	1073	1127	1219	1179	1408	1497	1499	1549	1523
Total	**1093**	**377**	**– 127**	**– 53**	**3163**	**2853**	**2440**	**2090**	**1616**	**1299**	**1825**	**1960**	**2266**
Créances sur le Trésor													
Créances nettes de l'Institut d'émission	9624	9946	10136	10408	6587	8238	8230	8908	8667	8372	9189	8559	8259
Portefeuille d'effets publics du système bancaire	7340	7626	7505	7468	7533	7587	7738	7866	8172	8447	8013	8080	8220
Dépôts des banques au Trésor	937	982	826	826	744	703	644	574	513	457	456	437	440
Créances des entreprises et des particuliers	2498	2458	2745	2559	2587	2684	2681	2560	2657	2541	2921	2625	2746
Total	**20399**	**21012**	**21212**	**21261**	**17751**	**19212**	**19293**	**19908**	**20009**	**19817**	**20579**	**19701**	**19665**
Crédits à l'économie (2)													
Institut d'émission	2449	2712	2821	2649	2837	2467	2432	3256	2826	3252	3185	2682	3050
Banques de dépôts	12390	12548	12421	12527	12395	12853	12756	12928	13023	12962	13098	13205	14163
Total	**14839**	**15260**	**15242**	**15176**	**15232**	**15320**	**15188**	**16184**	**15849**	**16214**	**16283**	**15887**	**17213**
Total	**36331**	**36649**	**36327**	**36384**	**36146**	**37385**	**36921**	**38182**	**37474**	**37330**	**38687**	**37548**	**39144**

bomaroc.com

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

En millions de dirhams	1981	1982										
	DEC.	JANV.	FEVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
Balance des éléments divers	- 735	-1063	- 645	- 327	- 93	- 714	+ 145	- 278	+ 385	+888	+ 90	+ 912	+ 422
Total des contreparties des disponibilités monétaires et quasi monétaires	**35596**	**35586**	**35682**	**36057**	**36053**	**36671**	**37066**	**37904**	**37859**	**38218**	**38777**	**38460**	**39566**

(1) Y compris les créances nées sur l'étranger.
(2) Non compris les créances nées sur l'étranger.

SOURCE: Banque du Maroc

A. 47 – Evolution des avoirs extérieurs (1)

En millions de dirhams	1981	1982										
	DEC.	JANV.	FEVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
Réserves internationales													
Avoirs en or de l'Institut d'émission	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125
Avoirs en devises convertibles de l'Institut d'émission	1184	463	135	78	2739	2305	1796	1494	859	574	970	1037	1331
Disponibilites en D.T.S.	7	6	3	1	206	180	113	57	3	3	3	3	4
Souscription tranche de réserve F.M.I.	286	286	286	286	286	286	286	286	286	286	286	286	286
Souscription Fonds monétaire arabe	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
Total	**1631**	**909**	**578**	**519**	**3385**	**2925**	**2349**	**1991**	**1302**	**1017**	**1413**	**1480**	**1775**
Autres avoirs extérieurs													
Devises inconvertibles de l'Institut d'émission	19	19	19	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
Avoirs extérieurs bruts des banques de dépôts	1349	1368	1339	1377	1442	1496	1605	1553	1814	1879	1883	1931	2030
Total	**1368**	**1387**	**1358**	**1395**	**1460**	**1514**	**1623**	**1571**	**1832**	**1897**	**1901**	**1949**	**2048**
Total des avoirs bruts	**2999**	**2296**	**1936**	**1914**	**4845**	**4439**	**3972**	**3562**	**3134**	**2914**	**3314**	**3429**	**3823**
Engagements extérieurs													
Recours au crédit F.M.I. (2)	964	964	915	915	915	861	861	861	865	865	865	812	812
Autres engagements de l'Institut d'émission	600	631	862	667	398	356	285	237	247	368	240	275	238
dont: (en devises inconvertibles)	(189)	(223)	(166)	(103)	(15)	(1)	–	–	–	–	–	–	–
Engagements des banques de dépôts	342	324	286	385	369	369	386	374	406	382	384	382	507
Total	**1906**	**1919**	**2063**	**1967**	**1682**	**1586**	**1532**	**1472**	**1518**	**1615**	**1489**	**1469**	**1557**
Total des avoirs extérieurs nets	**1093**	**377**	**- 127**	**- 53**	**3163**	**2853**	**2440**	**2090**	**1616**	**1299**	**1825**	**1960**	**2266**

(1) Y compris les créances nées sur l'étranger.
(2) Outre les engagements en dirhams résultant des différents tirages effectuées sur le F.M.I. ou portés à son compte, les engagements en dirhams vis-à-vis de cet organisme (C.G.B.R.D. et de ses filiales).

SOURCE: Banque du Maroc

A. 48 – Evolution des créances sur le Trésor

En millions de dirhams	1981	1982											
	DEC.	JANV.	FEVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
Créances propres de l'Institut d'émission													
Avances à l'Etat	7101	7488	7488	7488	5500	5500	7488	7488	7488	7488	7488	7488	7488
Bons du Trésor (échange monétaire et monnaies divisionnaires)	139	139	139	139	139	139	139	139	139	139	139	130	139
Traites douanières et obligations cautionnées	1197	1082	992	1023	982	1373	332	852	1065	753	1355	943	605
Avances sur bons C.N.C.A.	136	135	135	135	–	135	–	–	–	–	135	–	–
C.C.P. de la Banque du Maroc	175	124	200	129	102	178	128	284	152	144	128	148	197
Avances sur effets F.E.C.	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Avances sur diverses obligations	1026	1135	1193	1335	–	744	–	–	–	–	98	–	–
Avances sur créances en devises	–	–	300	300	300	300	300	300	–	–	–	–	–
Avances à l'Etat sur emprunts en devises	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total brut	**9774**	**10103**	**10447**	**10549**	**7023**	**8369**	**8387**	**9063**	**8844**	**8524**	**9343**	**8718**	**8429**
A déduire:													
Compte courant du Trésor et encaisses des comptables publics	- 150	- 157	- 311	- 141	- 136	- 131	- 157	- 155	- 177	- 152	-154	- 159	- 170
Total net	**9624**	**9946**	**10136**	**10408**	**6887**	**8238**	**8230**	**8908**	**8667**	**8372**	**9189**	**8559**	**8259**
Effets publics													
Institut d'émission	896	879	474	471	379	431	623	716	1025	1396	697	573	579
Banques de dépôts	6444	6747	7031	6997	7154	7156	7115	7150	7147	7051	7316	7507	6741
Total	**7340**	**7626**	**7505**	**7468**	**7533**	**7587**	**7738**	**7866**	**8172**	**8447**	**8013**	**8080**	**8220**

A. 48 – Evolution des créances sur le Trésor

En millions de dirhams	1981	1982											
	DEC.	JANV.	FEVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
Dépôts des banques au Trésor	937	982	826	826	744	703	644	574	513	457	456	437	440
Créances des entreprises et des particuliers													
Contrevaleur des dépôts aux Chèques postaux et au Trésor	2498	2458	2745	2559	2587	2684	2681	2560	2657	2541	2921	2625	2746
Total des créances nettes sur le Trésor	**20399**	**21012**	**21212**	**21261**	**17751**	**19212**	**19293**	**19908**	**20009**	**19817**	**20579**	**19701**	**19665**

SOURCE: Banque du Maroc

A. 49 – Crédits à l'économie financés sur ressources monétaires (1)

En millions de dirhams	1981	1982											
	DEC.	JANV.	FEVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
Institut d'émission													
Escompte	1859	1899	2193	2049	2264	1848	1818	2275	2091	2461	2381	1902	2190
Avances	475	503	401	400	424	512	495	508	623	646	587	650	730
Effets en cours de recouvrement	117	310	227	200	149	107	119	473	112	145	217	130	130
Total	**2449**	**2712**	**2821**	**2649**	**2837**	**2467**	**2432**	**3256**	**2826**	**3252**	**3185**	**2682**	**3050**
Banques de dépôts													
Crédits à court terme	11358	11459	11318	11383	11240	11684	11533	11736	11825	11709	11850	11927	12750
Crédits à moyen terme	950	981	994	1026	1031	1042	1097	1063	1069	1124	1120	1150	1240
Crédits à long terme	82	108	109	118	124	127	126	129	129	129	128	128	173
Total	**12390**	**12548**	**12421**	**12527**	**12395**	**12853**	**12756**	**12928**	**13023**	**12962**	**13098**	**13205**	**14163**
Total des crédits à l'économie	**14839**	**15260**	**15242**	**15176**	**15232**	**15320**	**15188**	**16184**	**15849**	**16214**	**16283**	**15887**	**17213**

(1) Non compris les créances nées sur l'étranger, les crédits aux sociétés extérieures.

SOURCE: Banque du Maroc

A. 50 – Emplois et ressources des banques de dépôts
(Banques inscrites et Crédit populaire)

En millions de dirhams	Fin déc. 80	Fin juin 81	Fin déc. 81	Fin juin 82	Fin déc. 82
EMPLOIS					
1 **Encaisse**	**389**	**353**	**474**	**544**	**416**
Espèces en caisse	201	201	215	227	275
Banque du Maroc	104	152	259	317	113
Réserve monétaire et compte bloqué	84	–	–	–	28
2. **Créances sur le Trésor**	**7 165**	**8 539**	**8 277**	**8 382**	**8 660**
Dépôts et assimilés	878	887	937	644	440
Bons du Trésor	6 287	7 652	7 340	7 738	8 220
3. **Crédits à l'économie**	**11 740**	**12 697**	**14 148**	**14 715**	**16 298**
Court terme (1)	10 767	11 762	13 105	13 492	14 878
Moyen terme	916	881	961	1 097	1 246
Long terme	57	54	82	126	174
4 **Concours aux organismes financiers specialises**	**123**	**277**	**337**	**239**	**609**
5 **Titres en portefeuille**	**836**	**859**	**1 374**	**1 692**	**1 832**
Participations	173	177	195	255	265
Autres titres	663	682	1 179	1 437	1 567
6 **Avoirs extérieurs (2)**	**393**	**452**	**443**	**522**	**514**
Monnaies	15	23	14	32	39
Banques et correspondants à l'étranger	378	429	429	490	475
7 **Immobilisations**	**463**	**481**	**530**	**574**	**631**
8 **Emplois divers nets**	**550**	**355**	**642**	**406**	**667**
Total	**21 659**	**24 013**	**26 225**	**27 074**	**29 627**
RESSOURCES					
1 **Fonds propres nets**	**911**	**953**	**1 224**	**1 119**	**1 275**
Capital et réserves	844	911	972	1 039	1 123
Report à nouveau et bénéfice de l'exercice	92	63	276	96	169
A déduire: pertes antérieures et frais d'établissement	- 25	- 21	- 24	- 16	- 17
2 **Provisions pour risques**	**190**	**211**	**230**	**277**	**332**
3 **Dépôts à vue**	**12 971**	**14 144**	**15 062**	**15 620**	**16 907**
Comptes de cheques	7 351	8 454	8 706	9 757	9 888
Comptes courants d'entreprises non financières	5 018	5 038	5 587	5 184	6 182
Comptes d'établissements financiers	198	184	287	241	367
Créditeurs divers	404	468	482	438	470
4 **Dépôts a echéance**	**5 513**	**6 070**	**6 579**	**7 140**	**7 599**
Comptes et bons à échéance fixe	4 649	5 201	5 872	6 620	7 311
Dépôts-importation	864	869	707	520	288
5 **Engagements extérieurs**	**279**	**399**	**341**	**387**	**508**

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

En millions de dirhams	Fin déc. 80	Fin juin 81	Fin déc. 81	Fin juin 82	Fin déc. 82
Comptes en devises (à vue et à terme)	110	163	175	133	142
Banques et correspondants à l'étranger	169	236	166	254	366
6. Concours de l'Institut d'émission	**1 661**	**2 119**	**2 673**	**2 415**	**2 864**
Sur effets publics	335	466	896	629	579
Sur effets privés	1 296	1 619	1 766	1 786	2 285
Sur effets transitant par la B.N.D.E.	30	34	11	–	–
7. Concours des organismes financiers spécialisés	**134**	**117**	**116**	**116**	**142**
8. Ressources diverses nettes	–	–	–	–	–
Total	**21 659**	**24 013**	**26 225**	**27 074**	**29 627**
(1) Y compris les créances nées sur l'étranger	477	876	905	1 061	1 536

(2) A l'exclusion des créances nées sur l'étranger nourries par les banques ou réescomptées par l'Institut d'émission, comprises dans les crédits à l'économie

SOURCE: Banque du Maroc

A. 51 – Emplois et ressources consolidés des organismes financiers spécialisés

En millions de dirhams	Fin déc. 80	Fin juin 81	Fin déc. 81	Fin juin 82	Fin déc. 82
EMPLOIS					
1. Encaisses et valeurs à recouvrer	**66**	**100**	**40**	**62**	**57**
2. Créances sur le Trésor	**1 062**	**1 138**	**1 138**	**1 201**	**1 726**
Dépôts à vue et assimilés	34	29	28	12	25
Bons et obligations d'Etat	1 028	1 109	1 110	1 189	1 701
3. Créances sur les banques	**312**	**330**	**329**	**491**	**302**
Dépôts à vue	180	198	152	405	156
Dépôts à terme et prêts	132	132	177	86	146
4. Crédits à l'économie	**6 874**	**7 340**	**8 090**	**8 817**	**9 284**
Court terme	1 387	1 534	1 819	2 034	2 087
Moyen et long terme	5 487	5 806	6 271	6 783	7 197
5. Crédits aux collectivités publiques	**392**	**414**	**408**	**441**	**387**
6. Titres en portefeuille	**704**	**700**	**692**	**717**	**741**
Participations	399	398	405	409	427
Autres titres	305	302	287	308	314
7. Immobilisations	**227**	**251**	**230**	**248**	**258**
8. Emplois divers nets	–	–	**242**	–	**330**
Total	**9 637**	**10 273**	**11 169**	**11 977**	**13 085**
RESSOURCES					
1. Fonds propres	**855**	**852**	**882**	**923**	**1 104**
dont: dotations de l'Etat	94	94	94	94	144
provisions pour dépréciation d'actif	74	80	83	90	118
2. Concours de l'Etat	**373**	**389**	**404**	**401**	**399**
3. Emprunts extérieurs (à plus d'un an)	**2 702**	**2 856**	**3 128**	**2 931**	**2 990**
4. Emprunts intérieurs	**1 161**	**1 361**	**1 954**	**2 275**	**2 860**
Obligations et bons	1 038	1 084	1 617	2 036	2 251
dont : (bons à moyen terme)	(43)	(68)	(70)	(354)	(383)
(bons à un an)	(10)	(5)	(490)	(532)	(579)
Prêts et avances des banques	780	277	337	239	609
5. Dépôts à court terme	**3 625**	**3 843**	**3 967**	**4 221**	**4 609**
6. Concours de l'Institut d'émission (1)	**780**	**921**	**834**	**1 016**	**1 123**
Escompte	732	783	756	936	1 033
Autres concours	48	138	78	80	90
7. Ressources diverses nettes	**141**	**51**	–	**210**	–
Total	**9 637**	**10 273**	**11 169**	**11 977**	**13 085**

(1) Non compris le réescompte d'effets à moyen terme, présentés par la Banque nationale pour le développement économique, considérés comme concours de l'Institut d'émission aux banques.

SOURCE: Banque du Maroc

A. 52 – Crédits à l'économie distribués par les banques de dépôts (1)
(nourris, réescomptés ou pris en pension)

en millions de dirhams	1981	1982					
	DEC.	MARS	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	DEC.
Engagements à moyen terme							
Sans garanties réelles	210,1	241,2	282,2	199,6	257,0	200,0	173,1
Avec garanties réelles	535,9	575,8	595,1	675,0	624,1	695,1	765,0
Avec garanties de l'Etat ou de la C.C.G.	215,3	212,7	216,2	203,0	208,0	236,7	308,0
Prêts à la marocanisation	0,1	–	3,7	4,6	–	6,2	–
Total	**961,4**	**1 029,7**	**1 097,2**	**1 082,2**	**1 089,1**	**1 138,0**	**1 246,1**
Engagements à long terme							
Particuliers	80,3	116,7	124,7	127,9	127,9	128,2	172,9
Prêts à la marocanisation	1,3	1,4	1,3	1,3	1,3	1,2	0,9
Total	**81,6**	**118,1**	**126,0**	**129,2**	**129,2**	**129,4**	**173,8**
Concours aux organismes financiers spécialisés	**336,7**	**281,7**	**238,9**	**254,3**	**269,2**	**249,8**	**608,6**
Total general	**14 484,8**	**14 912,8**	**14 954,2**	**15 344,3**	**15 540,1**	**15 749,1**	**16 986,6**

(1) Y compris les concours bancaires aux organismes financiers spécialisés
(2) Caisse centrale de garantie
(3) Caisse marocaine des marchés.

SOURCE: Banque du Maroc

A. 52 – Crédits à l'économie distribués par les banques de dépôts (1)
(nourris, réescomptés ou pris en pension)

en millions de dirhams	1981	1982					
	DEC.	MARS	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	DEC.
Engagements à court terme							
Papier commercial sur le Maroc	2 030,1	2 131,4	2 130,3	2 163,2	2 074,3	2 028,2	2 367,3
Crédits à la consommation	395,4	418,1	403,0	491,3	398,0	407,1	434,8
Papier commercial sur l'étranger	905,4	898,8	1 061,2	984,1	1 190,5	1 225,4	1 526,3
Avances sur conserves de sardines	49,3	37,8	47,0	45,9	52,4	56,3	56,1
Organismes coopératifs agricoles	635,4	597,4	485,9	595,3	644,9	711,2	803,5
Autres crédits garantis par l'Etat ou la C.C.G. (2)	304,5	132,3	125,3	112,0	111,1	117,0	338,5
Autres crédits comportant la signature de la C.M.M. (3)	201,4	302,1	231,1	241,1	186,3	232,7	283,6
Avances sur marchandises et warrants	1 162,0	1 229,6	1 220,4	1 312,0	1 269,6	1 242,2	1 430,0
Crédits aux céréalistes privés	264,0	252,1	292,0	264,7	311,5	235,9	201,5
Autres crédits assortis de garanties réelles	1 801,1	1 838,2	1 933,7	1 917,5	1 867,4	1 983,0	1 833,6
Crédits sans spécification ni garanties réelles	4 257,7	4 664,0	4 649,9	4 862,6	4 968,7	4 951,3	4 398,3
Divers	1 098,8	881,5	912,3	888,9	987,9	1 041,6	1 194,6
Total	**13 105,1**	**13 383,3**	**13 492,1**	**13 878,6**	**14 052,6**	**14 231,9**	**14 878,1**

A. 53 – Evolution des recours des banques à l'Institut d'émission

En millions de dirhams	JANV.	FEVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
1980												
Recours sur effets publics	547	439	427	277	215	225	318	631	244	341	673	335
Recours sur effets privés	1086	1148	1257	1259	1253	1181	1186	1294	1384	1360	1437	1296
Recours sur effets à moyen terme transitant par la Banque nationale pour le développement économique	108	96	113	105	75	63	67	74	74	59	38	30
Total (1)	**1741**	**1683**	**1797**	**1641**	**1543**	**1469**	**1571**	**1999**	**1702**	**1760**	**2148**	**1661**
Moyenne quotidienne des recours	1829	1842	1789	1953	1723	1614	1594	1897	1919	1845	2007	2007
1981												
Recours sur effets publics	555	327	510	464	519	466	731	1143	844	1176	1432	896
Recours sur effets privés	1370	1468	1963	1985	1764	1619	1960	2003	1961	1903	2270	1766
Recours sur effets à moyen terme transitant par la Banque nationale pour le développement économique	39	27	22	20	35	34	14	8	11	11	7	11
Total (1)	**1964**	**1822**	**2495**	**2469**	**2318**	**2119**	**2705**	**3154**	**2816**	**3090**	**3709**	**2673**
Moyenne quotidienne des recours	1999	2052	2085	2758	2486	2252	2290	2929	3160	3035	3543	3396
1982												
Recours sur effets publics	882	470	472	364	467	629	501	502	617	370	355	579
Recours sur effets privés	1862	2089	1977	2107	1736	1786	2060	2208	2308	2213	2016	2285
Recours sur effets à moyen terme transitant par la Banque nationale pour le développement économique	18	9	4	1	–	–	21	24	14	38	36	6
Total	**2762**	**2568**	**2453**	**2492**	**2203**	**2415**	**2582**	**2734**	**2939**	**2621**	**2407**	**2870**
Moyenne quotidienne des recours	2615	2490	2508	2662	2244	2251	2827	3135	3867	4042	3331	2982

(1) Recours [illegible] d'après extraits des statistiques monétaires.

SOURCE: Banque du Maroc

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

A. 54 – Structure des taux d'intérêt créditeurs
(Taux annuels en pourcentage)

	Taux en vigueur au 31.12.82
1. **Banques de dépôts** (1)	
A. **Comptes à vue:**	
Comptes ordinaires	non rémunérés
Fonds rapatriés par les personnes physiques marocaines travaillant à l'étranger	non rémunérés (2)
Compagnies d'assurance, réassurance, organismes de prévoyance	4
B. **Comptes sur carnets**	7
C. **Dépôts en dirhams convertibles** (taux maximum)	10
D. **Comptes à terme et bons de caisse**	
à 1 mois	4.50
à 3 mois	6.50
à 6 mois	8.50
à 12 mois	10
à 18 mois (inclus)	10.50
au-delà de 18 mois	taux libre
2. **Caisse d'épargne nationale**	8 (3)
3. **Organismes financiers spécialisés**	
A. **Crédit immobilier et hôtelier:**	
Bons à 5 ans réservés aux banques	9
Obligations à 10 ans	11
Obligations à 15 ans	11.50
B. **Banque nationale pour le développement économique:**	
Bons de caisse à 3 mois	6.50
Bons de caisse à 6 mois	8.50
Bons de caisse à 12 mois	10
Obligations à 10 ans	11
Obligations à 15 ans	11.50
Bons à 5 ans réservés aux banques	9
C. **Caisse nationale de crédit agricole:**	
Dépôts à vue	5 max.
Comptes sur carnet	8 max.
Bons à 5 ans réservés aux banques	9
Bons à un an réservés aux banques	3

(1) Arrêté du Ministre des finances n° 372-82 du 23 mars 1982.
(2) Arrêté du Ministre des finances n° 1248-82 du 23 mars 1982.
(3) Arrêté du Ministre des finances n° 479-82 du 22 mars 1982.

A. 54 (suite) – Structure des taux d'intérêt créditeurs
(Taux annuels en pourcentage)

	Taux en vigueur au 31.12.82
4. *Trésor*	
Bons sur formules à 6 mois émis dans le public	8.50 (1)
(rendement réel à l'échéance de 6 mois: 8,682)	
(rendement réel en cas de remboursement après 3 mois: 8,58)	
Bons en compte courant (réservés aux banques, aux organismes financiers et aux compagnies d'assurance):	
– à 6 mois	4.25 (2)
(rendement réel à 6 mois: 4,293)	
(rendement réel en cas de remboursement entre 3 et 6 mois: 4,040)	
– à 1 an	4.25 (2)
(rendement réel à 1 an: 4,438)	
– à 5 ans	6.50
Emissions réservées aux banques dans le cadre du financement des prêts accordés pour la marocanisation de certaines activités:	
– à 1 an	3.50
– à 10 ans (émissions non renouvelées depuis 1973)	3.50
Bons au porteur émis en emploi des comptes capitaux de non-résidents:	
– à 5 ans	6 (3)
Bons émis en emploi de la «réserve d'investissement», – à 10 ans non nominatifs	5.50
Obligations d'Etat, ou garanties par l'Etat:	
– à 10 ans	11
– à 15 ans	11.50

(1) Arrêté du Ministre des finances n° 423-82 du 29 mars 1982.
(2) Arrêté du Ministre des finances n° 677-78 du 29 juin 1978.
(3) Arrêté du Ministre des finances n° 212-82 du 25 février 1982.

A. 55 – Structure des taux de refinancement de la Banque du Maroc
(Taux annuels en pourcentage)

	Taux en vigueur au 31.12.82
A. **Facilités à court terme aux établissements de crédit**	
a) Escompte et pension ordinaire d'effets privés – Taux de base (papier commercial Maroc – warrants – avances sur marchandises – papier financier – crédits C.M.M. (1) – crédits d'équipement à 2 ans maximum)	7
Créances nées sur l'étranger	4
Crédits de préfinancement des exportations	4
Papier représentatif d'avances sur marchandises accordées aux organismes coopératifs agricoles	5
b) *Mobilisation en faveur des banques de bons du Trésor* (escompte ou avance):	
– Bons à 6 mois (taux de rendement réel)	4,293
– Bons à 1 an (taux de rendement réel)	4,438
c) Avances spéciales (sur effets publics ou privés) accordées aux banques	
– Sans pénalité	7 et 10 (5)
– Avec pénalité	16
d) Refinancement de crédits aux établissements financiers (2)	
– C.N.C.A.	3
– C.D.G. – C.I.H.	3,50
B. **Crédits à moyen terme à l'économie**	
Moyen terme bancaire (avec ou sans garantie de l'Etat ou de la C.C.G.) (3)	5
Moyen terme C.N.C.A. (2)	3
Moyen terme C.I.H.	3,50
Moyen terme C.D.G. (effets F.E.C.)	4
C. **Concours à l'Etat**	
En dehors des avances, conventionnelle et statutaire, consenties à titre gratuit, la Banque du Maroc accorde au Trésor d'autres concours aux conditions suivantes:	
Avances sur bons C.N.C.A.	7
Mobilisation de traites douanières	7
Avances sur obligations cautionnées	7
Avances sur créances en devises O.C.P.	4
Avances sur obligations (C.I.H., C.N.C.A., B.N.D.E., O.N.E.) souscrites par la C.D.G. et mobilisées pour le compte du Trésor (4)	

(1) Crédits appuyés de la signature de la Caisse marocaine des marchés.
(2) Taux préférentiels consentis dans le cadre d'une fiche d'escompte globale ouverte par la Banque du Maroc.
(3) Caisse centrale de garantie.
(4) Selon le taux d'émission.
(5) 10 % pour les avances sur effets privés et 7 % pour les avances sur effets publics.

A. 56 – Structure des taux d'intérêt débiteurs
(Taux annuels en pourcentage)

	Taux en vigueur au 31.12.1982		
1. **Banques de dépôts** (1)	Minimum	Maximum	Usages
A. Crédits à court terme			
– Mobilisables			
Créances nées sur l'étranger	5	7	

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

A. 56 – Structure des taux d'intérêt débiteurs
(Taux annuels en pourcentage)

	Taux en vigueur au 31.12.1982		
	Minimum	Maximum	Unique
1. Banques de dépôts (1)			
Crédits de préfinancement des exportations	5	7	
Papier commercial sur le Maroc	8	10	
Autres crédits à court terme mobilisables	8	10	
– Non mobilisables			
Tous crédits	10	12	
– Spéciaux			
Warrants «récolte céréalière»			7
Warrants sur conserves de sardines			7
Warrants sur riz			7
Warrants sur coton			7
Crédits C.M.M.			8,50(2)
B. Crédits à moyen terme			
– Mobilisables			
Tous crédits			11
– Non mobilisables			
– Tous crédits			13
C. Crédits à long terme			
Tous crédits	13	15	
D. Encaissement avec crédit immédiat (escompte de chèque)			8 (3)
2. Banque nationale pour le développement économique			
A. Crédits à moyen terme			13 (4)
B. Crédits à long terme (5 à 15 ans)			13 (4)

(1) Arrêté du Ministre des finances n° 371-82 du 23 mars 1982.

(2) Il s'agit des crédits comportant la signature de la Caisse marocaine des marchés. [illegible] pour «les avals inconditionnels» les commissions perçues par la Caisse fixée à 2% pour [illegible] 1,70% pour les acceptations d'accompagnement, 1,40% pour les acceptations de mobilisation. Pour les crédits sous forme «d'avals conditionnels», les taux appliqués ne devront pas dépasser [illegible] pour [illegible] 9,70% pour les crédits d'accompagnement et 9,40% pour les crédits de mobilisation. A ces taux s'ajoutent une commission fixe de 0,50% pour la couverture des frais de gestion des dossiers (Additif n° 4 à la décision régénérale n° [illegible]).

(3) A ce taux s'ajoute une commission fixée au minimum à 2 dirhams par chèque déposé marocain ou non, et à 5 dirhams pour les chèques sur l'étranger (Additif n° 4 à la décision régénérale n° [illegible]).

(4) Avec ristourne de 2% pour certains investissements (code des investissements du [illegible] 1973). En ce qui concerne les crédits d'équipement maritimes, cette ristourne se cumule avec [illegible] prévue par l'arrêté du 29 octobre 1962.

A. 56 (suite) – Structure des taux d'intérêt débiteurs
(Taux annuels en pourcentage)

3. Caisse nationale de crédit agricole

Nature des opérations	Taux en vigueur au 31.12.82
A. Siège Central et Caisses Régionales	
1) Court terme	
Warrants	7
Prêts à la production	
– Céréales et légumineuses	8
– Opérations intégrées (betteraves, canne à sucre, coton, ...)	9
– Autres crédits (embouche, agrumes, maraîchage, ...)	10
2) Moyen terme	
Coopératives de la réforme agraire:	
– pour les 4 premières années	8,50
– pour la 5e année	9,50
– par la suite	10
Autres crédits à moyen terme	10

A. 56 (suite) – Structure des taux d'intérêt débiteurs
(Taux annuels en pourcentage)

3. Caisse nationale de crédit agricole

Nature des opérations	Taux en vigueur au 31.12.82
B. Caisses locales (1)	
1) Court terme	
Prêts de moissons	2,50
Autres prêts	6,50
Prêts échus et non remboursés après 4 mois de l'échéance	9
2) Moyen terme	
2 ans	6,75
3 ans	7,75
4 ans	8
5 ans	8,25

(1) Sont concernées par ce régime les personnes physiques ayant un revenu fiscal inférieur à 3 000 dirhams.

A. 56 (suite) – Structure des taux d'intérêt débiteurs
(Taux annuels en pourcentage)

4. Crédit immobilier et hôtelier

	Régime au 31.12.82		
	Valeur immobilière totale (V.I.T.)	Taux statutaires	Taux effectifs
I. Régime général			
Construction et acquisition à usage d'habitation personnelle (2)	inférieure à 200 000 DH	14	8 (1)
	comprise entre 200 000 et 300 000 DH	14	10 (1)
	comprise entre 300 000 et 500 000 DH	14	14
	supérieure à 500 000 DH	15	15
II. Régime foncier			
1. Construction de locaux commerciaux	–	14	14
2. Viabilisation des terrains	–	14	14
3. Préfinancement des promoteurs	–	14	14
III. Crédits hôteliers			
– Crédits à la construction	–	14	12
– Crédits d'équipement	–	14	12
– Transport touristique	–	14	12

(1) Arrêté du Ministre des Finances n° 315-82 du 12 [illegible]
(2) Les taux du régime général s'appliquent [illegible] usage locatif.

bomaroc.com

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

A. 57 – Cours, exprimés en dirhams, des principales devises cotées par la Banque du Maroc (1)

Cours du virement

	Fin mars 1982		Fin juin 1982		Fin septembre 1982		Fin décembre 1982	
	Achat	Vente	Achat	Vente	Achat	Vente	Achat	Vente
1 franc français	0,94470	0,94754	0,9309	0,90581	0,87400	0,87662	0,92817	0,93095
1 dollar E.U.	5,8916	5,9198	6,1622	6,1908	6,2338	6,2621	6,2530	6,2821
1 livre sterling	10,506	10,558	10,705	10,757	10,552	10,604	10,078	10,129
1 mark allemand	2,4418	2,4547	2,5025	2,5153	2,4635	2,4760	2,6296	2,6430
1 florin hollandais	2,2030	2,2148	2,2633	2,2750	2,2538	2,2654	2,3766	2,3888
100 francs belges	12,938	13,012	13,136	13,210	12,700	12,771	13,337	13,412
1 franc suisse	3,0431	3,0584	2,9259	2,9405	2,8739	2,8882	3,1275	3,1429
1000 lires italiennes	4,4575	4,4833	4,4576	4,4829	4,3791	4,4037	4,5638	4,5896
100 shillings autrichiens .	34,764	34,945	35,536	35,716	35,069	35,245	37,433	37,620
100 pesetas espagnoles ..	5,5170	5,5478	5,5449	5,5753	5,4655	5,4951	4,9810	5,0099
100 yens japonais	2,3850	2,3976	2,4127	2,4251	2,3276	2,3395	2,6657	2,6789

(1) La Banque du Maroc cote également, chaque jour ouvrable, les cours des monnaies suivantes: dollar canadien, couronne norvégienne, couronne suédoise, couronne danoise, escudo portugais, dinar tunisien, dinar koweitien, rial séoudien et dirham des Emirats Arabes Unis.

Arrêté du ministre de l'agriculture et de la réforme agraire n° 788-83 du 18 ramadan 1403 (30 juin 1983) modifiant l'arrêté du ministre de l'agriculture du 4 mai 1957 prescrivant les mesures à prendre en vue de la prophylaxie de la tuberculose des bovidés.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA RÉFORME AGRAIRE,

Vu l'arrêté du ministre de l'agriculture du 4 mai 1957 prescrivant les mesures à prendre en vue de la prophylaxie de la tuberculose des bovidés, tel qu'il a été modifié ;

Considérant qu'il y a lieu d'actualiser les taux maxima de l'indemnité d'abattage des animaux infectés de tuberculose ;

Après avis du ministre des finances,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Le 2e alinéa de l'article 13 de l'arrêté du ministre de l'agriculture du 4 mai 1957 susvisé, est modifié comme suit :

« *Article 13 (2e alinéa).* — Toutefois, l'indemnité allouée « ne pourra dépasser 1.500 dirhams pour l'abattage d'un animal « de race locale, 2.800 dirhams pour l'abattage d'un animal de « race croisée et 4.000 dirhams pour l'abattage d'un animal de « race laitière importé ou issu d'importé. »

ART. 2. — Le directeur de l'élevage est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel*.

Rabat, le 18 ramadan 1403 (30 juin 1983).

OTHMAN DEMNATI.

Arrêté du ministre de l'agriculture et de la réforme agraire n° 1274-83 du 1er kaada 1403 (11 août 1983) fixant le prix de vente du lait frais.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA RÉFORME AGRAIRE,

Vu l'arrêté du Premier ministre n° 3-334-71 du 4 février 1972 fixant la liste des produits et services dont les prix peuvent être réglementés, tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu l'arrêté du secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé des affaires économiques et de la coopération n° 3-171-72 du 13 juin 1972 classant en listes « A » « B » « C » les marchandises, produits et services dont les prix peuvent être réglementés, tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu le décret n° 2-72-369 du 1er joumada I 1392 (13 juin 1972) portant délégation de pouvoirs au ministre de l'agriculture et de la réforme agraire ;

Vu le décret n° 2-82-649 du 3 ramadan 1402 (25 juin 1982) portant délégation d'attributions et de pouvoirs au ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des affaires économiques ;

Après avis de la commission centrale des prix,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Le prix d'achat du litre de lait frais entier en vrac par les laiteries aux producteurs est fixé ainsi qu'il suit :

1,74 DH (un dirham soixante-quatorze centimes) en période de haute lactation ;

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

1,94 DH (un dirham quatre-vingt-quatorze centimes) en période de basse lactation.

La période de haute lactation s'étend du 1er mars au 31 juillet et la période de basse lactation s'étend du 1er août à fin février.

ART. 2. — Le prix de vente du lait frais pasteurisé conditionné est fixé ainsi qu'il suit :

a) Par les laiteries aux détaillants :

Le litre : 2,70 DH (deux dirhams soixante-dix centimes) ;

Le demi-litre : 1,40 DH (un dirham quarante centimes) ;

Le quart de litre : 0,72 DH (soixante-douze centimes).

b) Par les détaillants aux consommateurs :

Le litre : 2,80 DH (deux dirhams quatre-vingt centimes) ;

Le demi-litre : 1,45 DH (un dirham quarante-cinq centimes) ;

Le quart de litre : 0,75 DH (soixante-quinze centimes).

ART. 3. — Le présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel*, abroge toutes les dispositions antérieures relatives au même objet et prend effet à compter du 25 moharrem 1404 (1er novembre 1983).

Rabat, le 1er kaada 1403 (11 août 1983).

OTHMAN DEMNATI.

Le ministre délégué
auprès du Premier ministre
chargé des affaires économiques,
TAIEB BENCHEIKH.

Arrêté conjoint du ministre de l'agriculture et de la réforme agraire, du ministre de l'intérieur, du ministre des finances et du ministre de l'équipement n° 1154-83 du 5 hija 1403 (13 septembre 1983) fixant la formule d'indexation du prix de l'eau applicable dans les périmètres d'irrigation.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA RÉFORME AGRAIRE,

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

LE MINISTRE DES FINANCES,

LE MINISTRE DE L'ÉQUIPEMENT,

Vu le dahir n° 1-69-25 du 10 joumada I 1389 (25 juillet 1969) formant code des investissements agricoles, notamment son article 28 ;

Vu le décret n° 2-69-37 du 10 joumada I 1389 (25 juillet 1969) relatif aux conditions de distribution et d'utilisation de l'eau dans les périmètres d'irrigation, notamment son article 9,

ARRÊTENT :

ARTICLE PREMIER. — La formule d'indexation du prix de l'eau applicable dans les périmètres d'irrigation est fixée comme suit pour les redevances faisant l'objet de rôles annuels correspondant chacun à une campagne agricole écoulée :

$$P = Po\ (0{,}10 + 0{,}33\frac{S\,(I+ch)}{So(I+cho)} + 0{,}10\frac{A}{Ao} + 0{,}03\frac{Tt}{Tto} + 0{,}03\frac{cf}{cfo} + 0{,}05\frac{Tia}{Tiao} + 0{,}10\frac{Cs}{Cso} + 0{,}05\frac{G}{Go} + 0{,}04\frac{Tpc}{Tpco} + 0{,}05\frac{Mt}{Mto} + 0{,}12\left(\frac{Mc2}{Mc2o}\right)\frac{100+Ti}{100+Tio}$$

Dans cette formule :

P : représente le montant revisé du taux d'équilibre pour un périmètre d'irrigation et une campagne agricole considérée.

Po : représente le montant du taux d'équilibre tel qu'il a été fixé pour le périmètre d'irrigation considéré par arrêté conjoint des ministres de l'agriculture et de la réforme agraire, des finances et de l'équipement.

S,I + ch, A, Tt, Cf, Tia, Cs, G, Tpc, Mt et Mc2 représentent la valeur hors taxe des index suivants au mois de mai de la campagne agricole considérée, Ti la valeur du taux de la taxe sur les travaux immobiliers à ce même mois,

S,I + ch : index salaire et coefficient charges sociales pour marchés de travaux publics.

A : index acier.

Tt : index tole moyenne Thomas.

Cf : index fil de cuivre nu.

Tia : index tube d'irrigation en aluminium

Cs : index ciment en sac.

G : index gazoil.

TPc : index tuyaux en polychlorure de vinyle.

Mt : index transport privé par route.

Mc2 : index matériel pour terrassements mécaniques aux gros engins.

Ti : taux de la taxe sur les travaux immobiliers.

So, I + cho, Ao, Tto, Cfo, Tiao, Cso, Go, Tpco, Mto, Mc2o représentent la valeur de ces mêmes index à la date de fixation du taux d'équilibre pour le périmètre déterminé, Tio la valeur du taux de la taxe sur les travaux immobiliers à cette même date.

ART. 2. — La formule d'indexation du prix de l'eau applicable dans les périmètres d'irrigation où les redevances font l'objet de rôles semestriels correspondant chacun à une demi-campagne agricole écoulée est la même que celle figurant à l'article premier de cet arrêté. Cette formule sera appliquée en attribuant aux index S, I + ch, A, Tt, cf, Tia, Gs, G, Tpc, Mt, Mc2, Ti leurs valeurs aux mois de décembre pour la première demi-campagne agricole considérée (1er octobre au 31 mars) et leurs valeurs au mois de juin pour la deuxième demi-campagne agricole considérée (1er avril au 30 septembre).

ART. 3. — Le présent arrêté conjoint sera publié au *Bulletin officiel*.

Rabat, le 5 hija 1403 (13 septembre 1983).

Le ministre de l'agriculture et de la réforme agraire,
OTHMAN DEMNATI.

Le ministre des finances,
ABDELLATIF JOUAHRI.

Le ministre de l'intérieur,
DRISS BASRI.

Le ministre de l'équipement,
MOHAMED KABBAJ.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

TEXTES PARTICULIERS

Arrêté du ministre des finances n° 1195-83 du 4 moharrem 1404 (11 octobre 1983) autorisant la Société de banque et de crédit à continuer à exercer son activité après augmentation de son capital.

LE MINISTRE DES FINANCES,

Vu le décret royal n° 1067-66 du 10 moharrem 1387 (21 avril 1967) portant loi, relatif à la profession bancaire et au crédit, notamment son article 6 ;

Vu l'avis émis par la commission restreinte du comité du crédit et du marché financier lors de sa réunion du 27 kaada 1403 (6 septembre 1983),

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — A la suite de l'augmentation de son capital de 16 millions de dirhams à 17,778 millions de dirhams, la Société de banque et de crédit (S.B.C.) ayant son siège social à Casablanca-Anfa, 26, avenue de l'Armée Royale, est autorisée à continuer à exercer son activité sur le territoire du Royaume du Maroc.

ART. 2. — La Banque du Maroc est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel*.

Rabat, le 4 moharrem 1404 (11 octobre 1983).

ABDELLATIF JOUAHRI.

Arrêté du ministre des finances n° 1196-83 du 4 moharrem 1404 (11 octobre 1983) autorisant la Banque marocaine pour le commerce et l'industrie à continuer à exercer son activité après augmentation de son capital.

LE MINISTRE DES FINANCES,

Vu le décret royal n° 1067-66 du 10 moharrem 1387 (21 avril 1967) portant loi, relatif à la profession bancaire et au crédit, notamment son article 6 ;

Vu l'avis émis par la commission restreinte du comité du crédit et du marché financier lors de sa réunion du 27 kaada 1403 (6 septembre 1983),

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — A la suite de l'augmentation de son capital de 86 millions de dirhams à 110 millions de dirhams, la Banque marocaine pour le commerce et l'industrie (B.M.C.I.) ayant son siège social à Casablanca-Anfa, 26, place Mohammed-V, est autorisée à continuer à exercer son activité sur le territoire du Royaume du Maroc.

ART. 2. — La Banque du Maroc est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel*.

Rabat, le 4 moharrem 1404 (11 octobre 1983).

ABDELLATIF JOUAHRI.

Arrêté du ministre des finances n° 1197-83 du 4 moharrem 1404 (11 octobre 1983) autorisant l'Algemene bank Marokko à continuer à exercer son activité après augmentation de son capital.

LE MINISTRE DES FINANCES,

Vu le décret royal n° 1067-66 du 10 moharrem 1387 (21 avril 1967) portant loi, relatif à la profession bancaire et au crédit, notamment son article 6 ;

Vu l'avis émis par la commission restreinte du comité du crédit et du marché financier lors de sa réunion du 27 kaada 1403 (6 septembre 1983),

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — A la suite de l'augmentation de son capital de 10.000.000 de dirhams à 15.000.000 de dirhams, l'Algemene bank Marokko ayant son siège social à Casablanca-Anfa, place du 16-Novembre, est autorisée à continuer à exercer son activité sur le territoire du Royaume du Maroc.

ART. 2. — La Banque du Maroc est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel*.

Rabat, le 4 moharrem 1404 (11 octobre 1983).

ABDELLATIF JOUAHRI.

Arrêté du ministre des finances n° 1198-83 du 4 moharrem 1404 (11 octobre 1983) autorisant la Banque marocaine pour l'Afrique et l'Orient à continuer à exercer son activité après augmentation de son capital.

LE MINISTRE DES FINANCES,

Vu le décret royal n° 1067-66 du 10 moharrem 1387 (21 avril 1967) portant loi, relatif à la profession bancaire et au crédit, notamment son article 6 ;

Vu l'avis émis par la commission restreinte du comité du crédit et du marché financier lors de sa réunion du 27 kaada 1403 (6 septembre 1983),

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — A la suite de l'augmentation de son capital de 15.075.000 dirhams à 21 millions de dirhams, la Banque marocaine pour l'Afrique et l'Orient ayant son siège social à Casablanca-Anfa, 80, avenue Lalla-Yacout, est autorisée à continuer à exercer son activité sur le territoire du Royaume du Maroc.

ART. 2. — La Banque du Maroc est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel*.

Rabat, le 4 moharrem 1404 (11 octobre 1983).

ABDELLATIF JOUAHRI.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

Arrêté du ministre des finances n° 1199-83 du 4 moharrem 1404 (11 octobre 1983) autorisant la Société générale marocaine de banque à continuer à exercer son activité après augmentation de son capital.

LE MINISTRE DES FINANCES,

Vu le décret royal n° 1067-66 du 10 moharrem 1387 (21 avril 1967) portant loi, relatif à la profession bancaire et au crédit, notamment son article 6 ;

Vu l'avis émis par la commission restreinte du comité du crédit et du marché financier lors de sa réunion du 27 kaada 1403 (6 septembre 1983),

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — A la suite de l'augmentation de son capital de 51 millions de dirhams à 76 millions de dirhams, la Société générale marocaine de banque (S.G.M.B.) ayant son siège social à Casablanca-Anfa, 55, boulevard Abdelmoumen, est autorisée à continuer à exercer son activité sur le territoire du Royaume du Maroc.

ART. 2. — La Banque du Maroc est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel*.

Rabat, le 4 moharrem 1404 (11 octobre 1983).

ABDELLATIF JOUAHRI.

Arrêté du ministre des finances n° 1236-83 du 13 moharrem 1404 (20 octobre 1983) portant approbation du transfert à la société d'assurances « Al Wataniya » de la gestion des sinistres de la société d'assurances « l'Europe ».

LE MINISTRE DES FINANCES,

Vu l'arrêté du 13 chaabane 1360 (6 septembre 1941) unifiant le contrôle de l'Etat sur les entreprises d'assurances, de réassurances et de capitalisation, tel qu'il a été modifié et complété, notamment son article 17 ;

Vu la convention de transfert conclue entre la société l'Europe et la société Al Wataniya,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Est approuvé, dans les conditions prévues par l'article 17 de l'arrêté susvisé du 13 chaabane 1360 (6 septembre 1941), le transfert de la gestion des sinistres de la société d'assurances « l'Europe », dont le siège social est à Paris 50-52, rue d'Amsterdam et le siège spécial pour le Maroc à Rabat, 6, rue de Tlemcen, à la société « Al Wataniya », dont le siège social est à Casablanca-Anfa, 83, avenue de l'Armée-Royale.

ART. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel*.

Rabat, le 13 moharrem 1404 (20 octobre 1983).

ABDELLATIF JOUAHRI.

bomaroc.com

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

ORGANISATION ET PERSONNEL DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

TEXTES COMMUNS

Arrêté du Premier ministre n° 3-33-83 du 22 hija 1403 (30 septembre 1983) modifiant et complétant l'arrêté du 19 septembre 1951 portant réglementation sur les fonctionnaires logés.

LE PREMIER MINISTRE,

Vu l'arrêté du 19 septembre 1951 portant réglementation sur les fonctionnaires logés, tel qu'il a été modifié et complété,

ARRÊTE :

ARTICLE UNIQUE. — L'arrêté du 19 septembre 1951, tel qu'il a été modifié et complété, est complété ainsi qu'il suit :

« *Article* 15 bis. — Les dispositions du présent « arrêté ne sont pas applicables aux fonctionnaires logés de fait « propriétaires, dans la ville où ils exercent, d'une maison « d'habitation. »

Rabat, le 22 hija 1403 (30 septembre 1983).

MAATI BOUABID.

TEXTES PARTICULIERS

MINISTERE DES PECHES MARITIMES ET DE LA MARINE MARCHANDE

Arrêté du ministre des pêches maritimes et de la marine marchande n° 1078-83 du 15 joumada II 1403 (30 mars 1983) portant organisation des concours d'entrée à l'Institut supérieur d'études maritimes.

LE MINISTRE DES PÊCHES MARITIMES ET DE LA MARINE MARCHANDE,

Vu les dispositions du décret n° 2-81-684 du 25 joumada II 1402 (20 avril 1982) portant création et organisation de l'Institut supérieur d'études maritimes et notamment son article 30 ;

Sur proposition du directeur de l'Institut supérieur d'études maritimes et après avis du conseil de perfectionnement de cet institut,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Le concours pour l'admission en première année de la section d'administrateur des affaires maritimes visé à l'article 17 du décret n° 2-81-684 du 25 joumada II 1402 (20 avril 1982) précité, comportera les épreuves écrites et orales suivantes :

1) *Épreuves écrites :*

Elles porteront sur

a) Une rédaction sur un sujet d'ordre général, durée = 3 heures - coefficient 4 ;

b) Une épreuve d'arabe, durée = 2 heures coefficient 2 ;

c) Une épreuve d'anglais ou d'espagnol, durée = 1 heure - coefficient 2.

2) *Épreuve orale :*

L'épreuve orale se déroulera devant un jury composé des membres du corps enseignant de l'Institut supérieur d'études maritimes et des spécialistes invités à cet effet,

durée 60 m/m - coefficient 2.

Seront déclarés admis les candidats qui auront obtenu le plus grand nombre de points sur la totalité des épreuves sans qu'aucune note obtenue ne soit inférieure à 7 sur 20.

ART. 2. — Le concours pour l'admission en première année dans les sections de capitaine au long cours ou d'officier mécanicien de 1re classe prévues à l'article 19 du décret n° 2-81-684 du 25 joumada II 1402 (20 avril 1982) susvisé, comportera les épreuves écrites suivantes :

1) *Épreuves obligatoire :*

a) Épreuve de mathématiques, durée 3 heures - coefficient 2 ;

b) Épreuve de physique-électricité, durée 3 heures - coefficient 2 ;

c) Épreuve d'orientation, durée 1 heure 30 - coefficient 1.

2) *Épreuves facultatives :*

a) Épreuve de dessin industriel, durée 4 heures - coefficient 1 ;

b) Épreuve d'anglais, durée 2 heures - coefficient 1.

Il sera tenu compte des épreuves facultatives en ajoutant au résultat total obtenu dans les matières obligatoires, l'excédent à 8 de chacune des notes obtenues aux épreuves facultatives.

ART. 3. — Le programme retenu pour les épreuves du concours prévu à l'article premier précédent est annexé au présent arrêté.

Le programme retenu pour les épreuves du concours prévu à l'article 2 précédent est le programme du baccalauréat série science expérimentale pour les épreuves obligatoires et l'épreuve d'anglais et celui du baccalauréat de technicien industriel pour l'épreuve de dessin.

ART. 4. — Pour chacun des deux concours prévus aux articles 1er et 2 ci-dessus, il sera établi chaque année une liste des candidats par ordre de mérite.

Seront déclarés admis les premiers candidats de ces listes en fonction du nombre de places disponibles déterminées chaque année par décision ministérielle.

ART. 5. — Le directeur de l'Institut supérieur d'études maritimes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui prend effet à compter de la date de sa publication au *Bulletin officiel.*

Rabat, le 15 joumada II 1403 (30 mars 1983).

BENSALEM SMILI.

* * *

Annexe à l'arrêté du ministre des pêches maritimes et de la marine marchande n° 1078-83 du 15 joumada II 1403 (30 mars 1983) portant organisation des concours d'entrée à l'Institut supérieur d'études maritimes, relative au programme retenu pour le concours d'entrée en section d'administrateur des affaires maritimes.

1 — Économie politique et économie nationale ;
2 — Droit public et droit privé ;
3 — Géographie économique du monde ;
4 — Relations économiques internationales ;
5 — Arabe (niveau baccalauréat) ;
6 — Anglais (niveau baccalauréat) ;
7 — Les origines et l'évolution de la planification au Maroc ;
8 — Notions sur l'économie maritime ;
9 — Espagnol (niveau baccalauréat).

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Arrêté du ministre des postes et télécommunications n° 1212-83 du 7 hija 1403 (15 septembre 1983) portant règlement des cycles de formation des inspecteurs et des receveurs de 2e catégorie.

LE MINISTRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS,

Vu le décret n° 2-79-429 du 2 hija 1399 (24 octobre 1979) portant création et organisation de l'Institut national des postes et télécommunications, notamment son article 2 ;

Vu le décret royal n° 1193-66 du 27 kaada 1386 (9 mars 1967) portant statut particulier du personnel du ministère des postes, des télégraphes et des téléphones, tel qu'il a été modifié et complété, notamment ses articles 19 et 27,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — La formation des inspecteurs et des receveur de 2e catégorie issus respectivement des grades de chef de section et de receveur de 3e catégorie est assurée, par un cycle de formation d'une année à l'Institut national des postes et télécommunications.

ART. 2. — Les chefs de sections admis au concours d'inspecteur sont astreints à suivre un cycle de formation comprenant des cours théoriques et un stage pratique.

a) Les cours théoriques :

— Matières professionnelles : réglementation sur les services postaux, financiers et télécommunications ; durée 3 mois ;

— Matières juridiques : le droit administratif, les finances publiques ; durée 6 mois.

b) Le stage pratique d'une durée de 3 mois, se déroule aux services d'exploitation administratifs, postaux et des télécommunications.

ART. 3. — Les receveurs de 3e catégorie admis au concours de receveur de 2e catégorie sont astreints à suivre un cycle de formation comprenant :

— Les matières professionnelles, portant sur les services postaux, financiers et des télécommunications, durée 6 mois ;

— Les matières juridiques, portant sur le droit administratif et les finances publiques, durée 6 mois.

ART. 4. — Chaque cycle de formation est sanctionné par un examen, les coefficients attribués aux matières citées aux articles 2 et 3 susvisés, sont fixés comme suit :

1° *Cycle des inspecteurs* :

a) Matières professionnelles : 1

b) Matières juridiques :

— Droit administratif : 1

— Finances publiques : 1

c) Stage pratique : 1

2° *Cycle des receveurs de 2e catégorie* :

a) Matières professionnelles : 1

b) Matières juridiques :

— Droit administratif : 1

— Finances publiques : 1

c) Stage pratique : 1

ART. 5. — Les candidats qui obtiennent à l'examen de fin de cycle une moyenne de 13/20 pour l'ensemble des matières sont déclarés admis.

Ceux qui obtiendraient une moyenne inférieure à 13/20 sont astreints à subir un examen de rappel.

ART. 6. — Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel*.

Rabat, le 7 hija 1403 (15 septembre 1983).

MOHAND LAENSER.

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU PREMIER MINISTRE CHARGE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES

Arrêté du secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé des affaires administratives n° 609-83 du 14 chaabane 1403 (27 mai 1983) modifiant l'arrêté n° 234-71 du 1er avril 1971 fixant le nombre de postes téléphoniques des catégories B nécessaires à la bonne marche des services du secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre chargé des affaires administratives.

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE CHARGÉ DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES,

Vu le décret n° 2-70-378 du 1er rejeb 1390 (22 septembre 1970) fixant les conditions dans lesquelles un poste téléphonique peut être installé pour les besoins du service, au domicile des hautes personnalités et de certains fonctionnaires et agents de l'Etat, tel qu'il a été modifié ou complété ;

Vu l'arrêté n° 234-71 du 1er avril 1971 fixant le nombre de postes téléphoniques des catégories B nécessaires à la bonne marche des services du secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre chargé des affaires administratives,

ARRÊTE :

ARTICLE UNIQUE. — Le tableau prévu à l'article premier de l'arrêté n° 234-71 du 1er avril 1971 susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

RÉGIME DE L'INSTALLATION TÉLÉPHONIQUE	NOMBRE
Catégorie B :	
.....	.....
— Inspecteur général (assimilé au grade de directeur des administrations centrales)	1

(*Le reste sans changement.*)

Rabat, le 14 chaabane 1403 (27 mai 1983).

MOHAMED TOUGANI.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.